

Le caractère sacré de la vie humaine : de la conception à la mort naturelle

Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contraception et contrôle de la population

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de tout l'enseignement social catholique (Compendium de la doctrine sociale de l'Église).

Enseignement catholique

Les catholiques se soucient du caractère sacré de la vie parce que le but de chaque âme que Dieu dote d'une vie est de retrouver le chemin de Dieu en aimant Dieu et en prenant soin de toutes les âmes que Dieu a placées autour d'elle. L'interruption volontaire de la vie à tout moment entre la conception et la mort naturelle va nécessairement à l'encontre de cet objectif.

La source de la dignité humaine est la ressemblance avec Dieu qui est conférée à chacun d'entre nous au moment de notre conception. Nous répondons de manière appropriée à ce don en utilisant tout le temps, le talent et le trésor que Dieu nous a confiés pour chercher et nous rapprocher de lui, en partageant son acte continu de création et en prenant soin de ceux qui nous entourent. Notre premier objectif est de rechercher Dieu, en particulier les uns dans les autres. Si nous faisons cela, tout le reste nous sera donné. Tout ce qui interfère avec cela est contraire à la Parole de Dieu.
Genèse, chapitre 1 ; Matthieu, chapitres 6, 22 et 25.

Avortement et euthanasie

"Tu ne tueras pas".
- le 5^e commandement

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de tout l'enseignement social catholique et implique en particulier l'illicérité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 155.

Il ne s'agit pas d'un sujet susceptible de faire l'objet de prétendues réformes ou "modernisations".
Il n'est pas 'progressiste' d'essayer de résoudre des problèmes en éliminant une vie humaine."
- Pape François, *Evangelii Gaudium* 214

Ingénierie humaine

Clonage et manipulation cellulaire

Une question qui revêt aujourd'hui une importance sociale et culturelle particulière, en raison de ses nombreuses et graves implications morales... La simple réplication de cellules normales ou d'une partie de l'ADN ne pose pas de problème éthique particulier. Il en va tout autrement du clonage au sens propre du terme. Un tel clonage est contraire à la dignité de la procréation humaine parce qu'il a lieu en l'absence totale d'un acte d'amour personnel entre les époux, s'agissant d'une reproduction agamique et asexuée. En second lieu, ce type de reproduction représente une forme de domination totale sur l'individu reproduit de la part de celui qui le reproduit.

Le clonage à des fins thérapeutiques n'atténue pas sa gravité morale, car pour pouvoir prélever ces cellules, il faut d'abord créer l'embryon, puis le détruire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 236

L'élection du sexe

Toute personne, homme ou femme, doit reconnaître et accepter son identité sexuelle. Les différences et les complémentarités physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 224

Les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être acceptés avec respect, compassion et



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique actuelle concernant ses politiques en matière d'avortement, d'euthanasie et d'alternatives :

- Le sens ou le but de la vie
- l'avortement, l'euthanasie ou les alternatives
- La modification du sexe, la manipulation des gènes ou d'autres formes d'ingénierie humaine
- le contrôle de la population
- la traite des êtres humains



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique concernant ses politiques en matière d'avortement :

- Le sens ou le but de la vie
- l'avortement, l'euthanasie ou les alternatives
- La modification du sexe, la manipulation des gènes ou d'autres formes d'ingénierie humaine
- le contrôle de la population
- la traite des êtres humains



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique concernant ses politiques en matière d'avortement, d'euthanasie et d'alternatives :

- Le sens ou le but de la vie
- l'avortement, l'euthanasie ou les alternatives
- La modification du sexe, la manipulation des gènes ou d'autres formes d'ingénierie humaine
- le contrôle de la population
- la traite des êtres humains

sensibilité. Tout signe de discrimination injuste à leur égard doit être évité. *Catéchisme de l'Église catholique*, 238

Croissance de la population ; contrôle des naissances ; planification familiale

Le jugement concernant l'intervalle de temps entre les naissances, et celui concernant le nombre d'enfants, appartiennent aux seuls époux. C'est un de leurs droits inaliénables, à exercer devant Dieu... L'intervention des pouvoirs publics doit se faire dans le plein respect de la liberté du couple. Tous les programmes d'assistance économique visant à financer des campagnes de stérilisation et de contraception doivent être verbalement condamnés comme des atteintes à la dignité de la personne et de la famille.

La réponse aux questions liées à la croissance démographique doit au contraire être recherchée dans le respect simultané de la morale sexuelle et de l'éthique sociale, en promouvant une plus grande justice et une authentique solidarité afin que la dignité soit donnée à la vie en toutes circonstances.

Toutes les techniques de reproduction - telles que le don de sperme ou d'ovules, la gestation pour autrui, la fécondation artificielle hétérologue - qui utilisent l'utérus d'une autre femme ou les gamètes de personnes autres que le couple marié, en portant atteinte au droit de l'enfant de naître d'un père et d'une mère qui sont père et mère, sont éthiquement inacceptables tant du point de vue biologique que du point de vue juridique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 234-235.

Traite des êtres humains

La proclamation solennelle des droits de l'homme est contredite par une douloureuse réalité de violations, y compris de nouvelles formes d'esclavage telles que la traite des êtres humains, le trafic illégal de drogues, la prostitution. Même dans les pays à régime démocratique, ces droits ne sont pas toujours pleinement respectés. Certains problèmes graves restent irrésolus : la traite des enfants, le phénomène des enfants des rues et l'utilisation des enfants pour le commerce de matériel pornographique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 158, 245

Points à méditer : La vie et la dignité humaine

La conception catholique du sens de la vie est le fondement historique de toutes les valeurs sociales canadiennes. Même à une époque laïque qui, à bien des égards, a rejeté l'Église, il est impossible de comprendre le Canada, sa constitution ou sa Charte des droits et libertés, ainsi que des documents tels que la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, sans faire référence aux valeurs catholiques et chrétiennes dont ils sont issus. Comment cette compréhension influence-t-elle votre réflexion sur les questions suivantes ?

Avortement et euthanasie

Beaucoup de nos partis, ainsi que beaucoup de nos électeurs, ont cessé de parler ou même de reconnaître les maux de l'avortement, de la mort socialement assistée (MSA) et d'autres péchés contre le caractère sacré du corps et la dignité de la vie. Comment cela se fait-il ? Est-ce parce que nous, en tant que société, avons été distraits par le confort et les soucis de la vie moderne, et avons perdu le contact avec le but de la vie ? Ou nous cachons-nous simplement, comme l'intendant timide de Matthieu 25:18 ? L'avortement, le TAS et d'autres péchés sont un problème important au Canada : l'homicide médical (avortement et TAS) est la principale cause de décès au Canada. (<https://ccpodcast.ca/@CatholicConscience/episodes/election-2025-the-sanctity-of-life>)

- Outre le fait de s'appuyer sur nos valeurs catholiques (<https://catholicconscience.org/catholiccivics/>) pour discerner nos votes, que pouvons-nous faire, en tant qu'individus, familles, groupes et paroisses, pour garder cette question vivante dans le cœur et l'esprit des Canadiens ?
- Est-il possible pour nous de garder cette question vivante de manière à rassembler la société, plutôt que de promouvoir la dispersion et la division ?
- Outre une législation appropriée, quelles formes de réponse pouvons-nous ou devrions-nous promouvoir ? Comment pouvons-nous aider tous ceux qui sont affectés par les péchés sociaux (<https://catholicconscience.org/social-sin/>) de l'euthanasie et de l'avortement, ou qui sont tentés par eux ?

Valeurs de la politique gouvernementale

Depuis des années, nombreux sont les partis politiques qui se plaisent à affirmer, de multiples façons, que divers groupes de Canadiens "méritent" ou ont "droit" à une très grande variété d'avantages pour leur permettre (à nous) de vivre dans la dignité. Ils sont beaucoup plus réticents à donner la moindre indication sur ce qu'ils entendent par une vie "digne", ou sur la manière de mesurer l'effet des avantages qu'ils proposent sur l'amélioration de cette vie. En effet, les seuls indices utilisés par la plupart des gouvernements pour mesurer le bien-être, quel qu'il soit, sont les niveaux de production intérieure brute (PIB), c'est-à-dire la valeur globale des objets matériels produits par notre société. De nombreux observateurs estiment que cette situation a contribué à ce qu'ils considèrent comme une perte de la conception commune du sens de la dignité ou du but de la vie, remplaçant cette conception commune et le sens de la communauté, de la culture partagée et du bien commun qui l'accompagnent par un consumérisme obsessionnel et la recherche du confort et de la richesse matérielle. Il en résulte un individualisme postmoderne qui donne aux êtres humains le sentiment d'être isolés et livrés à eux-mêmes.

Dans son encyclique *Fratelli tutti*, le pape François a observé que :

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, l'hyperbole, l'extrémisme et la polarisation sont devenus des outils politiques. Par une stratégie de dérision, de suspicion et de critique incessante, on nie de diverses manières aux autres le droit d'exister ou d'avoir une opinion. Leur part de vérité et leurs valeurs sont rejetées et, en conséquence, la vie de la société est appauvrie et soumise à l'orgueil des puissants. La vie politique n'a plus rien à voir avec des débats sains sur des projets à long terme visant à améliorer la vie des gens et à faire progresser le bien commun, mais uniquement avec des techniques de marketing habile visant principalement à discréditer les autres. Dans cet échange crapuleux d'accusations et de contre-accusations, le débat dégénère en un état permanent de désaccord et de confrontation.

Récemment, certaines parties ont commencé à proposer divers indicateurs de "bien-être" comme alternative au PIB pour mesurer le bien-être social. Ces indicateurs sont basés sur des facteurs censés représenter la santé, le bonheur et le bien-être de la société et de ses membres. En 2019, l'actuel gouvernement fédéral canadien a discrètement introduit une nouvelle mesure de la "qualité de vie" dans les instructions qu'il a données à ses nouveaux ministres, et a créé un "carrefour de la qualité de vie". Le Hub présente l'indice, un projet de méthode pour le mesurer, et sollicite les commentaires du public. (Voir <https://www160.statcan.gc.ca/index-eng.htm>)

- 1) Sachant que ce sont les citoyens électeurs qui sont en fin de compte responsables du comportement des gouvernements démocratiques, comment les catholiques devraient-ils répondre à l'appel à commentaires du gouvernement, avec une conscience bien formée par la prière ? Devraient-ils impliquer leurs gouvernements provinciaux et municipaux dans la discussion ? Si oui, comment ?

Comment les questions suivantes, et leurs réponses, s'intègrent-elles dans le cadre proposé par le gouvernement ? Comment se rapportent-elles à la vie et à la politique dans la province de Terre-Neuve et du Labrador ?

- 2) Quelles limites devraient être imposées à l'interruption volontaire de la vie humaine, que ce soit avant la naissance ou à tout moment avant la mort ? Qu'est-ce qui peut ou doit être fait au niveau fédéral, et qu'est-ce qui doit être laissé aux provinces, ou aux organisations privées, religieuses ou autres organisations à but non lucratif ?
- 3) Quelles options notre société est-elle en mesure d'offrir aux mères craintives, réticentes ou réticentes, comme alternatives à l'avortement et pour soutenir les enfants non désirés ?
- 4) Est-il approprié de permettre à des mineurs ou à des personnes souffrant de maladies mentales ou émotionnelles d'envisager le suicide comme option de soins de santé sans consulter leurs parents ou leur famille ? Quelles options peuvent être offertes par les gouvernements provinciaux ou fédéraux aux familles des personnes qui sont encouragées à envisager un suicide médicalement assisté ?
- 5) Est-il approprié d'exiger du personnel soignant non consentant qu'il participe à un SAD, à un avortement ou à d'autres actions qui sont contraires aux croyances catholiques ou à leur conscience individuelle bien formée ? Ces personnes devraient-elles être légalement protégées contre l'exécution de tâches qui vont à l'encontre de leur conscience ? Dans l'affirmative, comment et dans quelle mesure ?
- 7) Dans quelle mesure les services volontaires et facultatifs qui sont moralement discutables pour un grand nombre d'individus, tels que l'interruption volontaire de la vie ou la "modification" volontaire du sexe, devraient-ils être financés par les pouvoirs publics au moyen d'une imposition obligatoire ? Si de tels services doivent être offerts, doivent-ils être financés par les individus qui choisissent d'y accéder, par des organisations caritatives sympathisantes ou par des contribuables dissidents ?
- 8) Tous les partis politiques nationaux ont appelé à un engagement continu dans la lutte contre le fléau de la traite des êtres humains. Que pourrait-on faire de plus, le cas échéant, pour lutter contre ce fléau, aux niveaux personnel, local, civique, municipal et provincial, afin de protéger les personnes vulnérables ? Êtes-vous capable de reconnaître les signes de la traite ? Si une activité qui vous semble relever de la traite des êtres humains est portée à votre connaissance, que pourriez-vous ou devriez-vous faire ?
- 9) Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Qu'est-ce qui devrait être fait différemment, le cas échéant ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?



L'indice du gouvernement prend en compte 85 indicateurs clés relatifs à cinq facteurs : la prospérité, la santé, la société, l'environnement et la bonne gouvernance, considérés sous l'angle de l'équité et de l'inclusion, ainsi que de la durabilité et de la résilience. Comment les facteurs et les optiques proposés se rapportent-ils aux sept thèmes de la justice sociale, à savoir :

- la vie et la dignité humaine
- La gestion de la création
- La famille, la communauté et le bien commun
- Une économie pour tous
- Droits et responsabilités individuels

Gestion de la création

Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ; ce n'est pas un aspect facultatif ou secondaire de notre expérience chrétienne. (Pape François, Laudato si')

Enseignement catholique

Dieu a donné aux humains la domination sur la terre, faisant ainsi de nous des intendants de la création, car nous travaillons avec lui dans son acte continu de création. Nous devons constamment réfléchir à la manière dont nos actions glorifient ou nuisent à ce merveilleux cadeau que Dieu nous a confié. Il s'agit d'une question aux multiples facettes, qu'il ne faut pas simplifier à l'excès.

Nous devons constamment réfléchir à la manière dont nos actions glorifient ou nuisent à ce merveilleux cadeau que Dieu nous a confié. Il s'agit d'une question à multiples facettes, qui ne doit pas être simplifiée à l'excès.

Avec une vocation à glorifier toute vie, qui inclut le respect de l'inviolabilité et de l'intégrité de la vie, les humains se trouvent en présence de toutes les autres créatures de Dieu. Nous pouvons et devons les mettre à notre service et en jouir, mais notre domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité. Il ne s'agit pas d'une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu. C'est un merveilleux défi pour l'intelligence humaine. - 112, 113, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu.

Ce n'est pas un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne.

Pape François, *Laudato Si'*, 23, 217

Le Livre de la Genèse nous fournit certains fondements de l'anthropologie chrétienne, y compris le sens de l'activité humaine dans le monde, qui est liée à la découverte et au respect des lois de la nature que Dieu a inscrites dans l'univers créé, afin que l'humanité puisse y vivre et en prendre soin conformément à la volonté de Dieu. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 37

Le changement climatique

Cette question est urgente. Tous les Papes, depuis au moins Saint Paul VI, ont écrit sur notre besoin de passer à une utilisation plus responsable de la terre et de ses ressources abondantes. L'Église reconnaît que ce besoin est désormais urgent.

"Un consensus scientifique très solide indique que nous assistons actuellement à un réchauffement inquiétant du système climatique. L'humanité est appelée à reconnaître la nécessité de changer de style de vie, de production et de consommation, afin de combattre au moins les causes humaines qui le produisent ou l'aggravent. Il est vrai qu'il y a d'autres facteurs, mais un certain



Changement climatique

Dans son discours sur le budget 2025, le parti affirme qu'il reste résolument attaché à la protection de l'environnement et des habitants de la province. Son objectif est de parvenir à une consommation nette zéro d'ici 2050. Pour atteindre cet objectif, il préconise d'aider les propriétaires à devenir plus efficaces sur le plan énergétique et à passer du chauffage au mazout au chauffage électrique d'accroître l'accès aux véhicules électriques et aux chargeurs.

-Pour aider les entreprises, les organisations, les groupes autochtones et les établissements d'enseignement supérieur à atteindre cet objectif, le budget 2025 comprend :

*14,3 millions de dollars pour le Fonds de transition écologique ;

*un crédit d'impôt de 20 % pour les technologies vertes ; et,

un crédit d'impôt de 20 % pour les technologies vertes ; *12 millions de dollars pour le Climate Change Challenge Fund.

-La gestion des déchets et des eaux usées est une question cruciale pour les municipalités qui s'efforcent de créer des environnements plus sûrs dans leurs communautés. Pour 2025, elle a alloué 2 millions de dollars à une stratégie provinciale de gestion des déchets et 100 000 dollars à la surveillance des eaux usées.

Énergie et ressources

Dans sa déclaration de programme la plus récente (datée de 2019), le parti déclare que :

-il a obtenu 320 millions de dollars du gouvernement fédéral pour un fonds de récupération du pétrole et du gaz.

-Il a obtenu une aide fédérale de 844 millions de dollars pour les coûts du projet hydroélectrique de Muskrat Falls.

Centre d'excellence pour l'énergie propre

Dans sa déclaration de programme la plus récente (datée de 2019), le parti déclare que :

-il s'engage à faire face au changement climatique avec un double sens de la responsabilité et de l'opportunité. Afin de réduire l'empreinte environnementale de la province, il s'est engagé à atteindre le zéro net d'ici 2050. L'expression "zéro net" fait référence à l'équilibre, au sein d'une juridiction, entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites et les GES éliminés ou retirés de l'atmosphère.

-La demande de solutions en matière d'énergies renouvelables augmente dans le monde entier et les entreprises multiplient les investissements dans les industries vertes. Terre-Neuve-et-Labrador peut être un leader mondial dans la transition verte.

Elle préconise de travailler avec le secteur privé pour identifier les industries clés de la croissance propre et de s'appuyer sur les compétences existantes dans ces secteurs ; et de s'engager auprès des investisseurs du monde entier pour promouvoir Terre-Neuve-et-Labrador en tant que destination mondiale pour les investissements verts.

Espèces, diversité et faune, ressources, conservation et développement durable

L'agriculture

L'énoncé du programme le plus récent du parti (daté de 2019) stipule que :

-il continuera à soutenir la croissance du secteur agricole et à atteindre l'objectif d'augmenter la sécurité alimentaire provinciale à 20 % d'ici 2022, en continuant à identifier les possibilités de cultiver, d'acheter et d'exporter des aliments sains de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris en explorant les investissements pour aider les producteurs alimentaires locaux à augmenter leur productivité et à passer à l'échelle.

-Afin d'encourager une alimentation saine et d'améliorer l'autosuffisance alimentaire, il préconise un soutien accru aux jardins communautaires, qui investissent jusqu'à 100 000 dollars par an pour créer de nouveaux jardins communautaires et améliorer ceux qui existent déjà, et a mis en œuvre 124 projets auxquels ont participé plus de 5 900 jardiniers et étudiants.

nombre d'études scientifiques indiquent que la majeure partie du réchauffement climatique des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre libérés principalement par l'activité humaine." - Pape François, *Laudato si'*, 23

Énergie et ressources

Le bon intendant ne laisse pas les ressources qui lui sont confiées en jachère ou ne les laisse pas produire leurs fruits, il ne les gaspille pas et ne les détruit pas (*Matthieu 25, 14-30*). Au contraire, il les utilise de manière responsable, selon les desseins du Seigneur, pour les faire fructifier afin qu'il puisse jouir de sa subsistance et pourvoir au bien de sa famille, de ses descendants et de ses voisins.

La relation de l'humanité avec la création et les créatures de la terre exige l'exercice de la responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 115

L'une des questions les plus prioritaires en économie est l'utilisation des ressources, c'est-à-dire de tous les biens et services auxquels les sujets économiques - producteurs et consommateurs dans les sphères privée et publique - attribuent une valeur en raison de leur utilité inhérente dans les domaines de la production et de la consommation. Les ressources naturelles sont quantitativement rares, ce qui signifie que chaque sujet économique individuel, ainsi que chaque société individuelle, doit nécessairement élaborer un plan pour leur utilisation de la manière la plus rationnelle possible, en suivant la logique dictée par le principe d'économicité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346

En raison des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble que l'équilibre entre l'homme et l'environnement ait atteint un point critique. Une conception réductionniste s'est rapidement répandue, partant du présupposé - qui s'est avéré erroné - qu'une quantité infinie d'énergie et de ressources est disponible, qu'il est possible de les renouveler rapidement et que les effets négatifs de l'exploitation de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés. *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, - 461, 462

Conservation et développement durable

La protection de l'environnement représente un défi pour l'ensemble de l'humanité. Il s'agit d'un devoir commun et universel, celui de respecter un bien commun, destiné à tous, en empêchant quiconque d'utiliser impunément les différentes catégories d'êtres, vivants ou inanimés - animaux, plantes, éléments naturels - à sa guise, en fonction de ses propres besoins économiques.

La responsabilité pour l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, s'étend non seulement aux besoins actuels mais aussi à ceux de l'avenir... Il s'agit d'une responsabilité des générations actuelles envers celles de l'avenir ... Une compréhension correcte de l'environnement... en même temps... ne doit pas absolutiser la nature et la placer au-dessus de la dignité de la personne humaine elle-même. Dans ce dernier cas, on peut aller jusqu'à diviniser la nature ou la terre, comme on peut le constater dans certains mouvements écologistes qui

Aquaculture

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

-L'aquaculture est une industrie prometteuse dont la demande des marchés d'exportation du monde entier est importante et croissante. Terre-Neuve-et-Labrador est bien placée pour s'établir à l'échelle internationale et tirer parti de la croissance du marché mondial de l'aquaculture.

-Il préconise un investissement stratégique dans l'aquaculture afin de promouvoir un avantage concurrentiel, y compris le développement d'une stratégie multi-espèces pour la résilience et la croissance de l'emploi.

-Il cherche à garantir que la croissance de l'industrie aquacole est inclusive et crée des opportunités économiques et commerciales pour tous les hommes et les femmes et les entrepreneurs autochtones, et qu'elle sert de plateforme pour la croissance du secteur entrepreneurial et technologique.

Transformation secondaire

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) indique que :

-il préconise des investissements pour accroître la valeur et le volume des exportations provinciales en explorant les possibilités de transformation secondaire et de fabrication, notamment en collaborant avec l'industrie pour rechercher et identifier les possibilités, y compris de nouvelles utilisations pour les matériaux actuellement considérés comme des déchets ou des sous-produits de faible valeur.

Pêche sauvage et aquaculture

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

-il s'engage à soutenir et à développer l'industrie de la pêche sauvage de la province, en s'appuyant sur les connaissances des scientifiques du MPO, des pêcheurs et des autres parties prenantes de l'industrie. Cette industrie est l'épine dorsale de nombreuses communautés rurales et un pilier de l'économie provinciale dans son ensemble.

-Il préconise d'intégrer la pêche en tant qu'industrie clé dans la future économie provinciale, d'une manière inclusive et axée sur la croissance, en créant des synergies avec le secteur technologique tout en créant de nouvelles opportunités économiques pour les populations autochtones, les femmes et les jeunes dans l'industrie.

-Il préconise de gérer la transition vers une plus grande activité des poissons de fond, d'étudier les menaces et les opportunités dans les secteurs des mollusques et des phoques, et de travailler avec le Conseil consultatif de la pêche de la province pour naviguer dans l'avenir immédiat et tracer la voie à suivre pour une pêche moderne et de classe mondiale.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-La pêche reste un élément important de la culture, de l'économie et de l'identité de la province. Les produits de la mer locaux sont exportés dans 38 pays, pour un montant total d'environ 1 milliard de dollars par an. Ils emploient plus de 16 000 travailleurs dans 400 communautés.

-Afin de moderniser l'industrie et de la positionner pour un succès à long terme, le parti a, au cours de son mandat, encouragé l'amélioration de la qualité des produits de la mer, permis aux pêcheurs de commercialiser leurs produits sur de nouveaux marchés, levé les plafonds sur les licences de transformation du crabe des neiges et lancé un nouveau programme de prêt aux entreprises de pêche.

-Il a également introduit récemment un programme de soutien à la commercialisation des produits de la mer, doté de 5,75 millions de dollars, afin d'aider à identifier et à développer de nouveaux marchés pour les produits de la mer locaux.

-Pour que le Fonds des pêches de l'Atlantique reste la pierre angulaire de sa stratégie, en stimulant l'innovation et la transformation dans le secteur du poisson et des fruits de mer, le parti propose d'allouer 4 millions de dollars pour soutenir l'infrastructure, l'innovation et les initiatives de partenariat scientifique.

-Il y a également 500 000 dollars disponibles dans le Fonds de recherche et de développement multi-espèces qui soutiendra l'investissement dans la recherche et le développement d'espèces aquacoles qui ne sont pas actuellement commercialisées dans la province.

Centre d'excellence pour les énergies propres

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

-il s'engage à faire face au changement climatique avec un double sentiment de responsabilité et d'opportunité. Afin de réduire l'empreinte environnementale de la province, il s'est engagé à atteindre le zéro net d'ici 2050. L'expression "zéro net" fait référence à l'équilibre, au sein d'une juridiction, entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites et les GES éliminés ou retirés de l'atmosphère.

-La demande de solutions en matière d'énergies renouvelables augmente dans le monde entier et les entreprises multiplient les investissements dans les industries vertes. Terre-Neuve-et-Labrador peut être un leader mondial dans la transition verte.

Elle préconise de travailler avec le secteur privé pour identifier les industries clés de la croissance propre et de s'appuyer sur les compétences existantes dans ces secteurs ; et de s'engager auprès des investisseurs du monde entier pour promouvoir Terre-Neuve-et-Labrador en tant que destination mondiale pour les investissements verts.

cherchent à obtenir un statut institutionnel internationalement garanti pour leurs croyances. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346, 461-463.

Diversité des espèces et faune sauvage

L'homme et la femme se trouvent également en présence de toutes les autres créatures. Ils peuvent et doivent les mettre à leur service et en jouir, mais leur domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu, qui en est l'auteur. L'homme doit découvrir et respecter cette valeur. C'est un merveilleux défi pour son intelligence, qui doit l'élever comme sur des ailes vers la contemplation de la vérité de toutes les créatures de Dieu, c'est-à-dire la contemplation de ce que Dieu voit de bon en elles. L'homme doit reconnaître toutes les créatures de Dieu pour ce qu'elles sont et établir avec chacune d'elles une relation de responsabilité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 113

Chacune des diverses créatures, voulue dans son être propre, reflète à sa manière un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. L'homme doit respecter la bonté particulière de chaque créature, afin d'éviter tout usage désordonné des choses qui serait un mépris du Créateur et entraînerait des conséquences désastreuses pour les êtres humains et leur environnement.

Catéchisme de l'Église catholique, 339

Il s'agit d'une responsabilité qui doit mûrir sur la base de la dimension globale de la crise écologique actuelle. Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, dans le contexte des relations étroites qui lient les différentes parties de l'écosystème, la valeur environnementale de la biodiversité, qui doit être gérée avec un sens des responsabilités et protégée de manière adéquate.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église,

466

Pétrole et gaz

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

-Il continuera à soutenir les femmes et les hommes qui travaillent dans l'industrie du pétrole et du gaz. Au cours de son précédent mandat, il a obtenu un investissement de 320 millions de dollars de la part d'Ottawa et a créé le groupe de travail sur la relance de l'industrie pétrolière et gazière pour aider à distribuer le financement afin de maximiser la valeur et l'emploi.

-Sur ce montant, 32 millions de dollars ont été consacrés au soutien du secteur provincial des services et de l'approvisionnement, et 16,6 millions de dollars supplémentaires ont permis de maintenir la raffinerie Come by Chance à l'arrêt et de garantir l'emploi pendant que le propriétaire cherche à trouver un acheteur ou un investisseur.

-Le gouvernement a également mis en place une initiative d'exploration accélérée pour inciter les entreprises à forer davantage de puits dans les meilleures zones d'intérêt. Il s'agit d'une mesure politique qui permettra de réinvestir tous les dépôts de garantie perdus à l'avenir, ce qui se traduira par l'injection de centaines de millions de dollars dans le secteur offshore de la province.

Le parti s'engage à faire en sorte que Terre-Neuve-et-Labrador soit un lieu privilégié au niveau mondial pour les investissements dans le pétrole et le gaz, en mettant l'accent sur l'exploration d'une manière durable sur le plan environnemental afin de favoriser la découverte et la production.

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que :

-il prévoit 1,59 milliard de dollars de redevances pétrolières pour 2025-2026.

Le parti considère l'industrie pétrolière et gazière comme un contributeur majeur à l'économie provinciale, employant directement plus de 3 000 Terre-Neuviens et Labradoriens. L'avenir est positif avec West White Rose qui devrait produire son premier pétrole l'année prochaine. Au cours de sa durée de vie de 14 ans, il devrait générer près de 20 milliards de dollars de produit intérieur brut et plus de 7 milliards de dollars de revenus du travail. Equinor continue de travailler à l'avancement du projet Bay du Nord. Nous continuerons à collaborer avec l'entreprise afin de maximiser les avantages pour notre province.

-Avec plus de 650 pistes et 20 bassins cartographiés, l'offshore offre également de nombreuses opportunités, notamment en raison de son faible taux de carbone par baril.

Afin d'accroître l'exploration et d'encourager les découvertes, le gouvernement propose d'allouer 90 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2026, à un fonds d'exploration en mer. Cette mesure encouragera les activités de forage, créera des emplois, renforcera la compétitivité mondiale à un moment critique et permettra à la province de réaliser son important potentiel en matière de ressources.

-20 millions de dollars sont alloués par l'intermédiaire du Fonds pour l'innovation et le développement des entreprises afin de développer les capacités de la province en matière d'approvisionnement et de services énergétiques et de faire de la province un lieu privilégié pour le développement de l'énergie.

-Près d'un million de dollars sont également alloués à la deuxième phase d'une évaluation des ressources en gaz naturel visant à dresser un inventaire des ressources gazières prouvées et potentielles dans le bassin Jeanne d'Arc.

Exploitation minière

Le plus récent énoncé de la plate-forme du parti (daté de 2019) stipule que :

Terre-Neuve-et-Labrador possède de riches gisements de minéraux dont le monde a besoin, y compris les matériaux nécessaires aux voitures électriques et à d'autres domaines où la demande est croissante. Cela offre des possibilités d'emplois bien rémunérés et d'activité économique dans nos régions rurales.

-Au cours de son précédent mandat, la Commission a alloué 1,7 million de dollars au soutien de l'industrie de l'exploration minérale par l'intermédiaire du programme d'aide aux prospecteurs et du programme d'aide à l'exploration junior. Il continuera à soutenir l'exploration et l'innovation afin de réaliser le potentiel de notre secteur minier d'une manière productive et durable, notamment en identifiant les possibilités d'extraction et de traitement secondaire à fort potentiel, et en revoyant le régime réglementaire provincial pour assurer un développement opportun et responsable.

Sylviculture

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-le secteur forestier provincial a une valeur marchande d'environ 340 millions de dollars, avec un total d'emplois directs de près de 2 000 personnes. La gestion de notre habitat forestier soutient les populations provinciales d'animaux sauvages et de gibier.

-La province a pris l'initiative d'une gestion efficace des incendies de forêt et des interventions d'urgence pour la protection à long terme des forêts, des communautés et des habitants du Canada atlantique, notamment en allouant 4,2 millions de dollars pour 2025 à la création d'un Centre des incendies de forêt de l'Atlantique, en s'appuyant sur les services aériens de la province, en achetant du matériel de lutte contre les incendies et en dispensant une formation approfondie au personnel du département chargé de la lutte contre les incendies de forêt.

-Quatre millions de dollars sont alloués à la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épicéa, qui est une approche

proactive de la prévention des épidémies de ravageurs forestiers qui menacent nos forêts. Le programme provincial de sylviculture soutient les efforts de reboisement en produisant chaque année entre cinq et sept millions de plants d'arbres de haute qualité au Centre pour le développement de l'agriculture et de la sylviculture.



Changement climatique

Nouveau pacte vert

Le dernier énoncé de politique publié par le parti (daté de 2021) indique qu'il préconise un nouveau pacte vert provincial visant à améliorer la situation sociale, économique et environnementale dans l'ensemble de la province, y compris :

-La consultation des groupes communautaires et des parties prenantes afin d'explorer l'approche la plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, assurer une transition juste pour les travailleurs des industries touchées, renforcer les protections environnementales, mettre à jour les lois du travail de la province, et d'autres actions dans le but de construire une société plus juste et plus équitable tout en travaillant à la protection de l'environnement.

Le parti déclare en outre que le changement climatique est une urgence mondiale et que la lutte contre le changement climatique est une priorité absolue.

-Il s'engage à réduire les émissions nettes de carbone à au moins 50 % des niveaux de 2005 d'ici 2030 et soutiendra les programmes visant à atteindre des émissions nettes de carbone nulles dans la province d'ici 2050.

-Il préconise d'atteindre l'objectif de zéro carbone en révisant la législation financière pour s'assurer que les leviers financiers provinciaux et les sociétés d'État sont alignés sur l'objectif de zéro carbone.

-Il soutient une transition juste pour les travailleurs à mesure que l'économie s'éloigne des combustibles fossiles, en veillant à ce qu'ils prospèrent tout en tirant parti de leurs compétences et de leur expérience pour atteindre les objectifs en matière de climat.

-Elle préconise de collaborer avec les municipalités de la péninsule d'Avon qui comptent un nombre important de navetteurs afin d'organiser des options de transport en commun appropriées dans la zone métropolitaine de St John's et de réduire ainsi la dépendance à l'égard des véhicules individuels.

Espèces, diversité et faune

La dernière déclaration de politique publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient :

-l'autorisation pour les chasseurs suppléants, sans limite de distance, de chasser le gibier au nom des chasseurs ayant des problèmes de mobilité et d'autres handicaps, et s'engage à faire pression sur le gouvernement pour qu'il pourvoie les postes vacants d'agents de protection de la faune au Labrador afin de garantir le respect des règlements et la préservation des populations fauniques de la province.

Reconnaissance du camp de base d'un trappeur et de ses tilts associés comme une seule entreprise et, par conséquent, facturation d'un seul permis d'occupation, y compris la création d'un groupe de travail entre les divisions des terres et de la faune pour examiner les questions en suspens concernant les trappeurs et s'engager dans une collaboration significative avec l'association des trappeurs de Terre-Neuve-et-Labrador.

Énergie et ressources

La dernière déclaration de politique publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise :

-l'augmentation des paiements de redevances pour les extracteurs de ressources naturelles de 3 % supplémentaires par an, et l'augmentation immédiate de leur taux d'imposition sur les sociétés à 20 %.



Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- le changement climatique

- Espèces, diversité et faune

Conservation et développement durable

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance dans l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris en :

- la mise en œuvre d'un plan pour la morue et le phoque, fondé sur la science, afin de rétablir les populations de morues et de phoques dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.
- en interdisant les sacs en plastique à usage unique
- Promouvoir la sylviculture provinciale, afin de créer davantage d'emplois et de retombées à valeur ajoutée pour les communautés locales.
- Mettre en œuvre un plan d'action pour l'agriculture afin de promouvoir la collaboration avec les agriculteurs pour développer le potentiel de la province.
- mettre en œuvre un programme de garantie des prêts agricoles, afin d'apporter une aide concrète à la province pour qu'elle puisse produire une plus grande partie de ses propres denrées alimentaires
- promouvoir l'industrie minière, en appliquant les leçons tirées de l'exploitation du pétrole et du gaz, en encourageant la géoscience et l'exploration.

L'économie de l'océan

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

- la grande majorité des ressources et des activités économiques qui sous-tendent l'économie de la province - la pêche, l'aquaculture marine, le pétrole et le gaz offshore, le transport maritime, les ports, le tourisme maritime et côtier - se produisent dans les eaux et les fonds marins du plateau continental.
- Les eaux contiguës et les fonds marins de la province étaient sous le contrôle de la province lorsque Terre-Neuve-et-Labrador est entrée dans la Confédération en 1949, et ils relèvent maintenant de la compétence fédérale.
- L'économie de l'océan fait vivre une grande partie de la population de la province et vaut des milliards de dollars ; elle devrait doubler d'ici à 2030.
- L'Accord atlantique, négocié entre la province et le gouvernement fédéral, a fait de la province et du gouvernement fédéral les cogestionnaires de l'industrie pétrolière et gazière offshore de la province, et le "principal bénéficiaire" de cette industrie. Le projet de loi C-69 a donné lieu à des règlements plus coûteux et plus longs qui menacent l'économie des ressources de la province, et diminue les principes de gestion conjointe établis dans l'Accord atlantique en transférant les décisions de gestion clés aux agences fédérales et au cabinet fédéral, privant ainsi la province de son plein droit aux bénéfices des ressources pétrolières et gazières en mer. Le parti préconise la lutte pour les droits de la province.
- L'Accord atlantique, négocié entre la province et le gouvernement fédéral, a fait de la province et du gouvernement fédéral les cogestionnaires de l'industrie pétrolière et gazière extracôtière de la province, et le "principal bénéficiaire" de cette industrie. Le projet de loi C-69 a donné lieu à des règlements plus coûteux et plus longs qui menacent l'économie des ressources de la province, et diminue les principes de gestion conjointe établis dans l'Accord atlantique en transférant les décisions de gestion clés aux agences fédérales et au cabinet fédéral, privant ainsi la province de son plein droit aux bénéfices des ressources pétrolières et gazières en mer. Le parti préconise la lutte pour les droits de la province.
- Il préconise l'application des principes de gestion conjointe et d'avantages économiques de l'Accord atlantique à la pêche provinciale, y compris un accord fédéral-provincial de cogestion de tous les poissons, mollusques et crustacés, de l'habitat du poisson et des mammifères marins, y compris des quotas d'exploitation pour toutes les espèces marines sur et au-dessus des fonds marins qui constituent une partie contiguë de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nouvelles industries océaniques

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) stipule que :

- En plus des industries océaniques traditionnelles des provinces, qui continuent de croître et d'innover, une révolution technologique est en train de remodeler et de diversifier les économies océaniques ici et dans le monde entier. Il s'agit notamment des technologies gaz-câble pour la production d'électricité à partir de gaz naturel en mer, de l'énergie éolienne en mer, de l'énergie marémotrice et houlomotrice, de l'exploitation minière des fonds marins et de la biotechnologie marine (la création de produits à partir d'organismes marins). Le potentiel à long terme d'innovation, d'investissement, d'emploi et de croissance économique offert par les nouvelles industries et l'expansion des industries existantes dans notre économie océanique est impressionnant.

La liaison électrique sous-marine de la province avec les marchés nord-américains permet à la province de répondre à la demande d'énergie plus propre en Amérique du Nord et d'inciter les gros consommateurs d'électricité à implanter leurs industries ici, à proximité d'une source d'énergie propre à l'échelle industrielle. Elle préconise de demander l'avis des leaders de l'industrie sur le développement de ce potentiel.

Exploitation minière

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

- l'exploitation minière est une activité économique de plusieurs milliards de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador, qui dispose d'une masse continentale riche en minéraux plus grande que de nombreux pays, mais qui reste relativement inexplorée.
- C'est l'une des juridictions les plus attrayantes au monde pour les investissements dans la prospection et le développement miniers. L'abondance des sources d'énergie propre fait de Terre-Neuve un lieu attractif pour la transformation des minéraux en produits à valeur ajoutée.
- Elle craint que l'excès de réglementation du gouvernement fédéral dans le projet de loi C-69 ne décourage les investissements dans l'exploration minérale et le développement minier, et préconise de s'attaquer à ce problème avec le gouvernement fédéral.

Elle s'engage à faire de Terre-Neuve-et-Labrador une juridiction attrayante au niveau mondial pour l'exploration et le développement, alors que les besoins en ressources naturelles augmentent dans le monde.

Sylviculture

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

Le secteur forestier de Terre-Neuve-et-Labrador emploie plus de 5 000 hommes et femmes, directement et indirectement, et contribue pour plus de 250 millions de dollars par an à l'économie provinciale.

- L'industrie forestière de la province est un leader en matière de pratiques forestières durables et de gestion des forêts pour les générations futures.
- Elle préconise la protection, la promotion et le partenariat avec les travailleurs et les entreprises du secteur forestier afin d'accroître les possibilités économiques dans les industries forestières provinciales.

Agriculture et agroalimentaire

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) stipule que :

- l'industrie agricole et agroalimentaire fournit des emplois directs et indirects à 6 500 personnes et a des ventes évaluées à 500 millions de dollars par an, grâce à l'expansion des fermes et à la production à valeur ajoutée dans l'industrie laitière. Les coûts de l'énergie et de l'alimentation sont des facteurs limitant la production et doivent être pris en compte.

Il préconise le lancement immédiat de consultations approfondies avec les agriculteurs et les entreprises de transformation et de commercialisation afin de trouver le meilleur moyen d'alléger les pressions économiques uniques qui pèsent sur l'agriculture et la production alimentaire à Terre-Neuve-et-Labrador, et d'identifier les meilleurs moyens pour le gouvernement de promouvoir l'expansion de la production de denrées alimentaires fraîches et transformées.

Points à méditer : La gestion de la création

De nombreuses voix, dont celles des scientifiques, du Vatican et des Nations unies, s'accordent à dire que pour éviter un réchauffement catastrophique de la planète, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne de la planète doit être limitée à 1,5 degré centigrade.5 degrés centigrades ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux (collectivement appelés "gaz à effet de serre" ou GES) doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici à 2050. Le Canada s'est actuellement engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030, mais selon le vérificateur général fédéral, il pourrait ne pas atteindre cet objectif. D'autres se demandent si l'engagement du Canada est suffisamment important pour être équitable par rapport aux autres pays.

Les graphiques ci-dessous illustrent différents aspects des émissions de GES au Canada, sur la base des données complètes les plus récentes. Ils offrent un riche terrain de réflexion sur l'application de l'enseignement social catholique. Le premier graphique, intitulé "Figure 9", montre les émissions par personne dans chaque province, par province. Le second, intitulé "Tableau 2", montre les niveaux d'émissions pour diverses industries en 2005 (l'année "de référence" par rapport à laquelle la plupart des comparaisons internationales de GES sont mesurées), en 2019 et en 2022. Le troisième, intitulé "Graphique 20", montre comment le gouvernement fédéral appréhende les niveaux d'émissions passés et comment il prévoit d'atteindre le niveau convenu d'ici 2030.

- **Émissions à Terre-Neuve-et-Labrador :** La figure 9, qui présente les comparaisons provinciales par habitant, suggère que Terre-Neuve-et-Labrador fait partie d'un groupe intermédiaire (avec la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse) dont les émissions se situent juste en dessous de la moyenne nationale canadienne actuelle de 18,2 tonnes par personne, entre l'Alberta et la Saskatchewan, qui émettent le plus, et le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, qui émettent le moins. Il semblerait toutefois qu'il reste du travail à faire si Terre-Neuve-et-Labrador veut rattraper la moyenne mondiale actuelle de 5,9 tonnes par personne et par an (ligne dorée de la figure 9), et plus encore si elle souhaite atteindre l'objectif mondial pour 2030, à savoir 2,1 tonnes par personne et par an (ligne verte).
 - Qu'est-ce que la population de Terre-Neuve-et-Labrador peut ou doit faire pour participer à la campagne mondiale de réduction des niveaux d'émissions ? Quels sont les choix qui s'offrent à une province désireuse d'agir avec prudence ?
 - Que peuvent ou doivent faire, le cas échéant, les autres provinces et/ou le gouvernement fédéral ?

- Émissions industrielles :** Le tableau 2 indique des tendances à la fois encourageantes et préoccupantes dans diverses industries. Par exemple, il indique que les émissions causées par la production d'électricité ont été réduites de plus de moitié au Canada, et que des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres industries lourdes. En revanche, les émissions des secteurs du pétrole et du gaz, de l'agriculture et du bâtiment ont continué à augmenter. Que peut-on ou doit-on faire à ce sujet, en gardant à l'esprit les principes de subsidiarité, de solidarité, de bien commun et de caractère sacré de la vie ?
- La juste part du Canada :** Le graphique 20 semble poser un défi à tous les Canadiens, où qu'ils vivent.

- Par exemple, il est décevant de constater que les niveaux d'émissions pour les 20 premières années indiquées dans le graphique sont restés relativement constants, l'essentiel des réductions étant prévu pour les 10 dernières années, à des moments qui se situent maintenant dans le futur. Il semble décevant de constater que les courbes relatives aux phénomènes sociaux montrent l'essentiel des progrès dans le futur, alors que peu d'améliorations ont été apportées au cours des années qui ont suivi la prise d'engagements. Faut-il qu'il en soit toujours ainsi ? En supposant que cela soit vrai dans ce cas, pouvons-nous ou devrions-nous faire mieux ?
- Le graphique semble également suggérer que même si nous atteignons l'objectif de 2030 en tant que nation, nous avons tous beaucoup de travail à faire au-delà : notre nation s'est seulement engagée à réduire les émissions jusqu'à un point où nous produisons environ six fois plus d'émissions que le reste du monde. Si cela est vrai, pouvons-nous ou devons-nous faire mieux ?

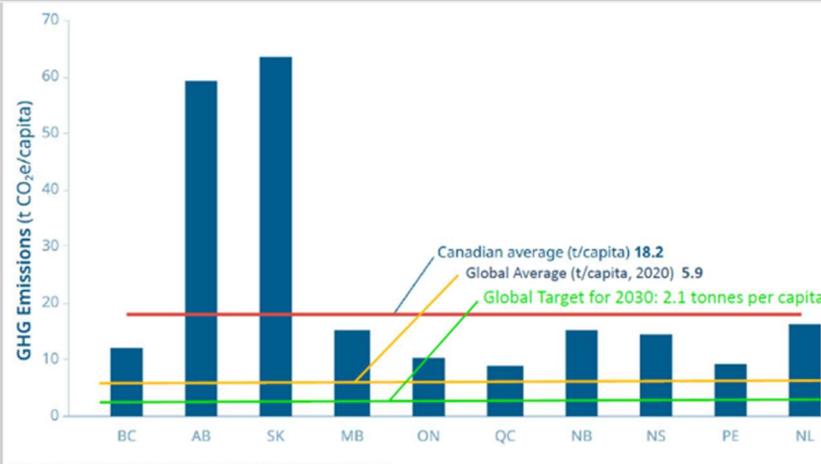


Figure 9. GHG emissions per capita by province in 2022

Data sources: 2024 National Inventory Report, Statistics Canada³²
- Global Average: Global Greenhouse Gas Emissions, Environment & Climate Change Canada, 2023
- Global Target for 2030: Towards Climate Neutrality by 2050, OECD library

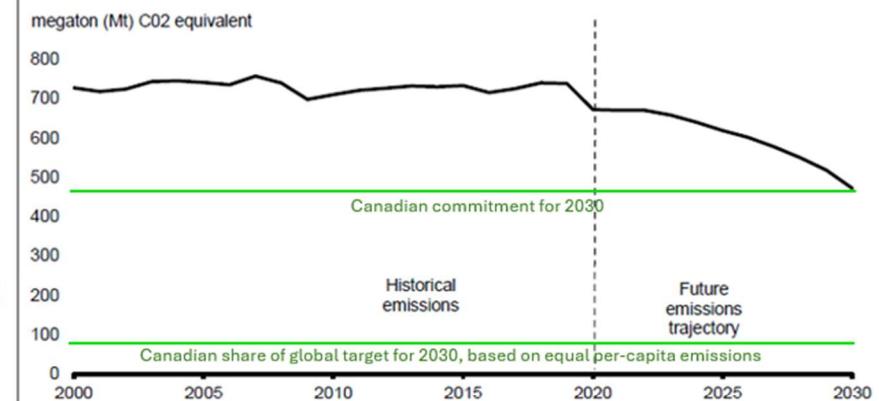
Chart Source: Pembina Institute, All Together Now (July 2024) - <https://www.pembina.org/sites/default/files/2024-07/All%20Together%20Now.pdf>
Annotated to include Global Average and Global Target by Catholic Conscience using above sources

Table 2. Canada's emissions by economic sector in key years

Economic sector	Emissions (Mt CO ₂ e)			% Change 2005-2022
	2005 Canada's baseline year	2019 pre-pandemic	2022 post-pandemic	
Canada total	761	752	708	-7.1%
Oil and Gas	195	226	217	11.0%
Electricity	117	61	47	-59.4%
Transport	156	170	156	0.1%
Heavy Industry	88	79	78	-11.5%
Buildings	85	94	89	4.5%
Agriculture	66	69	70	7.0%
Waste and Others	55	52	51	-7.8%

Note: Waste and Others includes Coal Production, and Light Manufacturing, Construction and Forest Resources

Chart 20
Aggregate Historical and Future Trajectory of GHG Emissions, 2000-2030



Note: Historical data excludes effects from land use, land use change and forestry sector (LULUCF) while future emissions include these effects.

Source: Environment and Climate Change Canada (2022), National Inventory Report 1990-2020 and 2030 Emissions Reduction Plan.

Sources:

- Left, top & bottom: Pembina Institute, *All Together Now* (2024) accessed at: <https://www.pembina.org/pub/all-together-now>
- Above: Canadian Federal Budget 2023, pg 16
- Annotated by Catholic Conscience, using references cited

Greenhouse Gas (GHG) Emissions in Canada

Famille, communauté et bien commun

Rôle de la famille | Soins de santé et soins aux personnes âgées | Éducation et jeunes travailleurs | Culture, arts et tourisme

La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

Enseignement catholique

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 166

Le rôle et le développement de la famille

"Honore ton père et ta mère".
- le 4^e commandement

La famille est la première cellule de la société.
C'est là que commence l'éducation et que la Parole de Dieu est cultivée pour la première fois. **La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 209-214

L'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement et des autres institutions humaines est de favoriser la vie et la dignité humaines en maintenant des conditions sociales qui nous permettent et nous encouragent à grandir de manière authentique et à servir Dieu les uns dans les autres, et donc à promouvoir ce qui est vraiment dans l'intérêt commun. Cela commence par l'éducation et l'épanouissement des familles, ainsi que par le soutien aux personnes âgées et aux autres membres marginalisés de la société.

Soins de santé

Parmi les causes qui contribuent fortement au



Rôle et soutien de la famille

Garde d'enfants

La dernière déclaration de programme du parti (datée de 2019) indique que :

- lors de son précédent mandat, il a rapidement tenu son engagement de mettre en place des services de garde d'enfants à 25 dollars par jour, permettant ainsi à davantage de parents de travailler, contribuant à la croissance de l'économie et garantissant que davantage d'enfants bénéficient d'un apprentissage et d'une prise en charge précoce de qualité.
- Afin de répondre aux problèmes identifiés de concurrence salariale dans d'autres secteurs au Labrador, il a également mis en place un système d'indexation des tarifs pour les services de garde d'enfants opérant dans la région afin de soutenir le recrutement et la rétention des éducateurs de la petite enfance (EPE), et a lancé le programme pilote pour les soignants occasionnels.
- Le parti préconise de continuer à travailler avec le secteur de l'apprentissage précoce et de la garde d'enfants afin d'améliorer l'accessibilité pour les familles et de continuer à augmenter le nombre de places réglementées, et d'entreprendre un examen des réglementations afin de façonner l'avenir de l'apprentissage précoce dans toute la province.

Le budget 2025 du parti indique que le parti reste ferme dans son engagement à faire progresser l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, et propose :

- l'allocation de 110 millions de dollars pour soutenir le programme de subventions de fonctionnement et les services de garde d'enfants à 10 jours.
- 3,9 millions de dollars pour des projets visant à augmenter le nombre de places de garde d'enfants et d'apprentissage précoce.
- 1,7 million de dollars pour des bourses et des subventions destinées aux étudiants souhaitant devenir éducateurs de la petite enfance.

Le budget 2025 du parti précise en outre que :

- pour aider à promouvoir le bien-être des enfants et des familles, la subvention pour l'inclusion dans les camps d'été fournit un financement pour le coût de l'embauche d'une personne de soutien pour aider les enfants handicapés à participer à un camp d'été. Depuis 2023, 27 familles et 20 organisations ont reçu des fonds pour faciliter la participation de dizaines d'enfants handicapés à des programmes de camps d'été.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Soins primaires

Le dernier énoncé du programme du parti (daté de 2019) préconise une voie audacieuse pour faire de la province, qui connaissait alors les taux les plus élevés de mortalité par cancer, maladies cardiaques et accidents vasculaires cérébraux, maladies respiratoires et diabète au Canada, l'une des plus saines du Canada d'ici 2031, en :

- des initiatives politiques progressives, inclusives et sensibles à la culture, tant au niveau communautaire que provincial, y compris l'élaboration d'un plan à coût neutre pour améliorer l'état de santé des résidents de la province, et l'utilisation des économies réalisées dans le domaine des soins de santé pour investir dans l'infrastructure et les programmes de santé communautaire ; et
 - rendre les choix plus sains plus accessibles.
 - nommer le Dr Patrick Parfrey et Sœur Elizabeth Davis des Sœurs de la Miséricorde pour élaborer un plan décennal de transformation des soins de santé provinciaux, comprenant la mise en œuvre d'initiatives visant à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé à moindre coût, à augmenter le taux de satisfaction des patients et à assurer un meilleur contrôle des coûts et de la réduction des risques.
 - Au lieu de réduire les coûts, réinvestir les économies réalisées grâce à un système de soins de santé fondé sur la valeur dans l'amélioration des déterminants sociaux de la santé et du bien-être des habitants de la province.
 - compenser les modes de vie sédentaires et l'augmentation du temps passé devant un écran en facilitant les modes de vie sains et physiquement actifs pour les résidents de la province grâce à l'introduction d'un crédit d'impôt pour la promotion de l'activité physique (PPA), applicable aux coûts associés aux cours de conditionnement physique et à l'inscription à des programmes sportifs.
 - compenser la faible densité de la population provinciale en continuant à développer des protocoles de santé en ligne et de télémédecine.
- l'achèvement du projet d'hôpital de soins aigus de Corner Brook, qui devait ouvrir ses portes en 2023 et commencer à desservir l'ouest de Terre-Neuve et le sud du Labrador avec les mêmes services que l'hôpital régional Western Memorial, ainsi qu'un centre de soins anticancéreux élargi. Le projet comprenait l'allocation de 2 millions de dollars à la Fondation de l'hôpital régional de l'Ouest, pour un scanner TEP.

sous-développement et à la pauvreté, il faut mentionner l'analphabétisme, le manque de sécurité alimentaire, l'absence de structures et de services, les mesures inadéquates pour garantir les soins de santé de base , et le manque d'eau potable et d'assainissement. - 166, 447 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Soutien aux personnes âgées

Si les personnes âgées se trouvent dans des situations de souffrance et de dépendance, elles ont besoin non seulement de services de santé et d'une assistance appropriée, mais aussi et surtout d'être traitées avec amour.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 222

L'éducation

"Que Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, sa beauté austère et simple, son caractère sacré et inviolable ; qu'il nous aide à voir combien l'éducation dans la famille est douce et irremplaçable.

qu'elle nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'elle nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. Que nous apprenions enfin la leçon du travail" *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* 210, citant St Paul VI, *Discours à Nazareth* (5 janvier 1964).

Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine et technologique, qui est nécessaire à l'exercice fructueux des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide et souvent imprévisible dans son évolution. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 289-290.

Culture, arts et tourisme

Face à la rapidité des progrès technologiques

-Améliorer le Medical Transportation Assistance Program (MTAP) pour aider les personnes qui doivent se déplacer pour des services médicaux spécialisés assurés, notamment en réduisant la franchise pour les véhicules privés de 1 500 km à 500 km, et en permettant aux bénéficiaires d'une aide au revenu de demander un tarif d'hébergement privé de 25 dollars par nuit, avec une indemnité de repas.

-Améliorer les soins de santé primaires en continuant d'augmenter le nombre d'équipes de soins de santé primaires dans toute la province, en améliorant le champ d'exercice des prestataires de soins de santé, en augmentant le nombre d'infirmières praticiennes, en comblant les postes vacants dans les autorités sanitaires régionales (ASR) et en continuant de soutenir le programme de bourses pour les médecins qui a attiré de nouveaux médecins dans la province.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que des investissements records ont permis d'augmenter le budget des soins de santé de plus de 40 % depuis 2020, et que des résultats positifs sont en train d'être obtenus.

- Plus de 2 500 opérations orthopédiques ont été réalisées en 2024, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023, et les temps d'attente non urgents pour l'IRM ont diminué de 13 % dans la zone urbaine de l'est de NL Health Services.

-Le recours à des infirmières intérimaires a diminué de 42 % par rapport à son niveau le plus élevé.

-124 000 comptes ont été créés sur MyHealthNL.

-Plus de 200 patients ont bénéficié du programme innovant fly-in/fly-out pour le cathétérisme cardiaque, ce qui leur a permis de rentrer chez eux le jour même, libérant ainsi des lits d'hôpitaux.

-Des équipes orthopédiques itinérantes ont réalisé près de 500 opérations de remplacement d'articulations, améliorant considérablement les résultats et la qualité de vie des patients.

Équipes de soins familiaux

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-Les équipes de soins familiaux ont été mises en place il y a tout juste quatre ans, en 2021. Aujourd'hui, elles constituent un aspect essentiel de la prestation des soins primaires, avec 75 000 personnes connectées aux équipes. Il y a 23 équipes de soins familiaux en activité, et d'autres sont en cours de développement. Ces équipes permettent aux professionnels de la santé, notamment aux médecins de famille, aux infirmières praticiennes, aux pharmaciens, aux professionnels des soins infirmiers et aux prestataires de soins paramédicaux, de travailler en collaboration pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux de chacun. Pour les prestataires de services, elles sont bénéfiques car elles peuvent contribuer à promouvoir la satisfaction et le bien-être professionnels, ainsi que les possibilités d'apprentissage partagé.

-Pour 2025, 35 millions de dollars sont alloués à l'embauche de prestataires de soins de santé supplémentaires pour les équipes existantes, ainsi qu'à la création de nouvelles équipes.

Infrastructure de santé

Le discours sur le budget 2025 du parti indique qu'il continue à travailler sur l'amélioration de l'accès aux soins, y compris l'allocation de :

-23 millions de dollars pour soutenir la phase de planification et de développement du nouveau campus hospitalier de soins aigus à Kenmount Crossing.

7 millions de dollars pour l'avancement du nouveau centre de santé et de bien-être du centre-ville.

-3 millions de dollars pour le réaménagement de l'hôpital pour enfants Janeway et le transfert des services de santé pour les femmes du Centre des sciences de la santé au Janeway, afin d'augmenter le nombre de lits d'hospitalisation au Centre des sciences de la santé.

-1 million de dollars pour le remplacement de l'établissement de soins de longue durée de Bay St. George.

-1 million de dollars pour le réaménagement du bureau du médecin légiste en chef.

-450 000 \$ pour moderniser les installations de camping du parc Pippy en prévision de la saison touristique estivale et des Jeux du Canada de 2025.

-342 500 dollars pour la poursuite de la planification d'un nouveau complexe récréatif multiplex.

Thérapies médicamenteuses

Dans son discours sur le budget 2025, le parti déclare qu'il est prioritaire de veiller à ce que les résidents admissibles reçoivent les traitements médicamenteux essentiels, comme en témoignent les plus de 200 millions de dollars alloués au Plan de médicaments sur ordonnance. Pour 2025, environ 17 millions de dollars de nouveaux fonds seront utilisés pour ajouter 18 médicaments au formulaire, ciblant des traitements contre le cancer, les maladies cardiovasculaires, les tumeurs associées à la sclérose tubéreuse complexe et la réduction du risque d'infection par le VIH-1.

Fécondation in vitro (FIV)

Dans son discours sur le budget 2025, le parti affirme que l'infertilité touche une personne sur six et peut avoir un impact sur sa qualité de vie et son bien-être. Son engagement à étendre les services de fertilité dans la province et à inclure la FIV confirme son engagement à veiller à ce que les personnes qui ont besoin d'un traitement de fertilité puissent le recevoir dans la province.

-Il propose d'allouer 3,2 millions de dollars, y compris une subvention accrue pour le financement de la FIV jusqu'à 20 000 dollars, et de collaborer avec les parties prenantes pour mettre en place des services de FIV dans la province.

Recrutement

Compilé par Catholic Conscience à partir des publications officielles des partis enregistrés

disponibles au 30 juin 2025. Ce document ne donne qu'un aperçu des politiques des partis.

Veuillez consulter les sites web officiels des partis pour obtenir une image complète et actualisée.

Veuillez lire, prier et voter en accord avec votre conscience bien formée.

et économiques, et à la transformation tout aussi rapide des processus de production et de consommation, un important travail éducatif et culturel est nécessaire et urgent. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 376, 401

"Certains pays économiquement prospères tendent à être proposés comme modèles culturels aux pays moins développés ; au contraire, chacun de ces pays devrait être aidé à croître de façon distincte et à développer sa capacité d'innovation tout en respectant les valeurs de sa propre culture. Le désir superficiel et pathétique d'imiter les autres conduit à copier et à consommer au lieu de créer, et favorise une faible estime de soi au niveau national.

"Nous oublions qu'il n'y a pas de pire forme d'aliénation que de se sentir déraciné, de n'appartenir à personne. Une terre ne sera féconde, et ses habitants ne porteront des fruits et ne donneront naissance à l'avenir, que dans la mesure où elle pourra favoriser le sentiment d'appartenance de ses membres, créer des liens d'intégration entre les générations et les différentes communautés, et éviter tout ce qui nous rend insensibles aux autres et conduit à une plus grande aliénation."

Pape François, *Fratelli tutti*, 51-53

Le discours sur le budget 2025 du parti indique qu'en 2025, la province disposera de 84 places réservées aux étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador à la faculté de médecine, que les places dans le programme de soins infirmiers de l'Université Memorial ont été augmentées de 25 % et que le nombre de places d'infirmières praticiennes a été doublé pour atteindre 40.

Plus de 300 étudiants de premier cycle de la faculté de médecine et plus de 300 étudiants en résidence apprennent et travaillent à Terre-Neuve-et-Labrador. À la faculté d'infirmières, environ 340 futures infirmières sont inscrites.

Environ 97 % des diplômés en soins infirmiers de l'année dernière ont été recrutés pour travailler à Terre-Neuve-et-Labrador, le pourcentage le plus élevé de l'histoire de la province.

-Plus de 140 médecins et 1 100 infirmières ont été recrutés depuis avril 2023.

Conscient de la nécessité de continuer à investir dans le recrutement et la rétention, il a alloué 10 millions de dollars au recrutement, en plus des quelque 7 millions de dollars alloués à la faculté de médecine et du financement nécessaire pour augmenter le nombre de places au premier cycle pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens, élargir le programme canadien et international de médecine interne, créer des stages longitudinaux intégrés et augmenter la rémunération des précepteurs et les soutiens aux apprenants.

Innovation en matière de santé

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que :

-il a alloué 140 \$ en 2025 dans le cadre d'un investissement de 620 millions de dollars pour un nouveau système d'information sur la santé.

Dans le cadre de son plan visant à créer un système plus efficace et efficient, il construit une clinique de soins ambulatoires et deux centres de soins d'urgence dans le nord-est d'Avalon afin de fournir des services améliorés à 50 % de la population de la province. Soutenues par un investissement de 15 millions de dollars, les nouvelles installations réduiront la pression exercée sur les salles d'urgence et les établissements de soins aigus de plus grande envergure.

-Un million de dollars supplémentaires est alloué à l'aide au transport médical pour renforcer les améliorations lancées l'année dernière.

-4 millions de dollars supplémentaires sont alloués au traitement préventif du cancer, comme le dépistage du papillomavirus humain et l'extension du programme de dépistage du cancer du poumon. L'âge d'éligibilité au dépistage du cancer du sein a été ramené à 40 ans.

Soins paramédicaux

Le budget 2025 du parti alloue 26 millions de dollars au développement d'un système intégré d'ambulances routières et aériennes qui améliorera la façon dont les patients sont transportés vers les établissements de soins de santé, dont plus de 8,5 millions de dollars pour étendre les services d'évacuation médicale d'urgence par hélicoptère et 6,5 millions de dollars pour recruter et maintenir en poste des professionnels paramédicaux.

Santé mentale et toxicomanie

Le budget 2025 du parti alloue plus de 22 millions de dollars à l'expansion des services de santé mentale et de toxicomanie, y compris l'ouverture d'un nouveau Centre de santé mentale et de toxicomanie et.. :

-plus de 6 millions de dollars pour soutenir le rétablissement des toxicomanies, y compris une unité de 10 lits au Labrador, et des maisons de rétablissement.

-Plus de 5 millions de dollars pour permettre à The Gathering Place de fournir un soutien social et des services aux personnes vulnérables.

-Plus de 3,6 millions de dollars pour des établissements de santé mentale à régime progressif et des services de soutien communautaire intégrés.

-5,7 millions de dollars pour permettre à Choices for Youth de mettre en place des services pour les jeunes vulnérables.

-Environ 1,5 million de dollars pour permettre à l'équipe de réduction des risques de continuer à fournir des soins aux personnes vulnérables.

-plus de 600 000 dollars pour accroître la disponibilité des kits de naloxone afin d'aider les personnes risquant une overdose d'opioïdes.

Soins de longue durée

Le dernier énoncé de programme du parti (daté de 2019) indique que la province a la population la plus âgée du Canada et qu'elle continue de vieillir plus rapidement que toute autre juridiction du pays. Avec un résident sur cinq âgé de plus de 65 ans, la province a l'occasion de montrer la voie en ce qui concerne les personnes âgées et les soins de longue durée. Elle s'est engagée à collaborer avec le gouvernement fédéral pour élaborer des normes, y compris des approches novatrices telles que l'assurance publique pour les soins de longue durée.

Pauvreté périodique

Le dernier énoncé du programme du parti (daté de 2019) stipule que :

-La pauvreté périodique se produit lorsque les personnes à faible revenu ne peuvent pas se permettre ou accéder à des produits périodiques appropriés. Un rapport de 2018 de Plan International Canada a révélé qu'une Canadienne sur trois âgée de moins de 25 ans a du mal à s'offrir des produits hygiéniques, et que le coût est souvent plus élevé dans les zones rurales.

-Près d'un jeune Canadien sur sept a quitté l'école prématurément ou l'a complètement manquée parce qu'il n'avait pas accès aux produits hygiéniques dont il avait besoin pour gérer ses règles. Cela se traduit par des occasions manquées, des conversations gênantes et des solutions peu hygiéniques.

-il s'engage à fournir gratuitement des produits hygiéniques dans les écoles aux personnes qui en ont besoin. Les personnes qui ont leurs règles devraient pouvoir accéder aux produits d'hygiène sans se soucier du coût ou de la gêne.

-L'atténuation des problèmes liés à l'accès aux produits hygiéniques pour les jeunes qui fréquentent l'école constitue une étape importante dans la lutte contre la pauvreté liée aux règles dans la province.

Soins aux personnes âgées

La dernière déclaration de programme du parti (datée de 2019) stipule que :

- il poursuivra la mise en place du défenseur provincial des personnes âgées, afin de faciliter la vie de ces dernières.
- Il élaborera un guide de programme intergénérationnel pour combler le fossé entre les jeunes et les adultes plus âgés, qui peut être attribué à divers facteurs tels que la mobilité des familles, les maisons unifamiliales et l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant dans des résidences assistées et des maisons de soins de longue durée. Le fait de relier les générations profite à la fois aux enfants et aux personnes âgées, en améliorant la santé physique et mentale et en offrant des possibilités d'apprentissage mutuel.

Le discours du parti sur le budget 2025 stipule que :

- la Prestation aux aînés et son seuil d'admissibilité seront indexés à compter de 2025. Cette mesure s'ajoute à l'augmentation de 15 % des trois dernières années et viendra en aide à 50 000 personnes âgées de 65 ans ou plus, pour un coût estimé à 63 millions de dollars en 2025-26. Le Plan pour la santé et le bien-être des personnes âgées améliorera le soutien provincial à la population vieillissante, en veillant à ce qu'elle puisse vivre de façon autonome chez elle ou dans sa communauté, dans la dignité et la sécurité.
- Le budget prévoit également un investissement supplémentaire de 15,7 millions de dollars dans des vaccins destinés à protéger les personnes âgées, notamment un vaccin contre le zona, un virus douloureux qui affecte la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes, ainsi qu'un vaccin antipneumococcique et un vaccin contre le virus de la rhinite allergique.
- Au cours des deux années précédant le budget, plus de 300 groupes d'aînés et organismes de services aux aînés ont reçu des fonds dans le cadre de l'Initiative pour l'inclusion sociale des aînés. Pour 2025, 200 000 dollars ont été alloués pour promouvoir l'inclusion sociale et le bien-être des personnes âgées.

Éducation et jeunes travailleurs

K-12

Dans son discours sur le budget 2025, le parti déclare qu'il préconise d'augmenter les crédits alloués à l'éducation primaire et secondaire :

- il préconise d'augmenter les allocations aux services d'enseignement K-12 de 20 millions de dollars, pour atteindre 44 millions de dollars en 2026, ce qui se traduira par l'ajout de plus de 400 éducateurs et assistants d'apprentissage.
- Pour s'assurer que les élèves ont accès à une alimentation saine à l'école, il propose de poursuivre son engagement à étendre les programmes de restauration scolaire à toutes les écoles de la maternelle et de la maternelle à la 9e année.
- Il a alloué 250 000 dollars pour améliorer les ressources éducatives indigènes dans le système scolaire de la maternelle à la 12e année.
- Pour transformer les salles de classe provinciales en environnements dynamiques et technologiques qui favorisent la créativité et l'innovation, il a alloué 5 millions de dollars supplémentaires pour les appareils technologiques et l'infrastructure connexe dans les écoles, et propose d'augmenter ce montant à 10 millions de dollars par an l'année prochaine.

Dans sa lettre de mandat pour 2021, le parti a demandé au ministre de l'Éducation de :

- poursuivre le développement d'initiatives en matière de garde d'enfants, y compris le travail sur l'accessibilité financière et l'augmentation du nombre de places disponibles.
- d'élaborer un plan pour la mise en œuvre de l'école maternelle.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour l'éducation, notamment en réexaminant les itinéraires de bus et le modèle de prestation de services pour les élèves sourds et malentendants et en soutenant, par le biais de la politique de sécurité et de bienveillance dans les écoles et des lignes directrices pour les 2SLGBTQIA+, les pratiques inclusives, l'apprentissage professionnel, le dialogue ouvert, le développement des ressources et les activités dirigées par les élèves.
- Réviser et mettre à jour le programme scolaire actuel et concevoir de nouveaux programmes sur la culture, l'histoire et les traditions des peuples indigènes de la province.

Infrastructures scolaires

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que plus de 70 millions de dollars seront investis en 2025 pour faire avancer les projets d'infrastructure scolaire, y compris :

- 55,95 millions de dollars pour de nouvelles écoles à Paradise, Kenmount Terrace, Cartwright et Portugal Cove-St. Philip's.
- 1,9 million de dollars pour l'achèvement du réaménagement de l'école Rocher-Du-Nord.
- 12,5 millions de dollars pour l'extension et le réaménagement en cours du Dorset Collegiate à Pilley's Island.
- 150 000 \$ pour la planification de l'École Boréale à Happy Valley-Goose Bay, de l'école élémentaire Pasadena et des écoles de St. John's.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'alphabétisation des adultes de la province.

Apprentissage

La dernière déclaration de la plate-forme du parti (datée de 2019) indique que dans le cadre de son objectif d'inverser l'exode des jeunes, elle préconise le développement d'un marché du travail local prospère pour les projets d'infrastructure provinciaux, y compris :

- exiger des entrepreneurs qui soumissionnent pour des projets d'infrastructure du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador qu'ils donnent la priorité à l'embauche de travailleurs qualifiés basés à Terre-Neuve-et-Labrador, et qu'ils s'engagent à embaucher et à encadrer des apprentis.

L'engagement continu en faveur de l'éducation et du développement des compétences, y compris les possibilités pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens d'entrer dans l'industrie technologique et l'écosystème de l'entrepreneuriat, augmentant ainsi les qualifications des travailleurs locaux pour qu'ils puissent soumissionner et travailler avec succès sur les projets d'infrastructure du gouvernement.

L'objectif est d'accroître les compétences, y compris les possibilités pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens d'entrer dans l'industrie technologique et l'écosystème de l'entrepreneuriat, augmentant ainsi les qualifications des travailleurs locaux pour qu'ils puissent répondre aux appels d'offres et travailler sur les projets d'infrastructure du gouvernement.

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que :

- L'investissement provincial annuel de près de 160 millions de dollars permet aux individus d'embrasser des carrières en demande. La province offre certaines des prestations les plus généreuses du Canada, notamment en ce qui concerne les frais de scolarité, les livres, les frais de subsistance et les services de garde d'enfants.
- Elle propose de réduire les obstacles financiers à l'obtention d'un certificat de compagnon en éliminant les frais pour les apprentis et les personnes qualifiées pour un métier.
- En 2024, il a lancé le programme Working Opportunities pour éliminer les obstacles à l'éducation, et a déjà aidé des dizaines de personnes, y compris des mères célibataires et de jeunes adultes, à poursuivre des carrières dans des domaines tels que les soins infirmiers, l'entretien automobile et la menuiserie.
- Le programme d'apprentissage d'été pour les jeunes, en partenariat avec Compétences Canada, offre aux élèves du secondaire un aperçu de ces carrières passionnantes et leur permet d'apprendre tout en gagnant de l'argent, en accumulant des heures d'apprentissage précieuses en vue de l'obtention d'un certificat. Les employeurs bénéficient d'une subvention salariale de 75 %, ce qui leur permet d'investir plus facilement dans la prochaine génération de travailleurs qualifiés. La croissance du programme est remarquable, passant de 12 participants en 2023 à 80 en 2025.

La dernière déclaration de la plateforme du parti (datée de 2019) stipule que :

- Le secteur technologique de la province regorge d'exemples de réussite. Selon TechNL, le secteur représente une industrie de 1,6 milliard de dollars, chaque emploi technologique apportant une valeur d'environ 400 000 dollars à l'économie provinciale. Des entreprises locales comme Verafin, Kraken Robotics, CoLab Software et Mysa Smart Thermostats se positionnent comme des leaders mondiaux dans leurs secteurs respectifs. Mais ces entreprises sont souvent confrontées à des difficultés d'accès à une main-d'œuvre qualifiée.
- Au cours de son précédent mandat, la Commission a mis en place un programme de parcours de carrière technologique dans certaines écoles secondaires de la province. Il préconise une amélioration continue des possibilités d'éducation pour les jeunes Terre-Neuviens et Labradoriens qui cherchent à entrer dans l'industrie technologique, y compris l'introduction d'un nouveau programme informatique complet pour permettre aux élèves de la maternelle à la 12e année de Terre-Neuve-et-Labrador d'accéder à une éducation technologique de premier plan.

Justice réparatrice

La dernière déclaration de la plateforme du parti (datée de 2019) stipule que :

- Elle estime que le développement de relations authentiques et d'empathie avec les autres est au cœur d'une société civile bienveillante. Le gouvernement du Canada intègre des options et des pratiques de justice réparatrice dans le cadre du système de justice pénale, mais la justice réparatrice dans le domaine de l'éducation concerne le développement de relations fondamentales en tant que manière d'être. De nombreux établissements d'enseignement ont commencé à mettre en œuvre des pratiques de justice réparatrice dans le cadre d'une approche holistique des étudiants et du corps enseignant visant à améliorer le climat scolaire, à développer des relations significatives et à améliorer l'environnement d'apprentissage de l'école.
- Le Little Book of Restorative Justice in Education définit la RJE comme ...*facilitant les communautés d'apprentissage qui nourrissent la capacité des gens à s'engager les uns avec les autres et avec leur environnement d'une manière qui soutient et respecte la dignité et la valeur inhérentes de tous* (Evans & Vaandering, Restorative Justice in Education, 2016).
- La Commission s'engage à poursuivre sa collaboration avec l'expertise établie à l'Université Memorial afin d'améliorer la formation des enseignants aux principes de la justice réparatrice. Il s'efforcera de poursuivre la mise en œuvre de ces principes dans toutes les écoles de la province afin de favoriser des relations saines fondées sur le respect fondamental de tous les membres de la communauté scolaire et de soutenir l'élaboration de politiques et de pratiques qui renforcent les comportements inclusifs.

Programme d'études sur la santé

La dernière déclaration de programme du parti (datée de 2019) stipule que :

- la création d'une population saine et soucieuse de sa santé commence par la création d'habitudes et l'acquisition de connaissances dès le plus jeune âge. Il préconise de charger le ministère de l'Éducation de diriger ce travail avec les éducateurs, les experts du domaine et les organisations communautaires pour retravailler le programme de santé et le mettre à jour avec les conclusions les plus récentes sur l'exercice, la nutrition, l'utilisation/l'abus de substances, l'établissement de relations, la santé mentale et la santé sexuelle.

Enseignement postsecondaire

Le discours du parti sur le budget 2025 stipule que :

- l'investissement annuel du gouvernement provincial dans l'Université Memorial représente plus de 70 % du budget de fonctionnement de l'université - il s'agit de l'un des investissements provinciaux les plus importants dans une université publique au Canada.
- En tant qu'organisation autonome, l'Université Memorial est responsable de ses décisions opérationnelles, notamment en ce qui concerne les salaires, l'infrastructure, les frais de scolarité et les programmes universitaires.

Pour 2025, le parti propose d'allouer plus de 400 millions de dollars à l'Université Memorial, y compris :

- 312 millions de dollars pour sa subvention de fonctionnement de base, ainsi que pour le programme de doctorat en psychologie et les sites satellites de la Faculté des sciences infirmières.
- Plus de 78 millions de dollars pour la Faculté de médecine, ce qui comprend sa subvention annuelle, ainsi que près de 7 millions de dollars pour l'augmentation du nombre de places dans les facultés de médecine, les stages et l'expansion de la médecine interne.
- pour aider Memorial à améliorer son infrastructure, un total de 91 millions de dollars sur huit ans, y compris des compensations de frais destinés à faire économiser 500 dollars par an à un étudiant de premier cycle à temps plein.

Le budget propose en outre

L'allocation de 82 millions de dollars pour la subvention de fonctionnement du College of the North Atlantic, reflétant une augmentation de 11 millions de dollars et soulignant la valeur de l'institution dans la formation de la main-d'œuvre qui soutient notre économie, et plus de 3 millions de dollars pour une chaudière électrique sur le campus Prince Philip Drive du collège.

À partir de l'année universitaire 2026-27, doubler le nombre de places subventionnées pour les étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador au Collège vétérinaire de l'Atlantique, y compris un investissement de 33,5 millions de dollars, ce qui permettra aux étudiants admissibles de bénéficier d'une remise de 100 % de leurs prêts provinciaux.

Culture, arts et tourisme

Communautés

Le dernier énoncé de la plateforme du parti (datant de 2019) stipule que :

- Le secteur communautaire joue un rôle essentiel en apportant une valeur sociale et économique significative et durable aux communautés de la province. Il emploie plus de 16 000 Terre-Neuviens et Labradoriens et apporte un soutien très diversifié aux personnes et aux communautés.

- Il préconise de travailler avec des organisations à fort potentiel dont l'impact peut être étendu, en exploitant leurs avantages économiques et sociaux, y compris la création d'un incubateur et d'un accélérateur pour stimuler, faire croître et améliorer le secteur communautaire et favoriser l'innovation sociale, complétée par un soutien holistique au secteur communautaire.

Bibliothèques

Dans son discours sur le budget 2025, le parti propose d'allouer 13,5 millions de dollars au Provincial Information and Library Resources Board, afin qu'il poursuive son important travail. Il s'agit d'une augmentation de 500 000 dollars dans le budget, qui marque la deuxième année consécutive d'augmentation de l'investissement dans les bibliothèques.

Industrie des arts et du divertissement

Le dernier énoncé de la plateforme du parti (daté de 2019) indique que Terre-Neuve-et-Labrador est mondialement reconnue pour sa communauté artistique et culturelle, y compris les musiciens, les acteurs, les comédiens et les peintres qui ont constamment démontré la valeur de leurs produits créatifs dans le monde entier. Le parti préconise

- la promotion des industries créatives et culturelles en tant que secteur de croissance prioritaire dans une économie en évolution, par le biais d'investissements et de la promotion d'organisations artistiques et culturelles qui travaillent activement à l'exportation de produits culturels dans le monde entier, et à la venue d'artistes et de publics internationaux dans la province.

- La création d'un conseil consultatif sur les industries créatives et culturelles, réunissant des dirigeants de l'ensemble de la communauté artistique et culturelle de la province afin d'élaborer un plan global pour son avenir collectif et de conseiller le ministère du tourisme, de la culture, des arts et des loisirs sur la meilleure façon de développer ce secteur.

- L'objectif est de faire des investissements, de rechercher des partenariats et des collaborations stratégiques avec des acteurs de l'industrie du divertissement et de travailler avec des organisations locales de défense des arts comme Business & Arts NL pour maximiser le potentiel de nos partenariats avec le secteur privé.

Accroître la promotion des possibilités offertes par les industries créatives et culturelles de Terre-Neuve-et-Labrador en développant un portail numérique et en produisant des vidéos de type touristique et d'autres supports de marketing destinés aux artistes et aux créateurs du Canada et d'ailleurs.

Créer une voie d'immigration incitative pour les artistes qui choisissent Terre-Neuve-et-Labrador comme lieu de résidence et de production créative.

- investir dans une infrastructure artistique et culturelle modernisée dans toute la province afin d'offrir l'un des espaces les plus compétitifs pour capter une plus grande partie de la valeur potentielle des productions cinématographiques et télévisuelles, y compris en consultant les parties prenantes de l'industrie cinématographique et télévisuelle pour créer un programme compétitif de crédit d'impôt pour la main-d'œuvre et les dépenses locales afin de créer des emplois et des possibilités économiques dans toute la province en attirant des productions cinématographiques et télévisuelles à grande échelle.

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que l'industrie cinématographique et télévisuelle de la province génère une activité économique de plus de 85 millions de dollars et soutient plus de 1 400 emplois. Picture NL est en bonne voie pour dépasser une activité de production cumulative d'un milliard de dollars et environ 450 productions d'ici la fin de l'exercice 2025-26. Pour aider à soutenir cette croissance, le budget 2025 comprend :

- Le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos - un crédit d'impôt remboursable pour les sociétés admissibles au taux de 40 pour cent des coûts de production admissibles, jusqu'à un crédit d'impôt maximum de 20 millions de dollars par an et par projet.

- 10 millions de dollars de soutien continu au programme d'investissement en capital pour le cinéma et la télévision.

Tourisme et accès aérien

Le discours du parti sur le budget 2025 :

-alloue 15 millions de dollars au marketing touristique et à l'accès aérien, y compris 2 millions de dollars supplémentaires pour soutenir Vision 2026, afin de continuer à promouvoir la province et à explorer de nouveaux marchés touristiques, ainsi qu'à travailler avec des partenaires de l'industrie et à élargir l'accès aérien à notre province suite à l'établissement réussi de trois routes directes vers l'Europe au cours de l'année écoulée.

Sport

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-il vise à accroître la participation des résidents aux sports et aux loisirs grâce à des subventions de 8,5 millions de dollars.

Dans le cadre de son engagement à accroître la capacité sportive et récréative de la province, il propose d'allouer 350 000 dollars supplémentaires par an pour soutenir les Jeux de Terre-Neuve-et-Labrador et 1,6 million de dollars au Centre sportif provincial pour qu'il assume la responsabilité opérationnelle du Complexe des Jeux du Canada Fortis et du Dôme du Sport et du Bien-Être.

Arts et culture

Le discours sur le budget 2025 du parti déclare que :

-l'industrie créative de la province est son fleuron ; son secteur artistique et culturel coloré aide à raconter l'histoire de la province tout en contribuant de manière significative à son économie.

-Il préconise d'allouer plus de 6 millions de dollars au développement économique culturel et à l'infrastructure artistique, y compris un million de dollars supplémentaire pour le Programme de développement économique culturel cette année, avec un engagement d'un million de dollars supplémentaire en 2026-27.

-alloue 2 millions de dollars pour le maintien du Fonds pour l'infrastructure et la programmation artistiques.

-5 millions de dollars de financement pour ArtsNL afin de soutenir les artistes professionnels et les organisations artistiques.

1 million de dollars supplémentaires pour élargir le programme de commémoration de la piste du caribou, afin que les jeunes Terre-Neuviens et Labradoriens se souviennent des sacrifices consentis par les générations précédentes.



Rôle et soutien de la famille

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il s'engage à mettre en place un programme d'alimentation universel et accessible dans les écoles, afin de fournir à tous les élèves de la province des aliments nutritifs pour le petit-déjeuner, le déjeuner et les pauses récréatives, sans frais pour les élèves ou leurs familles.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Soins à domicile

La dernière déclaration de politique publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise la création et la mise en œuvre d'un programme universel de soins à domicile financé et administré par l'État, basé sur le modèle utilisé dans la province du Manitoba.

Soins aux personnes handicapées

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise l'adoption de la Newfoundlanders and Labradorians with Disabilities Act (loi sur les personnes handicapées de Terre-Neuve et du Labrador) et qu'il prend toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre, y compris des protections et des considérations centralisées, complètes et actualisées pour les personnes vivant avec un handicap dans la province, en consultation avec le public et les représentants des parties intéressées.

Fournitures pour stomies

Le dernier énoncé de politique publié par le parti (daté de 2021) indique qu'il reconnaît que les produits liés aux stomies sont des fournitures médicales essentielles auxquelles les patients ont le droit d'avoir un accès équitable et abordable. Il préconise de fournir un accès illimité à une variété de produits pour stomies.

Soins de longue durée

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient la mise en œuvre de normes provinciales uniformes en matière de personnel, de régime alimentaire, de supervision des médicaments, de nombre de résidents par chambre et de financement pour les établissements de soins pour personnes âgées intégrés au système d'assurance-maladie.

Soins dentaires et assurance-médicaments

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient l'assurance-médicaments et les soins dentaires universels, tels que proposés par le NPD fédéral.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti n'a pas publié de déclaration actuelle concernant ses politiques relatives à l'éducation et aux jeunes travailleurs.

Culture, arts et tourisme

Chasse et piégeage

La dernière déclaration de politique publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient :

-l'autorisation pour les chasseurs suppléants, sans limite de distance, de chasser le gibier au nom des chasseurs ayant des problèmes de mobilité et d'autres handicaps, et s'engage à faire pression sur le gouvernement pour qu'il comble les postes vacants d'agents de la faune au Labrador afin de garantir le respect des règlements et la préservation des populations fauniques provinciales.

La reconnaissance du camp de base d'un trappeur et de ses tilts associés comme une seule entreprise et donc facturés comme un seul permis d'occupation, y compris la création d'un groupe de travail entre les divisions des terres et de la faune pour examiner les questions en suspens concernant les trappeurs et s'engager dans une collaboration significative avec l'association des trappeurs de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le cannabis

La dernière déclaration de politique publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient :

-l'interdiction de l'utilisation des tests d'urine ou de follicules pileux sur les lieux de travail provinciaux, car ils sont discriminatoires à l'égard des consommateurs de cannabis à des fins médicales et récréatives ; et l'exploration de l'utilisation des tests salivaires, des tests de sobriété sur le terrain ou des technologies futures pour mieux déterminer l'intoxication sur le lieu de travail.

-autoriser les bars/lounges à consommer du cannabis en toute sécurité pour les adultes ayant atteint l'âge légal.



Rôle de la famille

Le parti n'a publié aucune déclaration concernant le rôle de la famille ou ses politiques en matière de soutien à la famille.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) stipule que :

-le système de santé provincial doit fonctionner pour les patients, les personnes âgées et les familles. Il est inacceptable qu'avec tout l'argent dépensé pour les soins de santé, certaines personnes n'aient toujours pas de médecin de famille, languissent sur des listes d'attente entre l'orientation par un généraliste et la poursuite du traitement, souffrent sur des civières dans les couloirs des hôpitaux ; et les personnes âgées incapables de prendre soin d'elles-mêmes languissent dans des services de soins aigus surpeuplés parce qu'il n'y a nulle part ailleurs où aller.

-il préconise des réformes novatrices, dans le cadre des paramètres de la loi canadienne sur la santé, tout en maintenant le financement des soins de santé, afin de mettre en place le système de soins de santé centré sur la personne dont la province a besoin.

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie le fait de rendre la vie plus abordable pour aider à garder les jeunes dans la province, y compris en :

-fournir les soins de santé appropriés lorsque les résidents en ont besoin.

-Nommer un Chief Wellness Officer chargé de veiller à ce que les gens soient en meilleure santé.

-en dispensant une formation aux premiers secours dans les écoles secondaires, afin de s'assurer que chaque élève sait comment sauver une vie.

-la prise en charge à 100 % des frais de transport médical

- Proposer des cliniques innovantes et des soins virtuels pour améliorer l'accès des patients.
- Recruter des médecins et des prestataires de soins de santé en se penchant sur les structures tarifaires, le champ d'activité et la rémunération des services.
- Améliorer l'accès aux foyers de soins personnels en supprimant les restrictions récemment imposées.
- Soutenir les soins palliatifs résidentiels communautaires et les soins de fin de vie pour répondre aux besoins des familles en matière de soins palliatifs et d'hospices.
- Soutenir le développement d'un centre d'excellence en cardiologie comme réponse majeure à la première cause de mortalité à Terre-Neuve.
- assurer la couverture des pompes à insuline, sans limite d'âge, même pour ceux qui ont perdu leur couverture.
- Soutenir l'amélioration des dossiers électroniques afin de faciliter l'accès des patients et des prestataires de soins à l'amélioration des soins.
- Accroître l'efficacité du système de soins de santé afin de minimiser les gaspillages et les préjudices dus aux procédures inutiles.
- Mettre en place un Conseil de la qualité de la santé pour veiller à ce que les bons traitements soient disponibles pour les bons patients au bon moment.
- Mettre en place un examen de base de toutes les maisons de retraite afin d'améliorer les soins de longue durée.
- Empêcher les coupes budgétaires dans les domaines de la santé mentale et de la toxicomanie et garantir l'égalité de statut et l'amélioration de l'accès pour tous.
- Traiter la dépendance au jeu en s'attaquant aux caractéristiques addictives de certains appareils de loterie vidéo.
- Développer une stratégie pour l'autisme, y compris une action réelle pour supprimer le critère IQ70.

Soins aux personnes âgées

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie le fait de rendre la vie plus abordable pour aider à garder les jeunes dans la province, y compris en.. :

- la nomination d'un défenseur des personnes âgées chargé d'exercer de nouveaux pouvoirs d'enquête et de rapport.

Éducation et jeunes travailleurs

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

- il s'engage à axer les écoles provinciales sur les compétences fondamentales qui sont essentielles à un apprentissage réussi, et à préparer les élèves à l'apprentissage tout au long de la vie dans une société innovante, dans le but de réduire les écarts de réussite entre les riches et les pauvres, les personnes favorisées et défavorisées sur le plan de l'apprentissage, les zones urbaines et rurales, et les élèves de la province par rapport aux élèves du reste du Canada.
- Il s'engage, dans un délai d'un an, à inciter le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires provinciaux à élaborer des objectifs de performance qui seront.. :
- *sur la base du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), qui est la principale référence mondiale pour l'évaluation des compétences et des connaissances fondamentales des élèves, réduire l'écart entre Terre-Neuve-et-Labrador et la moyenne du Canada d'ici à 2030.
- *réduire l'écart de performance du PISA entre les écoles rurales et urbaines ; et
- *réduire l'écart de performance PISA entre les élèves favorisés et défavorisés sur le plan de l'apprentissage.

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance dans l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris en.. :

- établir et atteindre des objectifs de performance de niveau mondial dans le domaine de l'éducation, afin de préparer les jeunes de la province à être compétitifs et à gagner.
- Mettre en œuvre une nouvelle politique de transport scolaire pour les enfants vivant à moins de 1,6 km de l'école.

Enseignement postsecondaire

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance en l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris en :

- la mise en œuvre d'un programme de rétention des diplômés, y compris un crédit d'impôt pour les diplômés qui choisissent de travailler à Terre-Neuve-et-Labrador.
- en faisant en sorte que les frais de scolarité et l'aide aux étudiants de l'enseignement supérieur soient les plus compétitifs du pays.

Culture, arts et tourisme

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance en l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, notamment en

- Développer une stratégie touristique pour attirer les gens dans les communautés rurales afin de créer des emplois durables.
- Développer une stratégie d'accès aérien pour promouvoir plus de vols, réduire les coûts et promouvoir plus de croissance, plus d'emplois.
- Soutenir ArtsNL pour soutenir l'emploi des artistes, promouvoir le tourisme, éduquer et inspirer.
- Mettre en œuvre un nouveau plan stratégique pour le nord du Labrador - saisir le potentiel de croissance.

Points de réflexion : La famille, la communauté et le bien commun

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se penchera sérieusement sur les questions suivantes :

Familles et bien-être des enfants

- 1) Dans quelles circonstances, le cas échéant, est-il approprié que les gouvernements imposent des limites au droit des parents de prendre des décisions concernant les soins ou l'éducation de leurs enfants ?
- 2) Dans quelle mesure la pauvreté des enfants est-elle un problème à Terre-Neuve-et-Labrador ? Dans la mesure où il s'agit d'un problème, que peut ou devrait faire la province, le gouvernement fédéral ou l'Eglise pour y remédier ?
- 3) Certains partis politiques ont suggéré que pour maximiser le rendement des économies nationales et/ou provinciales, la pleine participation de tous les membres admissibles de la population active, y compris tous les parents - qu'ils soient membres d'une famille monoparentale ou biparentale - est essentielle, afin d'optimiser le bien-être économique. En outre, selon eux, pour parvenir à une pleine participation économique, il est essentiel de veiller à ce que toutes les familles aient accès à des services de garde d'enfants abordables. Examinons la question suivante : Qu'est-ce qui est le plus important pour les enfants : un foyer stable et digne avec des parents aimants, dont l'un peut être disponible pour rester à la maison à temps partiel ou complet, ou un rendement économique maximal ? Dans la mesure où le fait de rester à la maison avec un parent est la meilleure solution pour un enfant, comment la société peut-elle l'encourager ? Est-il possible, par exemple, d'égaliser les conditions de logement pour les familles monoparentales ?

Soins de santé

Étant donné que l'Église parle d'**un droit à des soins de santé adéquats**, réfléchissez aux questions suivantes que tout catholique informé devrait se poser avant de voter pour un parti politique particulier :

- 1) Que faut-il faire pour garantir que des niveaux adéquats de soins de santé de qualité soient disponibles pour tous ceux qui en ont besoin, sans délais ou temps d'attente excessifs ?
- 2) Alors que les pilules contraceptives et abortives sont couvertes par le système de santé provincial dans de nombreuses provinces, et que dans au moins une province une proposition a été faite pour étendre la couverture (y compris le déplacement, si nécessaire) pour la fécondation in vitro, les coûts des conseils pour la planification familiale naturelle ne le sont pas. Est-il raisonnable de fournir gratuitement des médicaments et des procédures invasives et coûteuses aux jeunes couples, tout en demandant à ceux qui recherchent des méthodes naturelles et non chimiques de payer ? Ou bien les gouvernements fédéral et/ou provinciaux devraient-ils envisager de couvrir et de promouvoir les méthodes naturelles de planification familiale qui ont fait leurs preuves ?
- 3) Dans un système de soins de santé public, existe-t-il une obligation pour une personne de prendre des mesures raisonnables pour éviter les problèmes de santé (par exemple, porter un masque pendant une pandémie ou un casque en faisant du vélo), afin d'éviter de devenir un fardeau pour les soins de santé financés par l'État lorsque survient une maladie ou une blessure qui aurait pu être évitée ? Dans l'affirmative, que faut-il faire pour encourager les individus à adopter de telles mesures ?
- 4) Est-il judicieux pour un pays de s'assurer qu'il est autosuffisant pour les produits de santé importants, tels que les vaccins contre les maladies graves ? Dans l'affirmative, que peuvent ou doivent faire les gouvernements fédéral et provinciaux pour encourager et soutenir cette autonomie ?

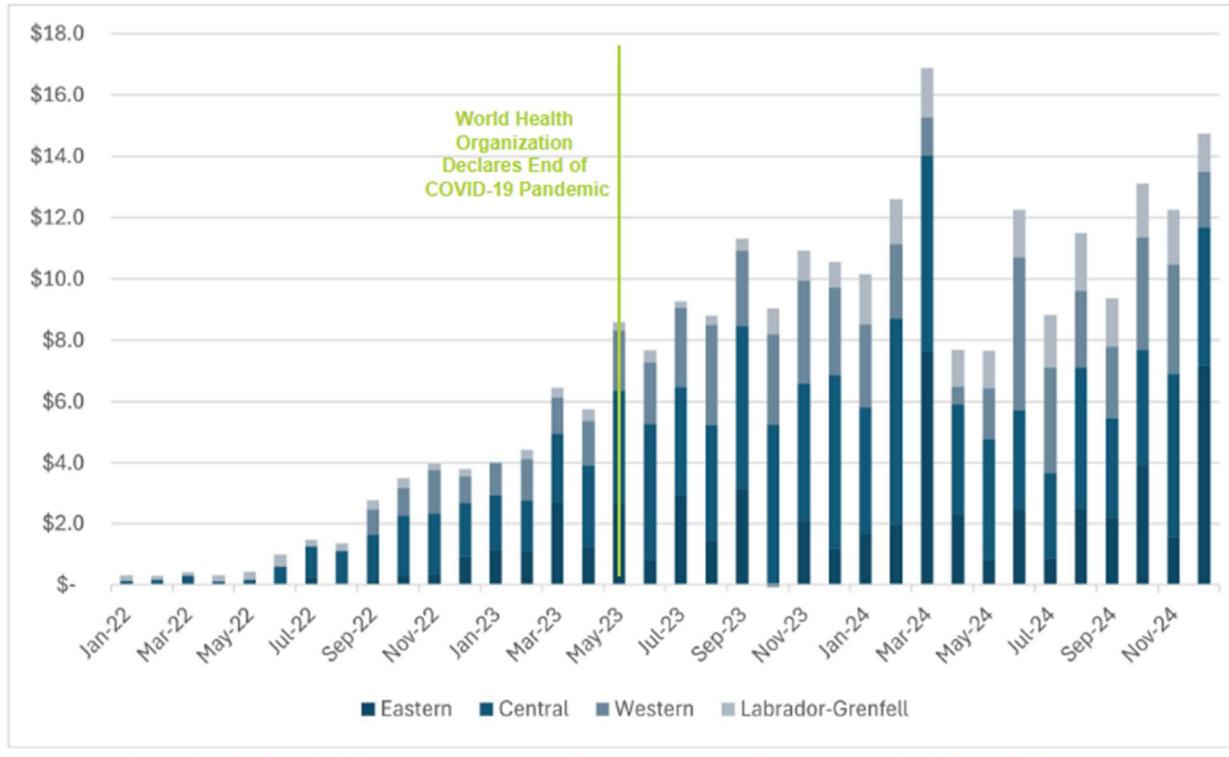
Agences de soins infirmiers

En juin 2025, le vérificateur général de Terre-Neuve-et-Labrador a publié un rapport sur la passation et la gestion des contrats provinciaux de soins infirmiers et sur la planification et la prestation efficaces des services de soins infirmiers (<https://www.ag.gov.nl.ca/files/Health-Sector-Contracts-Performance-Audit-June-25-2025-1.pdf>). Le vérificateur général a déclaré avoir

de sérieuses inquiétudes quant à la manière dont les contrats de soins infirmiers sont obtenus et gérés par les services de santé de Terre-Neuve-et-Labrador. L'autorité n'a pas suivi la procédure appropriée pour l'acquisition de services d'infirmières intérimaires et n'a pas veillé à l'optimisation des ressources. Dans la gestion des services, elle n'a pas mis en place les contrôles nécessaires pour vérifier que les conditions contractuelles étaient respectées et que les fonds n'étaient pas versés de manière inappropriée... les autorités n'ont pas procédé à des évaluations formelles des agences avant de signer les contrats... il n'y a pas eu d'évaluation formelle de la performance des fournisseurs... un contrat a été signé avec [une agence qui] avait moins de deux ans d'expérience dans le secteur des agences de soins infirmiers...".

Le tableau suivant figure dans le rapport :

**Figure 1: Provincial Agency Nurse Spending by Month, 2022 to 2024
(in Millions)**



Source: Prepared by the Office of the Auditor General, based on information provided by Newfoundland and Labrador Health Services.

1. Comment les conclusions de l'auditeur général sont-elles liées aux principes de vérité, de bien commun et de bonne gestion ?
2. Comment le gouvernement provincial a-t-il réagi au rapport ? D'autres contrats d'externalisation de services ont-ils suscité des inquiétudes ?
3. En quoi le rapport et la réponse du gouvernement sont-ils liés aux politiques promues par le parti au pouvoir ?
4. Comment les électeurs doivent-ils réagir à ces rapports et à ces réponses ?

Soins aux personnes âgées

1. Certains partis réclament une augmentation de l'espace dans les établissements publics pour les personnes âgées et les patients en soins de longue durée. D'autres solutions, telles que la promotion d'une culture de cohésion et de soutien familial intergénérationnel tout au long de la vie, y compris les soins à domicile, devraient-elles être envisagées également, en plus ou comme alternatives aux soins résidentiels de longue durée ? Dans l'affirmative, que peut-on faire pour promouvoir ou encourager de telles solutions ?
2. Qui devrait être responsable de l'aide à long terme aux personnes âgées ? Elles-mêmes ? Leurs familles ? Les gouvernements fédéral ou provinciaux ? Les institutions caritatives ? Une combinaison de ces éléments ? Dans quelle mesure ?
3. Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour promouvoir la santé physique, spirituelle et émotionnelle des résidents et du personnel des foyers publics et privés et des établissements de soins de longue durée ? Par exemple, ces établissements sont-ils parfois trop grands pour permettre des relations interhumaines ou des conditions sanitaires adéquates ? La centralisation de la gestion de ces établissements est-elle un problème ? Par exemple, une centralisation excessive peut-elle affecter les taux d'infection ou la propagation des virus, etc.

L'éducation

- Il a été suggéré que trop de Canadiens ne comprennent pas les principes démocratiques de base, tels que les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, et les rôles appropriés des institutions non gouvernementales telles que les organisations caritatives, les écoles, les entreprises, les médias d'information et les organisations morales et religieuses. Que peut ou doit faire le gouvernement provincial pour promouvoir une meilleure compréhension de l'éducation civique et du rôle des institutions (<https://catholicconscience.org/catholiccivics/>) à Terre-Neuve-et-Labrador ?
- Un cours d'économie devrait-il être obligatoire dans les écoles secondaires ? Dans l'affirmative, quels sujets devraient être abordés ? Macroéconomie (étude de l'économie provinciale, nationale et internationale) ? La microéconomie (l'étude du budget personnel et du financement, etc.) Les deux ? Dans quelle mesure ?
- Les techniques de planification familiale naturelle (PFN) devraient-elles être enseignées au lycée ?
- Des cours d'histoire devraient-ils être obligatoires au lycée ? Si oui, combien ? Quels sujets devraient être abordés ?

Culture, arts et tourisme

- Le pape François a parlé de colonisation "idéologique" ou "culturelle", processus par lequel les valeurs populaires et dominantes des puissants sont imposées aux populations locales. Lorsque les gouvernements prennent des décisions concernant l'objectif des investissements injectés dans les arts et la culture, qui est consulté ? Quelles sont les voix écoutées ?

Une économie au service de tous

Dignité du travail | Logement et réduction de la pauvreté | Travail, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs

"*Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît*" (Matthieu 6:33)

Enseignement catholique

Jésus disait aux foules : "C'est pourquoi je vous dis de ne pas vous inquiéter pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de ce que vous porterez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus importants qu'eux ? L'un d'entre vous peut-il, en s'inquiétant, ajouter un seul instant à sa vie ? [Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît.]"

Matthieu 6:25-33

"Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; elles n'auront qu'à revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus." Pape François, *Fratelli tutti*, 109

La dignité et l'importance du travail

L'utilisation de ses dons pour chercher et servir Dieu inclut nécessairement le travail, par lequel les humains coopèrent avec Dieu dans l'acte continu de création de Dieu. Le travail a une place d'honneur parce qu'il est la source des conditions d'une vie décente et qu'il est, en principe, un instrument efficace contre la



Une économie pour tous

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

- afin de promouvoir un avenir durable pour la province, lors de son précédent mandat, il a mis en place une équipe de relance économique composée d'un groupe talentueux et diversifié de personnes volontaires pour générer de grandes idées pour un avenir durable, alors que la province sortait de la pandémie de COVID.
- L'équipe a été chargée de formuler des recommandations pour relever les défis budgétaires immédiats de la province et de proposer des options pour revitaliser l'économie et identifier les opportunités de croissance.
- Sur la base du rapport de l'équipe, le gouvernement devait mener de vastes consultations avec les parties prenantes et le grand public sur les recommandations, qui seraient rendues publiques et déposées à l'Assemblée dès réception, avec des mesures significatives pour remédier à la situation budgétaire de la province et assurer un avenir prospère.
- Il a proposé la création d'un nouveau poste de responsable provincial de la relance économique, un fonctionnaire non partisan chargé de mener une approche coordonnée dans l'ensemble du gouvernement et d'identifier les possibilités de faire progresser l'économie de la province.
- La Commission a également proposé de tirer parti de ses relations de travail étroites avec ses partenaires du gouvernement fédéral. Il avait déjà obtenu un investissement de 320 millions de dollars d'Ottawa pour soutenir les travailleurs du secteur pétrolier et gazier provincial en difficulté, y compris des soutiens relatifs aux projets Muskrat Falls et Lower Churchill, et des progrès sur les priorités d'électrification pour faire avancer la boucle de l'Atlantique.

Le budget 2025 du parti résume les perspectives économiques actuelles. Notant que les tarifs douaniers imposés aux produits canadiens entrant aux États-Unis et en Chine ont été largement pris en compte dans ses prévisions économiques, le parti déclare qu'il s'attend à ce que.. :

Terre-Neuve-et-Labrador sera en tête de la croissance du PIB réel de toutes les provinces canadiennes, avec une augmentation prévue de 4,4 %, principalement en raison de l'augmentation de la production de pétrole et de minéraux.

- une accélération des investissements en capital à moyen terme, stimulée par les activités de construction associées aux projets d'énergie éolienne et d'hydrogène, au projet pétrolier en eau profonde de la Baie du Nord et aux activités de construction liées à la centrale hydroélectrique du fleuve Churchill.
- une augmentation de 2,0 % des ventes au détail en 2025
- une augmentation de 0,2 % en 2025, les pertes naturelles nettes étant plus que compensées par l'immigration internationale et interprovinciale.
- L'emploi diminuera de 1,2 % en 2025, principalement en raison des effets des tarifs douaniers américains sur l'économie canadienne et locale ; le taux de chômage devrait s'élèver à 10,8 %.
- L'inflation des prix à la consommation devrait augmenter pour atteindre 2,5 %, principalement en raison des droits de douane compensatoires du Canada sur les États-Unis, qui font grimper les prix à la consommation.

Logement et réduction de la pauvreté

Réduction de la pauvreté

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) indique que :

- Le ministère des Enfants, des Aînés et du Développement social examinera les actions existantes liées au logement et à l'insécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et dirigera l'élaboration d'une stratégie renouvelée pour réduire la pauvreté en consultation avec les parties prenantes, les experts et les dirigeants communautaires. Les parents isolés et les personnes âgées en situation de pauvreté ont été particulièrement touchés par la pandémie de COVID-19, ce qui constitue une préoccupation immédiate.
- Le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, qui consiste à : -indexer le salaire minimum provincial sur l'inflation, afin que les ajustements futurs suivent le rythme du coût de la vie, et à envisager d'harmoniser le salaire minimum provincial avec celui des autres provinces de l'Atlantique.
- Travailler avec les parties prenantes pour s'assurer que le budget provincial annuel de réduction de la pauvreté, qui s'élève à 286 millions de dollars, profite au mieux à ceux qui en ont le plus besoin.

Le budget 2025 du parti indique que pour assurer un revenu constant et fiable et favoriser un meilleur bien-être, le plan provincial de réduction de la pauvreté a mis en place : la prestation d'invalidité de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comprend jusqu'à 400 \$ par mois pour les personnes admissibles et une contribution annuelle de 1 200 \$ au régime enregistré d'épargne-invalidité d'une personne.

pauvreté. Mais il ne faut pas succomber à la tentation de faire du travail une idole, car le sens ultime et définitif de la vie ne se trouve pas dans le travail. Le travail est indispensable, mais c'est Dieu - et non le travail - qui est l'origine de la vie et le but ultime de l'homme.

Le principe sous-jacent de la sagesse est la crainte de l'Éternel. L'exigence de justice, qui en découle, précède le souci du profit : Mieux vaut un peu de crainte du Seigneur qu'un grand trésor et des ennuis avec lui. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* 257, Proverbes 15:16.

Le travail n'est pas seulement une partie essentielle de la vie, mais lorsque nous travaillons en accord avec nos passions intérieures - nos vocations individuelles - c'est une joie. C'est aussi une obligation envers la famille, les voisins et la nation. L'homme doit travailler, à la fois parce que le Créateur l'a ordonné et pour répondre à la nécessité de maintenir et de développer sa propre humanité. Nous sommes les héritiers du travail des générations et en même temps les artisans de l'avenir de tous ceux qui vivront après nous. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 274

Mais le travail, et en particulier le travail digne, n'est pas facilement accessible à tous ceux qui le recherchent. Ceux qui sont au chômage ou sous-employés souffrent des conséquences négatives profondes qu'une telle situation crée dans une personnalité et ils courrent le risque d'être marginalisés dans la société, de devenir victimes de l'exclusion sociale... *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, 289

Réduction de la pauvreté

Les pauvres, les marginalisés et, dans tous les cas, ceux dont les conditions de vie entravent leur bon développement doivent faire l'objet d'une attention particulière. Dans ce but, l'option préférentielle pour les pauvres doit être réaffirmée dans toute sa force... Aujourd'hui, cet amour de préférence pour les pauvres, et les décisions qu'il nous inspire, ne peuvent qu'embrasser les immenses multitudes des affamés, des nécessiteux, des sans-abri, de ceux qui n'ont pas de soins de

-un revenu de base pour les jeunes âgés de 16 à 21 ans qui reçoivent des services résidentiels du ministère de l'enfance, des personnes âgées et du développement social. Il s'agit d'une augmentation des aides financières existantes à 1 080 par mois, y compris le loyer, la nourriture, les vêtements et d'autres aides.
un projet pilote de revenu de base ciblé pour les personnes âgées de 60 à 64 ans qui bénéficient d'une aide au revenu, ainsi que des services de soutien dans le cadre du programme de soutien communautaire des services de santé de Terre-Neuve-et-Labrador.
-Ces mesures s'ajoutent à l'augmentation des prestations pour les personnes âgées et les enfants, à l'extension du supplément nutritionnel prénatal et pour la petite enfance jusqu'à l'âge de cinq ans, et à l'amélioration des prestations funéraires.
Environ 3 millions de dollars d'investissements combinés sont alloués à des transports accessibles et abordables, y compris la fourniture de laissez-passer Metrobus et Go Bus gratuits pour les bénéficiaires de l'aide au revenu et les personnes âgées qui reçoivent le Supplément de revenu garanti et les clients du Programme de services à la jeunesse.

Logement

Le budget 2025 du parti stipule que :

- il continuera à faire des investissements significatifs cette année, totalisant 113 millions de dollars, dans le logement public, en créant des logements abordables et en soutenant les personnes sans-abri.
- La construction de 180 logements abordables, qui seront prêts à être occupés à la fin de l'année 2025, est actuellement en cours. La construction de 50 nouveaux logements à Corner Brook, d'un immeuble de 40 appartements à St. John's et de quatre logements à Labrador West devrait débuter cette année ; un projet de logements collectifs à Labrador City est en cours de planification et de développement. La construction de nouveaux logements dans le centre de Terre-Neuve devrait être achevée en 2027-28.
- Un travail considérable est entrepris pour entretenir les logements provinciaux qui comprennent plus de 5 500 maisons, allant de l'entretien de routine, avec plus de 14 000 ordres de travail exécutés chaque année, à des réparations majeures sur des propriétés vacantes, avec plus de 800 maisons remises à neuf au cours des deux dernières années. Pour 2025, 26 millions de dollars sont alloués pour veiller à ce que les logements publics soient réparés et mis à la disposition des familles qui ont besoin d'un logement abordable le plus tôt possible, y compris une augmentation de 8 millions de dollars par rapport au budget de l'année dernière.
- John's et un investissement de 11,7 millions de dollars, l'initiative de logement transitoire continuera à soutenir les personnes sans domicile.
- 5 millions de dollars sont alloués pour élargir l'accès aux lits d'hébergement d'urgence dotés de personnel, avec 120 nouveaux lits ajoutés depuis 2020.
- Le plan de logement en cinq points a aidé plus de 240 familles à revenu faible ou modéré à payer l'acompte et les coûts associés à leur première maison. Le plan prévoit la construction de plus de 450 logements locatifs au cours des trois prochaines années et la mise à disposition de terrains de la Couronne. Le plan Five Point facilite également la tâche des propriétaires qui souhaitent ajouter un logement secondaire ou un sous-sol à des fins locatives. À ce jour, plus de 40 propriétaires ont mis en œuvre cette initiative.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

- Au cours de son mandat, des modifications importantes ont été apportées pour moderniser et rationaliser les terres de la Couronne en mettant l'accent sur l'amélioration des services.
- Une somme de 500 000 dollars est allouée pour soutenir nos nouveaux outils et voies d'accès pour l'obtention de titres de propriété par le biais du Programme de titres de propriété pour résidence principale, pour simplifier le processus de revendication de possession défavorable, également connu sous le nom de droits des squatters, pour créer une certitude concernant les terres héritées de longue date au sein des communautés et pour simplifier toutes les étapes et tous les processus pour ces demandes tout en créant un organisme de surveillance administrative quasi-judiciaire. Ce montant devrait passer à 821 000 dollars en 2026.

Période de pauvreté

L'énoncé du programme le plus récent du parti (daté de 2019) stipule que :

- La pauvreté périodique se produit lorsque les personnes à faible revenu ne peuvent pas se permettre ou accéder à des produits périodiques appropriés. Un rapport de 2018 de Plan International Canada a révélé qu'une Canadienne sur trois âgée de moins de 25 ans a du mal à s'offrir des produits hygiéniques, et que le coût est souvent plus élevé dans les zones rurales.
- Près d'un jeune Canadien sur sept a quitté l'école prématurément ou l'a complètement manquée parce qu'il n'avait pas accès aux produits hygiéniques dont il avait besoin pour gérer ses règles. Cela se traduit par des occasions manquées, des conversations gênantes et des solutions peu hygiéniques.
- it s'engage à fournir gratuitement des produits hygiéniques dans les écoles aux personnes qui en ont besoin. Les personnes qui ont leurs règles devraient pouvoir accéder aux produits d'hygiène sans se soucier du coût ou de la gêne.
- La résolution des problèmes liés à l'accès aux produits hygiéniques pour les jeunes qui fréquentent l'école constitue une étape importante dans la lutte contre la pauvreté liée aux règles dans la province.

Travail, syndicats et emploi

Le plus récent énoncé de programme du parti (daté de 2019) indique que dans le cadre de son objectif de renverser l'exode des jeunes, de ramener les Terre-Neuviens et les Labradoriens chez eux et d'encourager l'immigration dans la province, il préconise le développement d'un marché du travail local prospère pour les projets d'infrastructure provinciaux, y compris :
exiger des entrepreneurs qui soumissionnent pour des projets d'infrastructure du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador qu'ils donnent la priorité à l'embauche de travailleurs qualifiés basés à Terre-Neuve-et-Labrador.

santé et, surtout, de ceux qui n'ont pas l'espérance d'un avenir meilleur. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 182

Les catholiques sont appelés à se souvenir des paroles de Jésus : Ce que nous faisons au plus petit d'entre nous, c'est à lui que nous le faisons (). - Matthieu 25, 31-46

L'aide financière aux pauvres doit toujours être une solution provisoire face à des besoins pressants. L'objectif plus large devrait toujours être de leur permettre une vie digne par le travail. Pape François, *Laudato si'*, 128

Une économie au service des personnes

J'encourage les experts financiers et les dirigeants politiques à méditer les paroles de l'un des sages de l'Antiquité : "Ne pas partager ses richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Ce ne sont pas nos propres biens que nous détenons, mais les leurs..." L'argent doit servir et non régner ! -Pape François, *La joie de l'Évangile*, 57-58

Le développement de l'activité économique et la croissance de la production ont pour but de répondre aux besoins des êtres humains. La vie économique n'a pas pour seul but de multiplier les biens produits et d'accroître le profit ou le pouvoir ; elle est avant tout ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de la communauté humaine tout entière. Pour de nombreuses personnes, un salaire décent et un logement digne sont hors de portée. *Catéchisme de l'Église catholique*, 2426

La capacité de planification d'une société orientée vers le bien commun et tournée vers l'avenir se mesure... avant tout sur la base des perspectives d'emploi qu'elle est en mesure d'offrir. Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité

Exiger des entrepreneurs qu'ils démontrent leur engagement à embaucher des femmes, des autochtones et d'autres travailleurs locaux sous-représentés dans la main-d'œuvre des projets d'infrastructure du gouvernement, ainsi que leur engagement à embaucher et à encadrer des apprentis. L'engagement continu en faveur de l'éducation et du développement des compétences, y compris les possibilités pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens d'entrer dans l'industrie technologique et l'écosystème de l'entrepreneuriat, augmentant ainsi les qualifications des travailleurs locaux pour qu'ils puissent soumissionner et travailler avec succès sur les projets d'infrastructure du gouvernement. -La Commission européenne s'est également engagée à promouvoir l'achat de biens et de services pour les projets d'infrastructure auprès d'entreprises locales lorsque cela est possible et à accroître le marché pour ces mêmes entreprises par le biais d'InvestNL, un bureau commercial numérique conçu pour mieux mettre en relation les entreprises locales avec les clients et les investisseurs nationaux et internationaux.

Sociétés, concurrence et consommateurs

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) indique qu'afin d'attirer les investissements dans l'écosystème dynamique d'entreprises et d'entrepreneurs de la province, il s'est engagé à :

-la création d'InvestNL, un guichet commercial unique permettant aux investisseurs d'accéder aux opportunités dans la province par le biais d'un portail en ligne offrant aux entreprises et aux entrepreneurs un accès aux clients et aux investisseurs au niveau international.

une approche significative et impliquée de la croissance de notre économie provinciale, axée sur des solutions durables pour attirer des entreprises nouvelles et en croissance à Terre-Neuve-et-Labrador en investissant dans les établissements d'enseignement provinciaux, en encourageant la diversité dans les industries provinciales, en construisant des infrastructures de base et en donnant la priorité au développement d'un écosystème de start-ups florissant et prospère à Terre-Neuve-et-Labrador.

Développement des entreprises et de l'économie

Le discours du parti sur le budget 2025 déclare que :

-la province doit continuer à promouvoir le développement des entreprises et de l'industrie pour assurer la résilience économique et la prospérité de nos communautés. En encourageant l'innovation et la compétitivité locales, elle espère assurer un avenir qui résiste aux pressions extérieures et donne aux citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador les moyens d'agir.

-Outre les initiatives axées sur l'industrie, il reste déterminé à soutenir les entreprises et le développement économique grâce à des programmes d'une valeur totale de 35 millions de dollars. Le budget comprend 400 000 dollars pour poursuivre le service Business Navigator afin de s'assurer que les entreprises sont mises en relation avec les ressources appropriées pour aider à rationaliser les processus.

-Afin d'améliorer la connectivité, 16,5 millions de dollars sont disponibles pour soutenir le travail de la province avec les partenaires de la communauté et de l'industrie. La province est en bonne voie pour atteindre son objectif de fournir un accès Internet à haut débit à 400 communautés d'ici à la fin de 2027.

-Dans les derniers budgets, elle a amélioré les remises sur les commissions pour les producteurs provinciaux de bière artisanale, de vin, de spiritueux et de cidre. S'appuyant sur ces initiatives et conscient des pressions qui s'exercent sur l'industrie de l'alimentation et des boissons, il propose cette année d'allouer 1 million de dollars pour augmenter les remises aux grossistes pour les restaurants, les bars et les salons ; et 800 000 dollars pour augmenter les compensations sur les produits achetés par les agents des brasseurs et les détaillants de boissons alcoolisées.

-jusqu'à 10 millions de dollars sont alloués à un programme de garantie de prêt pour les restaurants afin d'aider les restaurants locaux.

-la réduction du taux de la taxe sur les petites entreprises à 2,5 % prévue dans le budget 2024 est maintenue, de même que l'augmentation de l'exonération de la taxe HAPSET prévue dans le budget 2023.

Agriculture

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

-il continuera à soutenir la croissance du secteur agricole et à atteindre l'objectif d'augmenter la sécurité alimentaire provinciale à 20 % d'ici 2022, en continuant à identifier les opportunités de cultiver, d'acheter et d'exporter des aliments sains de Terre-Neuve-et-Labrador, y compris en explorant les investissements pour aider les producteurs d'aliments locaux à augmenter leur productivité et à passer à l'échelle.

-Pour encourager une alimentation saine et améliorer l'autosuffisance alimentaire, il préconise un soutien accru aux jardins communautaires, qui investissent jusqu'à 100 000 dollars par an pour créer de nouveaux jardins communautaires et améliorer ceux qui existent déjà, et qui ont mis en œuvre 124 projets auxquels ont participé plus de 5 900 jardiniers et étudiants.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-avec un investissement de plus de 11 millions de dollars, il continue à travailler avec les agriculteurs sur un large éventail d'initiatives telles que l'assurance-récolte subventionnée pour protéger les cultures racines et les légumes frais du marché, ainsi que des projets qui augmentent la résilience environnementale des exploitations agricoles et des jardins communautaires.

Le Centre pour le développement de l'agriculture et de la foresterie, situé à Wooddale, recevra 618 000 dollars supplémentaires pour la recherche et les programmes visant à accroître l'autosuffisance alimentaire à Terre-Neuve-et-Labrador. Le programme de transplantation de légumes du Centre donne aux agriculteurs une longueur d'avance sur notre

d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide et souvent imprévisible dans son évolution. *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, 271-290

Les petites entreprises, le commerce et l'artisanat

La décentralisation de la production, qui confie à des entreprises plus petites plusieurs tâches auparavant assumées par des intérêts productifs plus importants, donne une vitalité et une énergie nouvelle au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à côté des artisans traditionnels, apparaissent de nouvelles entreprises caractérisées par des intérêts de petite production qui travaillent dans des secteurs de production modernes ou dans des activités décentralisées de plus grandes entreprises.

Le travail dans les petites et moyennes entreprises, le travail des artisans et le travail indépendant peuvent représenter une occasion d'humaniser l'expérience du travail, tant en ce qui concerne la possibilité d'établir des relations personnelles positives dans des communautés de petite taille que les possibilités de faire preuve de plus d'initiative et d'ardeur au travail. Toutefois, dans ces secteurs, les cas de traitement injuste, de travail mal rémunéré et surtout incertain ne sont pas rares. *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, 315.

L'innovation

Grâce aux innovations technologiques, le monde s'enrichit de nouvelles professions tandis que d'autres disparaissent. Dans la phase actuelle de transition, il y a un mouvement continu de travailleurs du secteur industriel vers celui des services... En particulier, il y a une augmentation... des emplois à temps partiel, temporaires et "non traditionnels"... *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, 313.

Syndicats et droits des travailleurs

Les exigences de la concurrence, de

courte saison de croissance en leur fournissant des plants de légumes de haute qualité et à faible coût - plus de quatre millions par an - afin de promouvoir des rendements commercialisables plus élevés, une plus grande variété de cultures, ainsi qu'une récolte et des retours plus précoce.

Aquaculture

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

- L'aquaculture est une industrie prometteuse dont la demande des marchés d'exportation du monde entier est importante et croissante. Terre-Neuve-et-Labrador est bien placée pour s'établir à l'échelle internationale et tirer parti de la croissance du marché mondial de l'aquaculture.
- Il préconise un investissement stratégique dans l'aquaculture afin de promouvoir un avantage concurrentiel, y compris le développement d'une stratégie multi-espèces pour la résilience et la croissance de l'emploi.
- Il s'efforce de faire en sorte que la croissance de l'industrie aquacole soit inclusive et crée des opportunités économiques et commerciales pour tous les hommes et les femmes ainsi que pour les entrepreneurs autochtones, et qu'elle serve de plateforme pour la croissance du secteur de l'entrepreneuriat et de la technologie.

Transformation secondaire

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) indique que :

- il préconise des investissements pour accroître la valeur et le volume des exportations provinciales en explorant les possibilités de transformation secondaire et de fabrication, notamment en collaborant avec l'industrie pour rechercher et identifier les possibilités, y compris de nouvelles utilisations pour les matériaux actuellement considérés comme des déchets ou des sous-produits de faible valeur.

Pêche sauvage et aquaculture

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

- il s'engage à soutenir et à développer l'industrie de la pêche sauvage de la province, en s'appuyant sur les connaissances des scientifiques du MPO, des pêcheurs et des autres parties prenantes de l'industrie. Cette industrie est l'épine dorsale de nombreuses communautés rurales et un pilier de l'économie provinciale dans son ensemble.
- Il préconise d'intégrer la pêche en tant qu'industrie clé dans la future économie provinciale, d'une manière inclusive et axée sur la croissance, en créant des synergies avec le secteur technologique tout en créant de nouvelles opportunités économiques pour les populations autochtones, les femmes et les jeunes dans l'industrie.
- Il préconise de gérer la transition vers une plus grande activité des poissons de fond, d'étudier les menaces et les opportunités dans les secteurs des mollusques et des phoques, et de travailler avec le Conseil consultatif de la pêche de la province pour naviguer dans l'avenir immédiat et tracer la voie à suivre pour une pêche moderne et de classe mondiale.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

- La pêche reste un élément important de la culture, de l'économie et de l'identité de la province. Les produits de la mer locaux sont exportés dans 38 pays, pour un montant total d'environ 1 milliard de dollars par an. Ils emploient plus de 16 000 travailleurs dans 400 communautés.
- Afin de moderniser l'industrie et de la positionner pour un succès à long terme, le parti a, au cours de son mandat, encouragé l'amélioration de la qualité des produits de la mer, permis aux pêcheurs de commercialiser leurs produits sur de nouveaux marchés, levé les plafonds sur les licences de transformation du crabe des neiges et lancé un nouveau programme de prêt aux entreprises de pêche.
- Il a également introduit récemment un programme de soutien à la commercialisation des produits de la mer, doté de 5,75 millions de dollars, afin d'aider à identifier et à développer de nouveaux marchés pour les produits de la mer locaux.
- Pour que le Fonds des pêches de l'Atlantique reste la pierre angulaire de sa stratégie, en stimulant l'innovation et la transformation dans le secteur du poisson et des fruits de mer, le parti propose d'allouer 4 millions de dollars pour soutenir l'infrastructure, l'innovation et les initiatives de partenariat scientifique.
- Il y a également 500 000 dollars disponibles dans le Fonds de recherche et de développement multi-espèces qui soutiendra l'investissement dans la recherche et le développement d'espèces aquacoles qui ne sont pas actuellement commercialisées dans la province.

Centre d'excellence pour l'énergie propre

Le plus récent énoncé de la plateforme du parti (daté de 2019) stipule que :

- Il s'engage à lutter contre le changement climatique avec un double sens des responsabilités et des opportunités. Afin de réduire l'empreinte environnementale de la province, elle s'est engagée à parvenir à un bilan net zéro d'ici 2050. L'expression "zéro net" fait référence à l'équilibre, au sein d'une juridiction, entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites et les GES éliminés ou retirés de l'atmosphère.
- La demande de solutions en matière d'énergies renouvelables augmente dans le monde entier et les entreprises multiplient les investissements dans les industries vertes. Terre-Neuve-et-Labrador peut être un leader mondial dans la transition verte.
- Elle préconise de travailler avec le secteur privé pour identifier les industries clés de la croissance propre et de s'appuyer sur les compétences existantes dans ces secteurs ; et de s'engager auprès des investisseurs du monde entier pour promouvoir Terre-Neuve-et-Labrador en tant que destination mondiale pour les investissements verts.

Pétrole et gaz

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

l'innovation technologique et de la complexité des flux financiers doivent être mises en harmonie avec la défense des travailleurs et de leurs droits. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 313.

Toute forme de matérialisme ou de doctrine économique qui tente de réduire le travailleur à un simple instrument de production, à une simple force de travail ayant une valeur exclusivement matérielle, déformerait désespérément l'essence du travail et le dépouillerait de sa qualité humaine la plus noble et la plus fondamentale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 270-271

Parmi les droits des travailleurs, l'Église reconnaît :

- le droit à un juste salaire ;
- le droit au repos
- le droit à un environnement de travail et à des procédés de fabrication qui ne nuisent pas à la santé physique des travailleurs ni à leur intégrité morale ;
- le droit à ce que sa personnalité sur le lieu de travail soit sauvegardée sans qu'il soit porté atteinte à sa conscience ou à sa dignité personnelle ;
- le droit à des subventions appropriées nécessaires à la subsistance des travailleurs sans emploi et de leur famille ;
- le droit à une pension et à une assurance pour la vieillesse, la maladie et les accidents du travail ;
- le droit à la sécurité sociale liée à la maternité ;
- le droit de se réunir et de former des associations.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 301

L'Église reconnaît le rôle fondamental des syndicats... Ces organisations, tout en poursuivant leur but spécifique par rapport au bien commun, exercent une influence positive sur l'ordre social et la solidarité, et sont donc un élément indispensable de la vie sociale. Le travail, en raison de son caractère subjectif ou personnel, est supérieur à tout autre facteur lié à la productivité ; ce principe s'applique en particulier au capital.

-Il continuera à soutenir les femmes et les hommes qui travaillent dur dans l'industrie du pétrole et du gaz. Au cours de son précédent mandat, il a obtenu un investissement de 320 millions de dollars de la part d'Ottawa et a créé le groupe de travail sur la relance de l'industrie pétrolière et gazière pour aider à distribuer le financement afin de maximiser la valeur et l'emploi.

-Sur ce montant, 32 millions de dollars ont été consacrés au soutien du secteur provincial des services et de l'approvisionnement, et 16,6 millions de dollars supplémentaires ont permis de maintenir la raffinerie Come by Chance à l'arrêt et de garantir l'emploi pendant que le propriétaire cherche à trouver un acheteur ou un investisseur.

-Le gouvernement a également mis en place une initiative d'exploration accélérée pour inciter les entreprises à forer davantage de puits dans les meilleures zones d'intérêt. Il s'agit d'une mesure politique qui permettra de réinvestir tous les dépôts de garantie perdus à l'avenir, ce qui se traduira par l'injection de centaines de millions de dollars dans le secteur offshore de la province.

Le parti s'engage à faire en sorte que Terre-Neuve-et-Labrador soit un lieu privilégié au niveau mondial pour les investissements dans le pétrole et le gaz, en mettant l'accent sur l'exploration d'une manière durable sur le plan environnemental afin de favoriser la découverte et la production.

Le discours sur le budget 2025 du parti stipule que :

Le parti considère l'industrie pétrolière et gazière comme un contributeur majeur à l'économie provinciale, employant directement plus de 3 000 Terre-Neuviens et Labradoriens. L'avenir est positif avec West White Rose qui devrait produire son premier pétrole l'année prochaine. Au cours de sa durée de vie de 14 ans, il devrait générer près de 20 milliards de dollars de produit intérieur brut et plus de 7 milliards de dollars de revenus du travail. Equinor continue de travailler à l'avancement du projet Bay du Nord. Nous continuerons à collaborer avec l'entreprise afin de maximiser les avantages pour notre province.

-Avec plus de 650 pistes et 20 bassins cartographiés, l'offshore offre également de nombreuses opportunités, notamment en raison de son faible taux de carbone par baril. Pour accroître l'exploration et encourager les découvertes, à partir de 2026, il propose d'allouer 90 millions de dollars sur trois ans pour faire progresser un fonds d'exploration en mer. Cette mesure fournira des incitations aux activités de forage, des possibilités d'emploi, renforcera la compétitivité mondiale à un moment critique et permettra à la province de réaliser son important potentiel en matière de ressources.

-20 millions de dollars sont alloués par l'intermédiaire du Fonds d'innovation et de développement des entreprises pour développer les capacités de la province en matière d'approvisionnement et de services énergétiques et faire de la province un lieu privilégié pour le développement de l'énergie.

-Près d'un million de dollars sont également alloués à la deuxième phase d'une évaluation des ressources en gaz naturel visant à dresser un inventaire des ressources gazières prouvées et potentielles dans le bassin Jeanne d'Arc.

Exploitation minière

L'énoncé du programme le plus récent du parti (daté de 2019) stipule que :

Terre-Neuve-et-Labrador possède de riches gisements de minéraux dont le monde a besoin, y compris les matériaux nécessaires aux voitures électriques et à d'autres domaines où la demande est croissante. Cela offre des possibilités d'emplois bien rémunérés et d'activité économique dans nos régions rurales.

-Au cours de son précédent mandat, la Commission a alloué 1,7 million de dollars au soutien de l'industrie de l'exploration minérale par l'intermédiaire du programme d'aide aux prospecteurs et du programme d'aide à l'exploration junior. Il continuera à soutenir l'exploration et l'innovation afin de réaliser le potentiel de notre secteur minier d'une manière productive et durable, notamment en identifiant les possibilités d'extraction et de traitement secondaire à fort potentiel et en révisant le régime réglementaire provincial afin de garantir un développement opportun et responsable.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-l'industrie minérale continue d'être un moteur économique clé pour la province et un point de mire pour les efforts d'attraction des investissements. L'activité estimée en 2024 s'est traduite par environ 4,4 milliards de dollars d'expéditions de minéraux, 244 millions de dollars de dépenses d'exploration et l'emploi d'environ 8 000 années-personnes.

-En 2025, elle s'attend à une production d'or dans le cadre du projet Valentine Gold de Calibre Mining Corporation et de l'exploitation de Maritime Resources Corporation à Pine Cove.

-Le potentiel minéral de la province constitue une opportunité majeure à l'heure où la demande de minéraux essentiels utilisés pour les énergies renouvelables et les applications de technologies propres augmente. Le parti se concentre sur le développement de cette ressource au profit de la province, avec près de 6 millions de dollars disponibles pour soutenir l'activité minière, y compris une incitation à l'exploitation minière, une aide à l'exploration junior et des programmes géoscientifiques spécifiques au Labrador.

Sylviculture

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-le secteur forestier provincial a une valeur marchande d'environ 340 millions de dollars, avec un total d'emplois directs de près de 2 000 personnes. La gestion de notre habitat forestier soutient les populations provinciales d'animaux sauvages et de gibier.

-La province a pris l'initiative d'une gestion efficace des incendies de forêt et des interventions d'urgence pour la protection à long terme des forêts, des communautés et des habitants du Canada atlantique, notamment en allouant 4,2 millions de dollars pour 2025 à la création d'un Centre des incendies de forêt de l'Atlantique, en s'appuyant sur les services aériens de la province, en achetant du matériel de lutte contre les incendies et en dispensant une formation approfondie au personnel du département chargé de la lutte contre les incendies de forêt.

La doctrine sociale de l'Église enseigne que les relations au sein du monde du travail doivent être marquées par la coopération : la haine et les tentatives d'éliminer l'autre sont totalement inacceptables. Il en est de même parce que, dans tout système social, le "travail" et le "capital" représentent des éléments indispensables du processus de production.

Aucun chrétien, du fait de son appartenance à une communauté unie et fraternelle, ne doit se sentir autorisé à ne pas travailler et à ne pas vivre aux dépens des autres (cf. 2 Th 3, 6-12). Au contraire, tous sont chargés... de mettre un point d'honneur à travailler de leurs propres mains, afin de n'être à la charge de personne (1 Th 4,12), et de pratiquer une solidarité également matérielle en partageant les fruits de leur travail avec ceux qui sont dans le besoin (Ep 4,28). *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 264, 305-307.

Sociétés, concurrence et consommateurs

Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain.
- le 10e commandement

Le profit individuel d'une entreprise économique, bien que légitime, ne doit jamais devenir le seul objectif. **L'utilité sociale est un objectif encore plus important**. Lorsque le marché libre remplit les fonctions importantes mentionnées ci-dessus, il devient un service pour le bien commun et le développement humain intégral. En revanche, lorsqu'il est axé sur le seul profit, le marché peut dégénérer en une institution inhumaine et aliénante, avec des répercussions incontrôlables.

La liberté dans le secteur économique... doit être réglementée par des normes juridiques appropriées afin qu'elle soit mise au service de la liberté intégrale de l'homme... Un important travail éducatif et culturel est nécessaire de toute urgence, y compris l'éducation des consommateurs à l'utilisation responsable de leur pouvoir de choix, la formation d'un sens aigu de la responsabilité parmi les producteurs et les personnes dans les médias en particulier, ainsi que l'intervention

-Quatre millions de dollars sont alloués à la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épicéa, qui est une approche proactive de la prévention des épidémies de ravageurs forestiers qui menacent nos forêts. Le programme provincial de sylviculture soutient les efforts de reboisement en produisant chaque année entre cinq et sept millions de plants d'arbres de haute qualité au Centre pour le développement de l'agriculture et de la sylviculture.

La technologie

Le plus récent énoncé du programme du parti (daté de 2019) stipule que :

- Les activités de recherche et de développement sont essentielles au développement des technologies émergentes. Les chercheurs de Terre-Neuve-et-Labrador sont déjà des leaders mondiaux dans des secteurs tels que la fintech, les sciences de la santé et la technologie marine.
- Elle préconise de travailler avec les leaders provinciaux de l'innovation pour promouvoir et développer l'activité de recherche et développement, notamment en collaborant avec le monde universitaire, le secteur privé et le NL Innovation Council à la création de "NL 2030", une feuille de route pour l'activité de recherche et développement dans la province.

En vue de l'adoption d'une approche groupée de la croissance de l'industrie technologique, le parti préconise :

- de s'appuyer sur la récente demande de propositions émise par TechNL pour un nouveau centre d'innovation pour le secteur technologique, y compris un financement réservé et un engagement à collaborer avec TechNL pour soutenir des pôles technologiques divers et utiles, en se concentrant sur des secteurs clés tels que le pétrole et le gaz, la pêche et l'aquaculture, les arts et la culture, l'exploitation minière et l'hôtellerie. Il s'agira notamment de développer des espaces de travail partagés, des initiatives de mise en réseau, des services d'investissement et d'incubation, de la recherche et du mentorat pour l'industrie technologique, en mettant l'accent sur les secteurs clés de la province.
- utiliser les défis publics tels que les hackathons pour encourager la création de nouvelles entreprises et de nouveaux produits afin de créer des solutions technologiques spécifiques pour les industries clés.

Travailler avec les acteurs de l'éducation pour développer l'écosystème de l'entrepreneuriat dans les campus de MUN et CNA à travers Terre-Neuve et au Labrador, ce qui conduira à la création de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois et à l'augmentation des investissements dans la province.

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

- le secteur de la technologie continue d'être une force économique puissante, contribuant à hauteur de 1,8 milliard de dollars au PIB de la province en 2023, soit une augmentation de 24 % depuis 2016. En 2024, il y a eu plus de 80 millions de dollars d'investissements privés dans les entreprises technologiques locales.
- L'investissement provincial dans le secteur technologique, en particulier par le biais de fonds de capital-risque comme VentureNL, a eu un impact significatif et a permis d'obtenir des fonds d'autres investisseurs. Son investissement de 23 millions de dollars dans les fonds VentureNL a aidé les entreprises soutenues par ces fonds à lever 165 millions de dollars supplémentaires auprès d'autres investisseurs.
- Le budget 2025 comprend un fonds d'investissement de 10 millions de dollars destiné aux entreprises technologiques locales.

Infrastructure

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

- Il a alloué plus de 1,1 milliard de dollars à l'infrastructure, afin de générer 690 millions de dollars d'activité économique et de créer des milliers d'emplois pour les gens de métier de Terre-Neuve-et-Labrador. Ces investissements auront un impact positif sur les communautés et les résidents pour les générations à venir :
- Près de 10 000 kilomètres d'autoroutes et de routes provinciales. 1 300 ponts. 21 pistes d'atterrissement. 14 ferries. Plus de 270 municipalités.
- L'annonce en 2023 de près de 1,4 milliard de dollars pour améliorer les routes et autoroutes provinciales sur cinq saisons de construction permet à l'industrie de mieux mettre en œuvre les projets. Dans le cadre de cet investissement historique, 340 millions de dollars seront investis en 2025 pour soutenir des milliers de kilomètres de nouveau pavage, de débroussaillage, ainsi que de nouveaux ponceaux et ponts. Il s'agit notamment de *l'achèvement de la route Team Gushue, ainsi que des améliorations au projet de jumelage de la route transcanadienne.
- *Le remplacement du pont Canning est en bonne voie et permet d'aider les habitants de la péninsule de Burin.
- *Un nouveau passage supérieur sera nécessaire sur l'Outer Ring Road entre Topsail Road et Thorburn Road, ce qui facilitera l'accès au nouvel hôpital de soins aigus et à Kenmount Road. *une nouvelle route d'accès à Paradise, qui contribuera à atténuer les problèmes de circulation.
- La planification de ces projets a déjà commencé. La construction pourrait commencer dès 2026. À ce jour, la province a reçu 44 chasse-neige, 20 autres étant prévus d'ici la fin du mois d'avril, ainsi que des chargeurs, des camions tracteurs et un camion de réparation d'asphalte.
- La province alloue 37,7 millions de dollars en 2025 pour continuer à remplacer les équipements les plus anciens.
- 90,6 millions de dollars sont alloués au fonctionnement des ferries provinciaux, auxquels s'ajoutent 13 millions de dollars pour les réparations, l'entretien et la remise en état de la flotte.



Une économie pour tous

nécessaire des autorités publiques. Afin d'équilibrer le principe de solidarité avec les droits et obligations de l'individu, l'intervention de l'État dans l'environnement économique ne doit être ni envahissante ni absente, mais proportionnée aux besoins réels de la société. "L'État a le devoir de soutenir les activités économiques en créant des conditions qui assurent des possibilités d'emploi, en stimulant ces activités là où elles font défaut ou en les soutenant dans les moments de crise. L'État a en outre le droit d'intervenir lorsque des monopoles particuliers créent des retards ou des obstacles au développement.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 305-307, 351, 376.

Le sens de l'histoire se perd de plus en plus, ce qui conduit à un éclatement encore plus grand. Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, fait son chemin dans la culture actuelle. Il ne laisse dans son sillage que la **consommation sans limite et l'expression d'un individualisme vide**. Pape François, *Fratelli Tutti*, 12

Transports et infrastructures

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent, entre autres, l'engagement à fournir à tous les services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 166

Le dernier énoncé de politique publié par le parti (daté de 2021) indique qu'il préconise un nouveau pacte vert provincial visant à améliorer la situation sociale, économique et environnementale dans l'ensemble de la province, y compris :

-La consultation des groupes communautaires et des parties prenantes afin d'explorer l'approche la plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, assurer une transition équitable pour les travailleurs des industries concernées, renforcer les protections environnementales, mettre à jour les lois provinciales sur le travail, et d'autres actions dans le but de construire une société plus juste et plus équitable tout en œuvrant à la protection de l'environnement.

Accessibilité financière

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise :

- la création d'une société publique de télécommunications pour fournir des services de télécommunications à faible coût, tels que l'Internet et la télévision, afin de fournir une couverture de haute qualité, cohérente et fiable à l'ensemble de la province.
- La mise en place d'un programme public d'assurance automobile, conçu pour réduire les tarifs d'une manière qui soit abordable et qui protège les consommateurs.
- Soutien à la campagne "15 dollars et équité" et à un salaire minimum équitable.

Logement et réduction de la pauvreté

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise des politiques de régulation des loyers qui (i) s'efforcent de protéger l'intérêt légitime des locataires à rester dans leur logement, (ii) font progresser l'intérêt social de quartiers stables et à revenus mixtes, et (iii) limitent le pouvoir de marché des propriétaires. Ces politiques doivent également protéger les locataires contre les menaces d'expulsion ou d'autres pressions exercées par les propriétaires, et leur donner une véritable sécurité dans leur logement grâce à un droit automatique au renouvellement de leur bail, à moins que le propriétaire ne puisse prouver qu'il n'a pas payé son loyer ou qu'il a d'autres raisons valables de le faire.

Travail, syndicats et emploi

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise :

- une action immédiate pour protéger les pensions de tous les résidents de la province, notamment en donnant aux retraités la première priorité dans les demandes de faillite, en établissant une obligation de comptes fiduciaires pour détenir les fonds de pension des entreprises opérant dans la province mais domiciliées ailleurs ; en refusant aux entreprises le droit de retirer des fonds des régimes de retraite ; et en refusant aux entreprises la possibilité de retenir les paiements aux régimes de retraite, comme l'exige le régime.
- l'adoption d'un taux de remplacement du revenu de 90 % pour l'indemnisation des accidents du travail et la suppression du plafond d'indemnisation.
- l'augmentation du salaire minimum pour en faire un salaire de subsistance, qui sera ajusté chaque année pour s'assurer qu'il le reste.
- soutenir tous les travailleurs, qu'ils soient à temps plein, à temps partiel ou gigantesques, dans leurs efforts pour se syndiquer, y compris en modifiant la loi sur les relations de travail (LRA) de NL pour soutenir les mesures d'application visant à forcer le respect de la négociation de bonne foi, à équilibrer les règles du jeu et à parvenir à une convention collective équitable en cas de conflits de travail prolongés, et à rétablir l'accréditation automatique des syndicats une fois que 65 % des travailleurs ont signé une carte d'adhésion.
- L'introduction d'une législation anti-scab.
- Interdire l'utilisation de tests d'urine ou de follicules pileux sur les lieux de travail provinciaux, car ils sont discriminatoires à l'égard des consommateurs de cannabis à des fins médicales et récréatives ; et explorer l'utilisation de tests salivaux, de tests de sobriété sur le terrain ou de technologies futures pour mieux déterminer l'état d'ébriété sur le lieu de travail.
- Achever l'examen et l'amélioration de la loi sur les normes du travail.

Sociétés, concurrence ou consommateurs

Aquaculture

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise :

- l'arrêt du financement et des plans d'expansion de l'utilisation des enclos nets dans la province et la mise en place d'un plan responsable de transition vers une industrie aquacole provinciale de poissons à nageoires basée sur la terre ferme, sans effluents et basée sur les RAS dans un délai de 5 ans.



Une économie pour tous

Compilé par Catholic Conscience à partir des publications officielles des partis enregistrés disponibles au 30 juin 2025. Ce document ne donne qu'un aperçu des politiques des partis. Veuillez consulter les sites web officiels des partis pour obtenir une image complète et actualisée. Veillez lire, prier et voter en accord avec votre conscience bien formée.

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) affirme que :

- le manque de bons emplois, ou même d'emplois de fortune, est une réalité vécue par presque toutes les familles de la province, et le véritable frein insoutenable à l'économie provinciale.
- La création d'emplois est la meilleure politique économique pour le gouvernement et les familles, la meilleure politique sociale en soi et pour soutenir les dépenses publiques en matière de santé, d'éducation et de tous les autres services publics, et le seul moyen d'accroître la population.
- l'attention portée à la justice et à l'équité en matière d'emploi est le meilleur moyen de réduire les disparités économiques et sociales et de construire la société plus juste que nous souhaitons tous.
- Le gouvernement ne peut pas créer des emplois à partir des fonds publics, car ceux-ci ont été vidés. Le gouvernement ne peut plus être le principal créateur d'emplois qu'il était autrefois, ni même l'employeur de dernier recours.
- Le gouvernement ne peut plus être le principal créateur d'emplois qu'il était, ni même l'employeur de dernier recours.

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de son programme (datée de 2019), prévoit de rendre la vie plus abordable pour aider à garder les jeunes dans la province, notamment par les moyens suivants :

- l'atténuation des tarifs - les résidents de la province ne paieront rien sur leurs factures d'électricité pour Muskrat Falls.
- les services de garde d'enfants, dans le cadre d'un plan visant à réduire les coûts des services de garde et à en améliorer l'accès.
- La suppression totale de la taxe sur les ventes d'assurances.
- Fournir les soins de santé appropriés lorsque les résidents en ont besoin.
- Nommer un responsable du bien-être qui sera chargé de veiller à ce que les gens soient en meilleure santé.
- Fournir une formation aux premiers secours dans les écoles secondaires, afin de s'assurer que chaque élève sait comment sauver une vie.
- Assurer une couverture à 100 % des frais de transport médical.
- Fournir des cliniques innovantes et des soins virtuels pour améliorer l'accès des patients.
- Recruter des médecins et des prestataires de soins de santé en abordant les structures tarifaires, le champ d'activité et le retour de service.
- Améliorer l'accès aux foyers de soins personnels en supprimant les restrictions récemment imposées.
- Soutenir les soins palliatifs et les soins de fin de vie en établissement communautaire pour répondre aux besoins des familles en matière de soins palliatifs.
- Soutenir le développement d'un centre d'excellence en cardiologie comme réponse majeure à la première cause de mortalité en Terre-Neuve.
- assurer la couverture des pompes à insuline, sans limite d'âge, même pour ceux qui ont perdu leur couverture.
- Soutenir l'amélioration des dossiers électroniques afin de faciliter l'accès des patients et des prestataires de soins à l'amélioration des soins.
- Accroître l'efficacité du système de soins de santé afin de minimiser les gaspillages et les préjudices dus aux procédures inutiles.
- Mettre en place un Conseil de la qualité de la santé pour veiller à ce que les bons traitements soient disponibles pour les bons patients au bon moment.
- Mettre en place un examen de base de toutes les maisons de retraite afin d'améliorer les soins de longue durée.
- Empêcher les coupes budgétaires dans les domaines de la santé mentale et de la toxicomanie, et garantir l'égalité de statut et un meilleur accès pour tous.
- Traiter la dépendance au jeu en s'attaquant aux caractéristiques addictives de certains appareils de loterie vidéo.
- Nommer un défenseur des personnes âgées chargé d'exercer de nouveaux pouvoirs d'enquête et de rapport.
- Élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté pour tirer parti de la réussite de la province en tant que leader national.
- Examiner de plus près les questions de logement afin d'élaborer une stratégie en la matière.
- Prévenir la violence grâce à une stratégie renouvelée pour des communautés et des foyers plus sûrs.
- garantir l'inclusion des personnes handicapées grâce à une stratégie actualisée qui respecte les droits.
- Développer une stratégie sur l'autisme, y compris une action réelle pour supprimer le critère IQ70.
- Fournir chaque année davantage de clôtures pour les orignaux afin de sauver des vies sur les routes provinciales.
- Élaborer un cadre fiscal municipal comme fondement de la croissance des municipalités.

La dignité du travail

L'un des trois piliers de la politique, la publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance dans l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris en.. :

- collaborer avec les entreprises pour mettre les gens au travail.
- adapter les accords sur les avantages pour la communauté afin de créer des opportunités pour les apprentis et les fournisseurs locaux.
- Augmenter la population provinciale en faisant venir des gens dans la province et en les gardant pour le travail, y compris en mettant en œuvre un plan d'action en matière d'immigration pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les étudiants étrangers et d'autres personnes.
- mettre en œuvre un programme de maintien des diplômés, y compris un crédit d'impôt pour les diplômés qui choisissent de travailler à Terre-Neuve-et-Labrador
- Créer un nouveau fonds de capital-risque pour permettre aux entreprises technologiques de s'implanter plus solidement à Terre-Neuve.
- Établir et atteindre des objectifs de performance de niveau mondial dans le domaine de l'éducation, afin de préparer les jeunes de la province à être compétitifs et à gagner.

- Mettre en œuvre une nouvelle politique de transport scolaire pour les enfants vivant à moins de 1,6 km de l'école.
- faire en sorte que les frais de scolarité et l'aide aux étudiants de l'enseignement postsecondaire soient les plus compétitifs du pays.
- établir des partenariats avec les secteurs de croissance des nouvelles technologies afin de mieux servir les citoyens grâce à l'innovation.
- mettre en place des programmes de perfectionnement pour donner aux résidents de la province un avantage numérique.
- Nommer un directeur général de la technologie qui sera responsable de la transformation numérique de la province.
- mettre en œuvre un nouveau plan énergétique 2.0, afin de créer de nouveaux emplois à tous les stades de l'exploration et du développement
- Mettre en œuvre un plan pour la morue et le phoque, fondé sur des données scientifiques, afin de rétablir les populations de morues et de phoques dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Développer l'aquaculture pour créer des emplois ruraux sans compromettre les stocks sauvages.
- Interdire les sacs en plastique à usage unique.
- Promouvoir la sylviculture provinciale, afin de créer des emplois et des retombées à valeur ajoutée pour les communautés locales.
- mettre en œuvre un plan d'action pour l'agriculture afin de promouvoir la collaboration avec les agriculteurs pour développer le potentiel de la province
- mettre en œuvre un programme de garantie des prêts agricoles, apportant une aide concrète pour que la province puisse produire une plus grande partie de ses propres denrées alimentaires.
- promouvoir l'industrie minière, en appliquant les leçons tirées de l'exploitation du pétrole et du gaz, en encourageant la géoscience et l'exploration.
- Développer une stratégie touristique pour attirer les gens dans les communautés rurales afin de créer des emplois durables.
- Développer une stratégie d'accès aérien pour favoriser l'augmentation du nombre de vols, réduire les coûts et promouvoir la croissance et l'emploi.
- Soutenir ArtsNL pour soutenir l'emploi des artistes, promouvoir le tourisme, éduquer et inspirer.
- Mettre en œuvre un nouveau plan stratégique pour le Nord du Labrador - saisir le potentiel de croissance.

Logement et réduction de la pauvreté

- L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance dans l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris par :
- l'atténuation des tarifs - les résidents de la province ne paieront rien sur leurs factures d'électricité pour Muskrat Falls.
 - la garde d'enfants, dans le cadre d'un plan visant à réduire les coûts de la garde et à en améliorer l'accès.
 - la suppression totale de la taxe de vente sur les assurances.

Entreprises, concurrence et consommateurs

- L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance dans l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris en :
- collaborer avec les entreprises pour donner du travail aux gens.
 - en adaptant les accords sur les avantages pour la communauté afin de créer des opportunités pour les apprentis et les fournisseurs locaux.
 - Augmenter la population provinciale en attirant des personnes dans la province et en les gardant pour le travail, notamment en mettant en œuvre un plan d'action en matière d'immigration afin de supprimer les obstacles auxquels se heurtent les étudiants étrangers et autres.
 - Mettre en œuvre un programme de maintien des diplômés, y compris un crédit d'impôt pour les diplômés qui choisissent de travailler à Terre-Neuve-et-Labrador.
 - créer un nouveau fonds de capital-risque pour permettre aux entreprises technologiques de mieux s'implanter à Terre-Neuve.
 - établir des partenariats avec les secteurs de croissance des nouvelles technologies afin de mieux servir les gens grâce à l'innovation.
 - Établir des programmes de perfectionnement pour donner aux résidents de la province un avantage numérique.
 - Nommer un directeur provincial de la technologie qui sera responsable de la transformation numérique de la province.
 - mettre en œuvre un nouveau plan énergétique 2.0, afin de créer de nouveaux emplois à tous les stades de l'exploration et du développement.
 - mettre en œuvre un plan pour le cabillaud et le phoque, fondé sur des données scientifiques, afin de reconstituer les populations de cabillaud et de phoques développer les NL ruraux.
 - développer l'aquaculture pour créer des emplois ruraux sans compromettre les stocks sauvages.

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique que :

- il croit que le secteur privé peut créer la richesse dont la province a besoin pour des familles durables, une économie provinciale durable et un gouvernement démocratique durable.
- La province dispose des ressources dont elle a besoin, l'entreprise privée dispose des investissements dont la province a besoin et les travailleurs de la province ont les compétences dont la province a besoin.
- Il préconise de mobiliser tous les pouvoirs de création et de maintien d'emplois dont dispose la province dans un effort ciblé et coordonné pour protéger les emplois et créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les travailleurs et les familles, notamment en réunissant des partenaires de l'industrie, du gouvernement et de l'enseignement

supérieur dans de multiples partenariats pour l'emploi (dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, du pétrole et du gaz en mer, des minéraux, de l'hydroélectricité, de l'énergie et des transports), l'aquaculture, le pétrole et le gaz offshore, les minéraux, l'hydroélectricité, les services maritimes, le tourisme, les industries créatives et d'autres industries ayant fait leurs preuves dans la province), afin d'identifier les secteurs de croissance potentiels au sein de l'économie et de conseiller le gouvernement sur les politiques appropriées adaptées aux besoins de chaque industrie afin de renforcer les capacités en matière d'emploi et de croissance.

Économie de la mer

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

-la grande majorité des ressources et des activités économiques qui sous-tendent l'économie de la province - la pêche, l'aquaculture marine, le pétrole et le gaz en mer, le transport maritime, les ports, le tourisme maritime et côtier - se produisent dans les eaux et les fonds marins du plateau continental.

Les eaux contiguës et les fonds marins de la province étaient sous le contrôle de la province lorsque Terre-Neuve-et-Labrador a rejoint la Confédération en 1949, et ils relèvent désormais de la compétence fédérale.

-l'économie océanique fait vivre une part importante de la population de la province, représente des milliards de dollars et devrait doubler d'ici 2030

-l'Accord atlantique, négocié entre la province et le gouvernement fédéral, a fait de la province et du gouvernement fédéral les cogestionnaires de l'industrie pétrolière et gazière offshore de la province, et le "principal bénéficiaire" de cette industrie. Le projet de loi C-69 a donné lieu à des règlements plus coûteux et plus longs qui menacent l'économie des ressources de la province, et diminue les principes de gestion conjointe établis dans l'Accord atlantique en transférant les décisions de gestion clés aux agences fédérales et au cabinet fédéral, privant ainsi la province de son plein droit aux bénéfices des ressources pétrolières et gazières en mer. Le parti prône la lutte pour les droits de la province.

Il préconise l'application à la pêche provinciale des principes de gestion conjointe et des avantages économiques prévus par l'Accord atlantique, y compris un accord fédéral-provincial de cogestion de tous les poissons, mollusques et crustacés, de l'habitat du poisson et des mammifères marins, y compris des quotas d'exploitation pour toutes les espèces marines présentes sur les fonds marins qui constituent une partie contiguë de Terre-Neuve-et-Labrador.

-Outre les industries océaniques traditionnelles de la province, qui continuent de croître et d'innover, une révolution technologique est en train de remodeler et de diversifier les économies océaniques ici et dans le monde entier. Il s'agit notamment des technologies gaz-câble pour la production d'électricité à partir de gaz naturel offshore, de l'énergie éolienne offshore, de l'énergie marémotrice et houlomotrice, de l'exploitation minière des fonds marins et de la biotechnologie marine (la création de produits à partir d'organismes marins). Le potentiel à long terme d'innovation, d'investissement, d'emploi et de croissance économique offert par les nouvelles industries et l'expansion des industries existantes dans notre économie océanique est impressionnant.

La liaison électrique sous-marine de la province avec les marchés nord-américains permet à la province de répondre à la demande d'énergie plus propre en Amérique du Nord et d'inciter les gros consommateurs d'électricité à implanter leurs industries ici, à proximité d'une source d'énergie propre à l'échelle industrielle. Elle préconise de demander l'avis des leaders de l'industrie sur le développement de ce potentiel.

Exploitation minière

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

-l'exploitation minière est une activité économique de plusieurs milliards de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador, qui dispose d'une masse continentale riche en minéraux plus grande que de nombreux pays, mais qui reste relativement inexplorée.

-C'est l'une des juridictions les plus attrayantes au monde pour les investissements dans la prospection et le développement miniers. L'abondance des sources d'énergie propre fait de Terre-Neuve un lieu attractif pour la transformation des minéraux en produits à valeur ajoutée.

-Elle craint que l'excès de réglementation du gouvernement fédéral dans le projet de loi C-69 ne décourage les investissements dans l'exploration minérale et le développement minier, et préconise d'aborder la question avec le gouvernement fédéral.

Elle s'engage à faire de Terre-Neuve-et-Labrador une juridiction attrayante au niveau mondial pour l'exploration et le développement, alors que les besoins en ressources naturelles augmentent dans le monde.

Sylviculture

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

Le secteur forestier de Terre-Neuve-et-Labrador emploie plus de 5 000 hommes et femmes, directement et indirectement, et contribue pour plus de 250 millions de dollars par an à l'économie provinciale.

-L'industrie forestière de la province est un leader en matière de pratiques forestières durables et de gestion des forêts pour les générations futures.

-Elle préconise la protection, la promotion et le partenariat avec les travailleurs et les entreprises du secteur forestier afin d'accroître les possibilités économiques dans les industries forestières provinciales.

Agriculture et agroalimentaire

La publication la plus récente de la plateforme du parti (datée de 2019) indique que :

-l'industrie agricole et agroalimentaire fournit des emplois directs et indirects à 6 500 personnes et a des ventes évaluées à 500 millions de dollars par an, grâce à l'expansion des fermes et à la production à valeur ajoutée dans l'industrie laitière. Les coûts de l'énergie et de l'alimentation sont des facteurs limitant la production et doivent être pris en compte.

Il préconise le lancement immédiat de consultations approfondies avec les agriculteurs et les entreprises de transformation et de commercialisation afin de trouver le meilleur moyen d'alléger les pressions économiques uniques qui pèsent sur l'agriculture et la production alimentaire à Terre-Neuve-et-Labrador, et d'identifier les meilleurs moyens pour le gouvernement de promouvoir l'expansion de la production de denrées alimentaires fraîches et transformées.

Points à méditer : Une économie au service de tous

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se penchera sérieusement sur les questions suivantes :

Réduction de la pauvreté

1. Le Christ a averti ses disciples : "Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous". Pourquoi le Christ a-t-il dit cela ? Est-il possible que les pauvres soient toujours avec nous afin que nous, qui formons maintenant le corps vivant du Christ sur terre, ayons toujours l'occasion de glorifier Dieu en examinant la signification et les causes de la pauvreté, et en travaillant à son élimination, que nous nous attendions ou non à y parvenir ?
2. Comment Terre-Neuve-et-Labrador, et le reste du Canada, peuvent-ils trouver le meilleur équilibre entre les principes de solidarité - "nous sommes tous dans le même bateau" - et de subsidiarité - "chacun doit faire ce qu'il peut pour subvenir à ses besoins, avant de faire porter le fardeau à d'autres" ?
3. Quelle est la définition appropriée de la pauvreté, en particulier dans une société qui déborde d'objets de consommation et de richesses matérielles ? Cette définition devrait-elle inclure comme condition la capacité des individus à rechercher l'épanouissement personnel dans la poursuite de la vérité ? En d'autres termes, la capacité d'apprécier et d'utiliser à bon escient au moins une partie de son temps ?
4. Que faut-il faire, le cas échéant, pour garantir aux travailleurs et aux personnes désireuses de travailler un salaire décent leur permettant de vivre dans la dignité et de subvenir aux besoins de leur famille ?
5. Faut-il envisager une politique de revenu de base ? Dans l'affirmative, quelle forme devrait-elle prendre ?
6. Qu'est-ce qui peut ou doit être fait par les provinces, et qu'est-ce qui doit être laissé au gouvernement fédéral, ou à des organisations privées ou communautaires ?
7. Il a été observé que les niveaux d'endettement des personnes âgées augmentent, en particulier à mesure que les coûts des soins à long terme et dans la dignité augmentent. Que peut-on ou doit-on faire pour réduire la pauvreté et l'endettement des personnes âgées ?

PIB et bien-être

Pendant des décennies, les gouvernements se sont concentrés exclusivement sur le produit intérieur brut - une mesure de la productivité pure d'une économie - comme la meilleure mesure de la santé sociale nationale. Plus récemment, certains ont commencé à plaider en faveur d'un indice plus large du bien-être national, qui inclurait des facteurs tels que la santé physique et émotionnelle de la population, la santé de l'environnement, l'équité en matière de logement, de revenus et d'opportunités, ainsi que la sécurité alimentaire, en plus de la production brute.

1. Laquelle de ces mesures du bien-être national est la meilleure ?
2. Que peut-on ou doit-on faire d'autre pour que l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador soit au service de tous, et non l'inverse ? Le bien-être spirituel devrait-il être pris en compte ? Si oui, comment pourrait-on l'évaluer ?
3. Est-il raisonnable d'exiger une croissance économique continue, comme l'enseignent les écoles de commerce depuis des décennies, ou serait-il préférable de rechercher un contentement durable ?
4. Plus récemment, le gouvernement fédéral canadien a adopté un indice de "qualité de vie" à utiliser dans l'élaboration des politiques (<https://www160.statcan.gc.ca/index-eng.htm>). Le cadre de la qualité de vie est-il compatible avec l'enseignement catholique ? (<https://catholicconscience.org/catholiccivics/>)

Entreprises et sociétés

Pendant des décennies, les groupes de pression et les écoles de commerce ont enseigné que le seul objectif légitime d'une société commerciale était de gagner de l'argent pour ses actionnaires. Plus récemment, certains milieux d'affaires ont commencé à réclamer un rôle plus large pour les entreprises, un rôle qui inclut le service de ses employés, de ses clients et de la communauté, ainsi que la protection de l'environnement.

1. Quelle approche est la plus cohérente avec l'enseignement social catholique ?
2. Faut-il faire quelque chose pour encourager le développement d'une culture d'entreprise et de commerce qui vise à servir les personnes, les communautés et les générations futures, en plus de profits équitables ? Si oui, quoi et par qui ?

L'individu et la société : Droits, responsabilités et subsidiarité

Droits civils et libertés | Droits de l'homme | Responsabilités, participation et subsidiarité

Au droit d'une personne correspond un devoir chez toutes les autres personnes... Ceux donc qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

Enseignement catholique

Droits et libertés civils

Chaque membre de la société est investi d'un certain nombre de droits. **Ces droits s'accompagnent de responsabilités.**

En termes catholiques, un "droit" a été défini comme un pouvoir moral subjectif, résidant dans la personne qui le pose, "de faire, de détenir ou d'extraire quelque chose", qui fonctionne en faisant appel à la volonté d'autrui par l'intermédiaire de l'intellect d'autrui. Elle doit être distinguée de la puissance, c'est-à-dire de la force physique ou du pouvoir d'enlever quelque chose à quelqu'un d'autre. - Fr John Hardon, SJ, *Modern Catholic Dictionary (Dictionnaire catholique moderne)*

L'histoire du péché de l'homme commence lorsqu'il ne reconnaît plus le Seigneur comme son Créateur et qu'il veut être lui-même celui qui détermine, en toute indépendance, ce qui est bien et ce qui est mal. "Vous serez comme Dieu, vous connaîtrez le bien et le mal" (Gn 3,5) : ce fut la première tentation, et elle se retrouve dans toutes les autres tentations auxquelles l'homme est plus facilement enclin à céder à la suite de la chute originelle. - Pape Saint Jean-Paul II, *Veritatis splendor*

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : l'alimentation, le logement, le travail, l'éducation et l'accès à la culture, les transports, les soins de santé de base, la liberté de communication et d'expression, et la protection de la liberté religieuse. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 164-166.

Racisme et discrimination

L'unité de la famille humaine n'est pas encore une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans toutes ses dimensions, matérielles et spirituelles, individuelles et communautaires. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 433

Conscience et religion

L'Église catholique met l'accent, entre autres droits, sur le droit à la liberté religieuse. L'accent est mis sur la valeur primordiale du droit à la liberté religieuse : "Tous les hommes doivent être à l'abri de toute contrainte de la part d'individus ou de groupes sociaux et de tout pouvoir humain, de telle sorte que nul ne soit contraint d'agir d'une manière contraire à ses propres convictions, que ce soit en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres, dans de justes limites". Le respect de ce droit est un signe révélateur du "progrès authentique de l'homme dans tout régime, dans toute société, tout système ou tout milieu". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 320-321.

Avec la légalisation de l'euthanasie, de la mort médicalement assistée et de l'avortement, il est essentiel que les prestataires de soins de santé, dont les convictions morales les plus profondes leur disent que ces procédures sont mauvaises, ne soient pas forcés d'y participer. Selon l'enseignement catholique, les travailleurs doivent être protégés contre toute atteinte à leur conscience ou à leur dignité personnelle.



Droits et libertés civils

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :
-réduire les obstacles à l'équité entre les sexes afin que toutes les personnes de la province puissent atteindre leur plein potentiel est l'un de ses engagements permanents. La réunion d'introduction de la Table ronde du premier ministre sur l'équité entre les sexes a rassemblé un groupe diversifié de dirigeants, de défenseurs, d'organisations communautaires et d'individus qui se sont engagés à travailler ensemble pour trouver des solutions constructives aux problèmes et aux obstacles identifiés. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'engage à veiller à ce que l'analyse comparative entre les sexes soit intégrée dans toutes les politiques et propositions afin que des services sociaux de qualité soient disponibles et accessibles à tous les habitants de la province.



Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Le parti n'a pas publié de déclaration à ce jour concernant ses politiques en la matière :

- Droits et libertés civiques
- Droits de l'homme
- Responsabilités, Participation, Subsidiarité



Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Vie privée

La dernière publication du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :
-renforcer la protection de la vie privée afin de sauvegarder les informations privées des individus et de sanctionner ceux qui divulguent ces informations par malveillance ou par négligence grave.
-Légiférer pour superviser et réglementer la protection et l'utilisation des données des électeurs et des informations personnelles par les partis provinciaux.

C'est un grave devoir de conscience que d'éviter de coopérer, même formellement, à des pratiques contraires à la loi de Dieu.

Liberté d'expression : vérité, presse et médias

L'information est l'un des principaux instruments de la participation démocratique. Il est impensable de participer sans comprendre la situation de la communauté politique, les faits et les solutions proposées aux problèmes.

Il est nécessaire de garantir un réel pluralisme dans la diffusion de l'information, en veillant à la multiplicité des formes et des instruments d'information et de communication. Une attention particulière doit être accordée au phénomène du contrôle des médias d'information par un petit nombre de personnes ou de groupes. Les médias doivent être utilisés pour construire et soutenir la communauté humaine dans ses différents secteurs : économique, politique, culturel, éducatif et religieux. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La question essentielle est de savoir si le système d'information actuel contribue à l'amélioration de la personne humaine, c'est-à-dire s'il rend les gens plus mûrs spirituellement, plus conscients de la dignité de leur humanité, plus responsables ou plus ouverts aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles.

Un autre aspect très important est que les nouvelles technologies doivent respecter les différences culturelles légitimes. Dans le monde des médias, les difficultés intrinsèques de la communication sont souvent exacerbées par l'idéologie, le désir de profit et de contrôle politique, la rivalité et les conflits entre groupes, et d'autres maux sociaux. Les valeurs et principes moraux s'appliquent également aux médias.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 414-416

L'équité entre les sexes

Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie de la société. Le premier pas indispensable dans cette direction est la possibilité concrète d'accéder à la formation professionnelle. La persistance de nombreuses formes de discrimination portant atteinte à la dignité et à la vocation des femmes est due à une longue série de conditionnements qui pénalisent les femmes, qui se sont vues reléguées en marge de la société et même réduites à la servitude... Il est urgent de reconnaître effectivement les droits des femmes sur le lieu de travail, en particulier en ce qui concerne les salaires, les assurances et la sécurité sociale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 295

La propriété

La propriété privée et les autres formes de propriété privée des biens "assurent à la personne une sphère hautement nécessaire à l'exercice de son autonomie personnelle et familiale et doivent être considérées comme une extension de la liberté humaine... stimulant l'exercice de la responsabilité, elles constituent l'une des conditions de la liberté civile". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 171

La doctrine sociale de l'Église exige que la propriété des biens soit également accessible à tous, afin que tous puissent devenir, au moins dans une certaine mesure, propriétaires. Le monde existe pour tous, car nous sommes tous nés avec la même dignité. Les différences de couleur, de religion, de talent, de lieu de naissance ou de résidence, et tant d'autres, ne peuvent être utilisées pour justifier les priviléges de certains au détriment des droits de tous. En tant que communauté, nous avons l'obligation de veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et dispose d'opportunités suffisantes pour son développement intégral. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 176

Ne pas partager nos richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Les richesses que nous possédons ne sont pas les nôtres, mais aussi les leurs... Les autres droits relatifs aux biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée ou de tout autre type de propriété, ne doivent en aucun cas faire obstacle [à ce droit], mais doivent en faciliter activement la mise en œuvre. *Fratelli tutti*, -188-120

Les droits de l'homme

L'Église reconnaît également un certain nombre de droits de l'homme, notamment

- le droit à la vie, dont fait partie intégrante le droit de l'enfant à se développer dans le sein de sa mère dès le moment de la conception
- le droit de vivre dans une famille unie et dans un environnement moral propice à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant
- le droit de développer son intelligence et sa liberté dans la recherche et la connaissance de la vérité
- le droit de participer aux travaux qui permettent une utilisation rationnelle des ressources matérielles de la terre et de tirer de ces travaux les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge
- et le droit de fonder librement une famille, d'avoir et d'élever des enfants par l'exercice responsable de sa sexualité.

L'Église met également l'accent sur les droits à un logement adéquat, à l'eau potable, à une alimentation sûre et nutritive, à l'éducation et à l'accès à la culture, aux transports et aux soins de santé de base. - 151-166 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Responsabilités individuelles

"Dans la société humaine, au droit d'un homme correspond un devoir pour toutes les autres personnes : le devoir de reconnaître et de respecter le droit en question. "C'est pourquoi ceux qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. -156 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Subsidiarité

La subsidiarité est le principe selon lequel chaque élément de la société doit comprendre et servir sa propre finalité, et aider les autres à servir la leur, le but principal étant d'encourager et de permettre le développement humain authentique de l'individu.

L'une des conséquences de ce principe est que chaque individu, ainsi que des groupes plus restreints, devraient être autorisés à prendre eux-mêmes toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable, plutôt que de les confier à des groupes plus importants ou à des autorités plus grandes, et que l'on attend d'eux qu'ils le fassent. L'une des prémisses de ce principe est que nous sommes tous responsables de notre propre salut, dans les limites des dons et des défis dont Dieu nous a dotés. Il s'agit de l'un des enseignements sociaux fondamentaux de l'Église, car il contribue à garantir que chaque individu est en mesure de trouver son propre chemin vers Dieu.

Familles, individus et société civile

On ne peut promouvoir la dignité de la personne sans se préoccuper de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de cet ensemble d'expressions économiques, sociales, culturelles, sportives, récréatives, professionnelles et politiques auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui leur permettent d'atteindre une croissance sociale effective. C'est le domaine de la société civile... Ce réseau de relations renforce le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, permettant la reconnaissance de formes supérieures d'activité sociale.

La communauté politique est établie pour être au service de la société civile, dont elle est issue... Cette vision est remise en cause par les idéologies politiques de nature individualiste et celles de caractère totalitaire, qui tendent à absorber la société civile dans la sphère de l'État. La communauté politique et la société civile ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent.

L'État doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent s'engager librement dans leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, si nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*,

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et sociétés autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisation et d'assistance sociale, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement répréhensible d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et leur propre industrie pour le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un mal grave et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations moins grandes et subordonnées peuvent faire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 185

Points à méditer : Droits et responsabilités ; subsidiarité

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se penchera sérieusement sur les questions suivantes :

Droits et responsabilités civiques et individuels

Il est clair que la nation et les provinces doivent à leurs citoyens un grand respect pour chacun des nombreux droits de l'homme. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités. En fait, un droit n'est rien d'autre que l'envers d'une obligation (responsabilité). Et si les citoyens individuels ont des droits, la communauté civile dans son ensemble a également des droits, ce qui signifie que les citoyens individuels ont certaines obligations fondamentales envers la communauté civile dans son ensemble (la nation).

Dans cette optique, nous pouvons poser la question suivante :

1. Quelles sont les responsabilités des individus à l'égard de leur communauté, de leur province, de la nation et du monde ? Par exemple, dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à :
 - a) participer à la société, par exemple en votant en connaissance de cause, en s'engageant de manière continue auprès des candidats et des représentants élus, et en suivant l'actualité de manière responsable ?
 - b) prêter main-forte à leurs voisins, par exemple en faisant du bénévolat chez eux ou au sein de la communauté, en plus de payer des impôts ?
 - c) adopter des modes de vie durables, par exemple en économisant l'énergie, en évitant les déchets et en veillant à minimiser l'impact négatif sur les générations futures ?
 - d) adopter des modes de vie sains, afin d'éviter de peser sur le système de santé publique ?
 - e) accepter des restrictions à leur liberté ou à leur vie privée, dans l'intérêt du bien public ou même de leur propre sécurité ?
2. Nos gouvernements peuvent-ils faire quelque chose pour permettre ou encourager les citoyens à contribuer au service volontaire ? Par exemple, en offrant des crédits d'impôt aux pompiers volontaires, à ceux qui travaillent avec les sans-abri ou visitent les malades, ou à d'autres volontaires civiques ?
3. Dans quelles conditions, le cas échéant, est-il moralement juste d'exiger des prestataires de soins de santé qu'ils participent à des pratiques moralement discutables telles que l'avortement ou l'aide à la mort, lorsque cela est contraire à leur conception de la moralité ou à leurs croyances religieuses ?

Outre les droits de l'homme et les droits civils, de nombreux partis parlent de ce que les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et d'autres "méritent".

- a) Comment les partis déterminent-ils ce que les citoyens méritent ou ne méritent pas ? Appliquent-ils des critères prévisibles et objectifs pour faire ces déterminations, ou ces déterminations peuvent-elles parfois sembler arbitraires et injustes, ou, dans le contexte des élections, opportunistes ? Quels sont les critères à appliquer ?
- b) Au fur et à mesure que la liste de nos droits politiques définis s'allonge, comment concilier les conflits entre eux ?

Relations intergouvernementales et société civile

1. Y a-t-il trop ou pas assez d'intervention gouvernementale au Canada ? Les gouvernements fédéral et provinciaux remplissent-ils leurs obligations en vertu du principe de subsidiarité à l'égard des gouvernements locaux et des groupes communautaires en leur laissant toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable ?
3. Les pouvoirs du gouvernement devraient-ils être redistribués afin de garantir que les individus, les groupes d'intérêt public et les organisations de services aient la possibilité de mettre leur vie et leurs talents au service d'autrui et du bien commun ?

Solidarité

Avec les marginaux | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrants et nouveaux arrivants

L'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à autrui est une injustice qui touche tout le monde. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

La solidarité se trouve dans l'engagement pour le bien du prochain. **Le bien de l'un est le bien de tous**, et l'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. - 193, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Solidarité avec les personnes marginalisées et vulnérables

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif, il leur suffira de revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François - *Fratelli tutti*, 109

Tant de frères et de sœurs dans le besoin attendent de l'aide, tant d'opprimés attendent la justice, tant de chômeurs attendent un emploi, tant de peuples attendent le respect. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, des personnes meurent de faim ? Condamnés à l'analphabétisme ? Privés des soins médicaux les plus élémentaires ? Sans toit au-dessus de leur tête ? Le scénario de la pauvreté peut s'étendre à l'infini si, en plus de ses formes traditionnelles, nous pensons à ses nouveaux modèles. Ces nouveaux modèles touchent souvent des secteurs et des groupes financièrement aisés qui sont néanmoins menacés par le désespoir face à l'absence de sens dans leur vie, par la toxicomanie, par la peur de l'abandon dans la vieillesse ou la maladie, par la marginalisation ou la discrimination sociale... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 5.

Handicaps, santé mentale et dépendances

Les personnes handicapées sont des sujets humains à part entière, avec des droits et des devoirs : "Malgré les limitations et les souffrances qui affectent leur corps et leurs facultés, elles font ressortir plus clairement la dignité et la grandeur de l'homme. Les personnes handicapées doivent être aidées à participer à toutes les dimensions de la vie familiale et sociale, à tous les niveaux qui leur sont accessibles et selon leurs possibilités... Elles aussi ont besoin d'aimer et d'être aimées, elles ont besoin de tendresse, de proximité et d'intimité selon leurs capacités." *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 148

Peuples autochtones et réconciliation



Solidarité avec les personnes marginalisées

Personnes handicapées

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

- toutes les personnes ont le droit d'accéder aux services et de participer pleinement à la vie de leur communauté, sans obstacles. Il affirme un engagement et un partenariat permanents avec le Conseil consultatif provincial pour l'inclusion des personnes handicapées et la Coalition des personnes handicapées de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'engage à continuer à travailler avec toutes les parties prenantes pour garantir un accès équitable aux services et aux opportunités pour les personnes handicapées.
- Au cours de son précédent mandat, elle a proposé le programme de subvention pour les taxis accessibles afin d'éliminer les obstacles au transport en aidant les compagnies de taxis à ajouter des taxis accessibles à leur flotte. Elle s'engage à poursuivre la collaboration pour trouver des solutions concrètes et créatives afin que Terre-Neuve-et-Labrador soit accessible et ouverte à tous.

Peuples et relations autochtones

Le plus récent énoncé de programme du parti (daté de 2019) stipule que :

- En consultation avec les dirigeants autochtones, le parti a lancé, au cours de son précédent mandat, un processus de création et d'installation d'une statue commémorant le peuple historique des Béothuks. Il préconise de donner la priorité à l'effort.
- Il s'est engagé à mener une enquête sur les expériences et le traitement des enfants dans le système de protection de l'enfance de la province. Un accord a été conclu avec la Nation Innu sur la sélection des commissaires, et l'enquête devait commencer dès que possible.
- S'appuyant sur les engagements pris pour renforcer les relations et œuvrer à la réconciliation, il s'est engagé à collaborer avec les groupes autochtones pour veiller à ce que tous les représentants élus, les membres de leur personnel et les fonctionnaires reçoivent une formation sur les perspectives autochtones afin de favoriser une meilleure compréhension et une sensibilisation culturelle aux perspectives uniques de chaque communauté ; et à établir des relations respectueuses et fondées sur des principes avec les populations autochtones comme base pour des politiques et des programmes gouvernementaux sains, et pour garantir des communautés autochtones dynamiques et prospères.
- Reconnaisant que la description écrite des armoiries de la province était archaïque et reflétait une époque coloniale révolue, il a entrepris, en consultation avec les dirigeants et les groupes autochtones, de la réécrire pour qu'elle représente plus fidèlement les peuples et les cultures de notre province moderne.

Dans sa lettre de mandat pour 2021, le parti a chargé le ministre de la Justice et de la Sécurité publique de :

- faire avancer les travaux nécessaires en réponse au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Participer à l'enquête à venir sur le traitement, les expériences et les résultats des Innus dans le système de protection de l'enfance.
- Continuer à attribuer deux postes de stagiaires au sein du ministère de la Justice et de la Sécurité publique pour les étudiants autochtones diplômés du programme de droit de l'Université de la Saskatchewan, dans le cadre du partenariat établi avec l'Université de la Saskatchewan et les gouvernements et organisations autochtones.

Le discours du parti sur le budget 2025 stipule que :

- Avec l'aide des gouvernements et organisations autochtones, le gouvernement provincial reste inébranlable dans sa quête de réconciliation. Il s'est efforcé d'honorer la culture et le patrimoine des peuples autochtones et de s'attaquer à des déterminants sociaux de la santé tels que l'éducation, la prévention de la violence et le développement économique.
- Pour 2025, près de 500 000 dollars sont alloués à la création de communautés plus sûres.

La relation des peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources mérite une attention particulière, car elle est une expression fondamentale de leur identité. Ces peuples offrent l'exemple d'une vie vécue en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à bien connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une ressource irremplaçable pour toute l'humanité, risque de se perdre en même temps que l'environnement dont ils sont originaires. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 471

L'Église catholique canadienne soutient le travail de la Commission de vérité et de réconciliation. Nous sommes appelés à promouvoir des communautés autochtones prospères au Canada, enracinées dans leurs cultures et traditions uniques.

Communautés nordiques et rurales

Veiller au bien commun, c'est exploiter les nouvelles possibilités de redistribution des richesses au profit des populations défavorisées qui, jusqu'à présent, ont été exclues ou mises à l'écart du progrès social et économique. Trop souvent, les services sociaux et le développement des infrastructures sont négligés dans les zones rurales. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 299, 300, 363.

Le travail agricole mérite une attention particulière, compte tenu des nombreux problèmes à résoudre dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée et de son importance croissante pour la sauvegarde de l'environnement naturel. Des changements radicaux et urgents sont donc nécessaires pour redonner à l'agriculture - et aux populations rurales - leur juste valeur en tant que base d'une économie saine... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 363, 299.

Immigrants et nouveaux arrivants

L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles, ce qui suppose de créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires à une vie digne et à un développement intégral. Cependant, tant que des progrès substantiels n'auront pas été réalisés dans ce sens, nous sommes tenus de respecter le droit de chaque individu à trouver un endroit qui répond à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille, et où il puisse s'épanouir. Notre réponse à l'arrivée des personnes migrantes peut se résumer en quatre mots : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. - Pape François, *Fratelli tutti*, 129

Dans le monde moderne, où il existe encore de graves inégalités entre les pays riches et les pays pauvres, et où les progrès des communications réduisent rapidement les distances, l'immigration de personnes à la recherche d'une vie meilleure est en augmentation. Ces personnes viennent de régions moins privilégiées de la planète et leur arrivée dans les pays développés est souvent perçue comme une menace pour les niveaux élevés de bien-être atteints grâce à des décennies de croissance économique. Dans la plupart des cas, cependant, les immigrants répondent à un besoin de main-d'œuvre qui, autrement, resterait inoccupé... Les institutions des pays d'accueil doivent veiller attentivement à empêcher que ne se répande la

-Dans le cadre du système d'enseignement primaire et secondaire, on étudie les possibilités d'intégrer au mieux les cultures et l'histoire autochtones dans les programmes d'études.

-Une somme supplémentaire de 225 000 dollars en fonds provinciaux est allouée au projet du rapport Gladue.

-Dans le cadre d'un nouveau projet concernant le fleuve Churchill, la province a conclu un partenariat qui offrira des possibilités économiques considérables aux populations autochtones.

-La réconciliation prendra du temps. Elle nécessite un engagement réfléchi et significatif avec les partenaires autochtones pour définir la voie à suivre - le passé doit être pleinement compris afin de parvenir à un avenir plus prospère.

Communautés rurales

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que : les télécommunications modernes étant essentielles à la prospérité économique, au développement social et à la compétitivité mondiale, le parti préconise une extension de la couverture dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Elle s'est déjà associée à des fournisseurs de services, à des partenaires communautaires et à d'autres gouvernements pour étendre le service cellulaire aux communautés de la partie sud-ouest de la péninsule d'Avalon, plus précisément dans la région de St. Mary's Bay.

-Mary's Bay. Elle étendra la technologie sans fil à large bande LTE de Bell aux communautés de Bay de Verde, Burin, Burlington, Conche, Cow Head, Cox's Cove, Forteau, Hampden, Mclvers, Trout River et Winterton.

-Il se prépare à mettre en place un système radio de sécurité publique à l'échelle de la province, qui améliorera la façon dont les intervenants d'urgence et le gouvernement communiquent entre eux en cas d'urgence.

Labrador

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que :

-avec le protocole d'accord des chutes Churchill et une série d'initiatives sociales et d'infrastructures, le Labrador est prêt pour un avenir de croissance et de développement sans précédent.

-Le gouvernement s'efforce de veiller à ce que le bien-être et la sécurité des Labradoriens restent au premier plan, à mesure que les opportunités économiques se multiplient. En investissant dans l'emploi, le développement communautaire, les programmes sociaux et la résilience climatique, le Labrador réalise son véritable potentiel et devient un phare de prospérité et de progrès.

-Le nouveau chapitre de Churchill annonce un changement transformateur dans le paysage économique du Labrador. L'exploitation de l'immense potentiel du fleuve Churchill promet une multitude de nouvelles opportunités pour les résidents et les communautés. Des emplois pendant la phase de construction jusqu'aux rôles opérationnels à long terme, des projets miniers et des industries de services.

-La croissance économique accrue qui se profile à l'horizon renforce la nécessité d'investir dans des programmes qui améliorent la qualité de vie des Labradoriens dans une vaste zone géographique. Le logement, les soins de santé, l'éducation, la sécurité publique et les transports sont des éléments importants de l'investissement 2025 au Labrador.

-Le budget 2025 établit un nouveau centre de traitement de la toxicomanie de 10 lits à Happy Valley-Goose Bay, qui fournira un soutien au rétablissement et à la réadaptation des personnes souffrant de toxicomanie. La construction d'un nouveau centre intégré de santé, de logement et de services de soutien commence dans cette communauté, et cinq nouveaux agents de la GRC sont affectés à la région.

-À Labrador West, l'expansion de Hope Haven se traduira par la construction d'un nouveau projet de logement de deuxième étape de sept unités pour les femmes et les enfants fuyant la violence.

-3 millions de dollars sont alloués aux communautés côtières de Nain, Hopedale et Makkovik pour la réparation et la modernisation des logements publics.

-La construction d'une nouvelle école de la maternelle à la 12e année à Cartwright commencera en 2025.

-Le nouveau Centre des feux de forêt de l'Atlantique comprendra une infrastructure satellite à Wabush en réponse à la vulnérabilité de la région aux feux de forêt.

-En reconnaissance de l'Année du sport, 430 000 dollars sont alloués à la Labrador Sport Travel Subsidy, afin de permettre aux athlètes du Labrador de participer plus facilement aux compétitions provinciales et aux camps de développement.

Immigrants et nouveaux arrivants

L'énoncé le plus récent de la plateforme du parti (daté de 2019) indique qu'il reconnaît les défis démographiques importants auxquels Terre-Neuve-et-Labrador est confrontée et préconise une action rapide pour faire face au vieillissement et à la diminution de la population de la province. À cette fin, le parti préconise

-tripler l'objectif d'immigration de la province de 1 700 à 5 100 nouveaux arrivants par an d'ici 2026, aligner l'objectif d'immigration provincial sur l'objectif d'immigration national du Canada d'accueillir les nouveaux arrivants à un taux d'environ 1 % de la population existante, et mettre en œuvre une série de politiques d'immigration pour s'assurer que son plan d'immigration fonctionne pour renforcer la province pour l'avenir.

tentation d'exploiter les travailleurs étrangers, en leur refusant les mêmes droits que ceux dont jouissent les nationaux, droits qui doivent être garantis à tous sans discrimination. - 297, 298, *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, 297, 298

Nous sommes appelés à accueillir les immigrants et les réfugiés avec générosité et bonne volonté, comme s'ils étaient Jésus-Christ lui-même. *Matthieu, chapitre 25*

Quand un étranger séjournera avec vous dans votre pays, vous ne lui ferez pas de tort. L'étranger qui séjourne chez vous sera pour vous comme l'indigène, et vous l'aimerez comme vous-mêmes ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte : Je suis le Seigneur ton Dieu. Je suis le Seigneur ton Dieu. Lev. 19:33-34

Poursuivre le programme de compétences prioritaires de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'aider davantage les employeurs à répondre à la demande croissante de travailleurs hautement qualifiés dans des domaines tels que la technologie et les sciences océaniques, où la demande a dépassé la formation et le recrutement au niveau local.

-Pour soutenir l'objectif de tripler l'immigration, d'élargir les possibilités et de renforcer le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants dans la province, notamment en ciblant l'accès aux activités sociales et récréatives, les possibilités d'emploi et d'engagement social des conjoints et des familles, la célébration de la diversité et la disponibilité de communautés, d'aliments et d'activités propres à chaque culture, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'accès aux arts et à la culture, ainsi que sur les possibilités de sports et de loisirs pour les nouveaux résidents de tous âges, afin de favoriser un sentiment d'échange culturel, de compréhension et d'appartenance.

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que la province a connu 15 trimestres consécutifs de croissance démographique et qu'elle a atteint sa population la plus élevée en un quart de siècle. Les nouveaux arrivants contribuent de manière significative aux communautés de Terre-Neuve-et-Labrador, notamment en accueillant les personnes suivantes en 2024 :

-257 infirmières, dont 90 % travaillent dans des régions situées en dehors de la capitale.

433 aides-soignants.

-65 éducateurs de la petite enfance.

-111 travailleurs des services sociaux et communautaires.

-154 ouvriers qualifiés.

-Sur les 7 500 nouveaux arrivants, on estime que 2 000 sont des enfants d'âge scolaire.

-Le bureau de soutien aux familles ukrainiennes a été un atout incroyable pour aider les Ukrainiens à vivre et à travailler dans notre province. À ce jour, plus de 3 500 Ukrainiens vivent dans 72 communautés de la province.

Pour 2025, les principaux investissements comprendront plus de 2 millions de dollars pour commercialiser Terre-Neuve-et-Labrador à l'échelle mondiale et 16,8 millions de dollars pour les services d'établissement et de maintien des immigrants.



Solidarité avec les personnes marginalisées

Les personnes handicapées

La dernière déclaration de politique publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient l'idée d'autoriser les chasseurs suppléants, sans limite de distance, à chasser le gibier au nom des chasseurs ayant des problèmes de mobilité et d'autres handicaps, et s'engage à faire pression sur le gouvernement pour qu'il pourvoie les postes vacants d'agents de protection de la faune au Labrador afin de garantir le respect des réglementations et la préservation des populations d'animaux sauvages de la province.

Travailleurs du sexe

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) stipule que :

-il s'engagera à croire que le travail du sexe est un travail, que les travailleurs du sexe sont des travailleurs et des personnes, et que les droits des travailleurs du sexe sont des droits de la personne à protéger en vertu de la Charte des droits et libertés.

-Il s'engagera à modifier et/ou à abroger toutes les lois et réglementations provinciales relatives au travail du sexe.

-Il s'efforcera d'améliorer la vie des personnes qui participent et sont directement impliquées dans l'industrie du sexe, notamment en améliorant la sûreté, la sécurité et le bien-être social et économique des travailleurs du sexe dans la province.

-Il s'engagera à augmenter le financement des organisations à but non lucratif qui fournissent un soutien continu et sans jugement, une réduction des risques et des ressources aux personnes qui ont travaillé ou travaillent actuellement dans l'industrie du sexe, et à celles qui continuent à travailler dans l'industrie du sexe sans subir de pression pour abandonner leur choix de travail.

Elle s'engagera à faire pression pour que des changements soient apportés à la législation et aux réglementations municipales et fédérales pertinentes afin de refléter les objectifs énoncés ci-dessus.

Peuples autochtones

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) stipule que :

- il s'engage à mettre en œuvre les parties de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones qui relèvent de la compétence du gouvernement provincial, notamment en garantissant le consentement libre et éclairé avant l'approbation de tout projet affectant leurs terres, territoires ou ressources, en particulier en ce qui concerne le développement, l'utilisation ou l'exploitation des ressources minérales, hydriques ou autres ; et que les peuples autochtones ont un droit égal à la jouissance du meilleur état de santé physique et mentale qu'ils puissent atteindre ; entre autres.
- Il s'engage à mettre en œuvre les parties des appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada qui relèvent de la compétence du gouvernement provincial, notamment en dispensant une formation sur les compétences culturelles à tous les professionnels de la santé et aux travailleurs sociaux de la province.
- Il s'engage à mettre en œuvre les parties des appels à la justice de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones assassinées et disparues qui relèvent de la compétence du gouvernement provincial, comme la transformation fondamentale des systèmes actuels de protection de l'enfance afin que les communautés autochtones aient le contrôle de la conception et de la prestation des services destinés à leurs familles et à leurs enfants, entre autres.
- Il s'engage à interdire tout développement hydroélectrique futur sur le fleuve Churchill, à moins que ce développement ne reçoive le consentement libre, complet, préalable et éclairé des communautés indigènes de la province.

Communautés nordiques et rurales

Le Labrador

Le dernier énoncé de politique publié par le parti (daté de 2021) indique que le parti s'engage à rétablir le poste de directeur exécutif et à rouvrir le bureau des affaires du Labrador avec un personnel adéquat.



Solidarité avec les personnes marginalisées

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie le fait de rendre la vie plus abordable pour aider à garder les jeunes dans la province, y compris en :

- assurer l'inclusion des personnes handicapées grâce à une stratégie actualisée qui respecte les droits.
- développer une stratégie sur l'autisme, y compris une action réelle pour supprimer le critère IQ70.

Peuples autochtones

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle de ses politiques concernant les relations avec les autochtones ou le soutien aux autochtones.

Communautés nordiques et rurales

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie la création d'emplois et d'espoir pour restaurer la confiance dans l'avenir et aider à garder les jeunes dans la province, y compris en :

la mise en œuvre d'un plan pour la morue et le phoque, fondé sur des données scientifiques, afin de rétablir les populations de morues et de phoques la croissance des zones rurales de Terre-Neuve.

- Développer l'aquaculture pour créer des emplois ruraux sans compromettre les stocks sauvages.
- Promouvoir la sylviculture provinciale, afin de créer des emplois et des retombées à valeur ajoutée pour les communautés locales.
- Mettre en œuvre un plan d'action pour l'agriculture afin de promouvoir la collaboration avec les agriculteurs pour développer le potentiel de la province.
- mettre en œuvre un programme de garantie des prêts agricoles, apportant une aide réelle à la province pour qu'elle puisse produire une plus grande partie de ses propres denrées alimentaires
- Élaborer une stratégie touristique pour attirer les gens dans les communautés rurales afin de créer des emplois durables.
- Développer une stratégie d'accès aérien pour promouvoir plus de vols, réduire les coûts et promouvoir plus de croissance, plus d'emplois.

Points à méditer : Solidarité

Il est toujours important, comme l'a dit l'archevêque Donald Bolen de Regina, "d'écouter les voix de ceux qui souffrent, d'être guidés par elles dans notre façon de réagir et d'être prêts à s'engager avec eux pour aller de l'avant".
(Catholic Register 18 juillet 2021)

1. Qu'est-ce que cela signifie - pour le gouvernement, pour les organisations sociales et pour chaque Canadien - d'écouter la voix d'une personne qui souffre et de se laisser guider par elle ?
2. Qui, au Canada et dans le monde, souffre actuellement ?
3. Comment ces voix peuvent-elles être entendues afin qu'une réponse saine, positive et aimante puisse être déterminée ?

Droits des autochtones et réconciliation

1. Comment le gouvernement provincial et l'Église peuvent-ils travailler ensemble pour faciliter une véritable réconciliation avec les peuples indigènes, afin que tous les Canadiens puissent bénéficier de relations rétablies ?

Santé mentale et toxicomanie

Plusieurs partis, en particulier au niveau fédéral, ont proposé de dériminaliser le trafic et la possession de drogues, afin de se concentrer sur le traitement de la toxicomanie en tant que problème de santé.

1. Est-il possible, en décriminalisant la vente et la possession de drogues, de soulager un système de justice pénale surchargé et d'aider un plus grand nombre d'individus à guérir et à se rétablir d'une dépendance ? Dans l'affirmative, à quoi pourrait ressembler une approche utile ?
2. Est-il possible, grâce à la révision de la législation pénale, à l'éducation et à des initiatives ciblées en matière de soins de santé, de donner aux individus une plus grande liberté pour "développer leurs potentialités, prendre conscience de leur dignité et se préparer à affronter leur destin unique et individuel" ? (citant St. Jean-Paul II, *Sur la centième année (Centesimus Annus)* #39).
3. Existe-t-il un moyen de garantir que ces mesures s'accompagnent de mécanismes efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de la toxicomanie et l'éliminer, par exemple par le biais d'initiatives éducatives à tous les niveaux de la société ?
4. Dans quelle mesure ces mesures peuvent-elles ou doivent-elles être adaptées aux besoins, aux désirs et aux faiblesses de ceux qui sont pris dans le cycle de la toxicomanie ?

Réfugiés et nouveaux arrivants

1. Que fait-on et que devrait-on faire de plus, le cas échéant, pour que les réfugiés et les nouveaux arrivants soient en sécurité, en bonne santé et puissent s'épanouir à Terre-Neuve-et-Labrador ?
2. Il semble évident que de nombreux immigrants sont attirés par une ou plusieurs caractéristiques de la vie et de la culture canadiennes. Dans quelle mesure est-il possible et approprié d'exposer les immigrants à la culture canadienne et de s'attendre à ce qu'ils l'adoptent ?
3. Si cela est possible et approprié dans une certaine mesure, comment la vie et la culture canadiennes doivent-elles être définies, et par qui ? Quelle voix peut ou doit avoir chaque Canadien, les groupes, les paroisses et autres organisations communautaires, l'Église et nos divers gouvernements ?

Communautés nordiques et rurales

1. Que fait-on et que devrait-on faire, le cas échéant, pour assurer une vie rurale saine et dynamique à Terre-Neuve et au Labrador ?
2. Parmi ces mesures, lesquelles devraient être prises au niveau fédéral ? Par les provinces ? Par les entreprises, les résidents et les associations civiles des régions rurales ?

Un bon gouvernement : Démocratie, justice et paix

Valeurs des partis et objectif du gouvernement | Impôts, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

Une démocratie authentique est le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun en tant que finalité et critère d'orientation de la vie politique. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Le rôle propre du gouvernement

Il est impossible de comprendre le rôle et la finalité du gouvernement et des autres institutions sociales sans d'abord apprécier la finalité de la vie.

Si, comme le croit l'Église, le but de la vie est que chaque âme cherche et trouve la vérité qui est Dieu, qu'elle cherche à se rapprocher de Dieu et qu'elle veille à ce que toutes les autres âmes soient encouragées et rendues capables de trouver leur propre chemin vers Dieu, il s'ensuit que le rôle approprié du gouvernement est de fournir, avec le soutien de l'Église et des autres institutions morales, éducatives et économiques, un cadre juridique et économique dans lequel le bien commun peut s'épanouir, afin que le peuple puisse accomplir sa mission, c'est-à-dire afin que le peuple puisse utiliser la liberté que Dieu lui a donnée pour rechercher la vérité et ainsi retourner à Lui.

Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, le sens profond de la démocratie est perdu et sa stabilité est compromise.

La doctrine sociale de l'Église considère le relativisme éthique, qui soutient qu'il n'existe pas de critères objectifs ou universels pour établir les fondements d'une hiérarchie correcte des valeurs, comme l'une des plus grandes menaces pour les démocraties modernes. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 407

Institutions et démocratie

Le Magistère reconnaît la validité du principe de la répartition des pouvoirs dans un État : "Il est préférable que chaque pouvoir soit équilibré par d'autres pouvoirs et par d'autres sphères de responsabilité qui le maintiennent dans de justes limites. C'est le principe de l'État de droit, dans lequel la loi est souveraine, et non la volonté arbitraire des individus".



Valeurs du parti et objectif du gouvernement

La constitution du parti stipule que :

- tous les individus doivent être traités avec dignité.
- Il s'efforce de créer une société inclusive dans laquelle chaque individu est considéré de la même manière par la loi et a les mêmes chances de réaliser tout son potentiel.
- une valeur libérale fondamentale est un juste équilibre entre le respect des droits et des libertés individuels et la prise en compte des besoins de chaque individu et de la société dans son ensemble.
- Ses membres s'engagent à faire preuve d'ouverture et de transparence au sein du gouvernement et à donner à tous la possibilité de participer au processus politique.

Dans ses lettres de mandat pour 2021, le parti a demandé à chacun de ses ministres :

- de rester toujours concentrés sur une économie robuste où il y a une place pour tous les travailleurs, une économie qui adopte l'énergie renouvelable tout en maximisant l'avantage pétrolier et gazier de la province ; y compris la promotion d'un environnement commercial qui soutient le travail technologique nouveau et croissant tout en réimaginant et en revigorant les secteurs de la pêche et de l'exploitation minière de la province pour répondre à la demande mondiale pour ses ressources abondantes.
- Tout en bâtissant une économie forte, œuvrer également à la création d'une société prospère, de résidents sains et actifs qui ont non seulement accès aux moyens de traiter les maladies mais aussi d'atteindre le bien-être, avec des communautés dynamiques et engagées dans lesquelles personne n'est laissé pour compte, tout en construisant une richesse à la fois économique et sociale, environnementale et culturelle.
- Demeurer toujours attentif aux besoins des personnes les plus vulnérables de la société provinciale et veiller à ce que des services sociaux de qualité soient disponibles et accessibles aux habitants de Terre-Neuve et du Labrador.
- pour répondre à ces besoins, intégrer une analyse comparative entre les sexes dans toutes les politiques et propositions.

Impôts, services, gestion et réforme

Responsabilité fiscale

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) indique que :

- au cours de son précédent mandat, alors que la province luttait pour se sortir d'une situation financière difficile pendant une période économique difficile, elle dépensait plus d'un milliard de dollars par an pour le service de la dette existante de la province.
- La province s'engage à gérer la dette de manière responsable et à prendre des mesures pour améliorer sa gestion de la dette, notamment en faisant appel aux meilleures pratiques et à des experts financiers, en consolidant la dette entre les entités gouvernementales et en reconduisant les dettes coûteuses des années précédentes dans des accords plus abordables.
- Compte tenu de la dette actuelle de la province, qui s'élève à plus de 16 milliards de dollars, et du déficit annuel de 1,8 milliard de dollars, son plan pour la province durant son précédent mandat était axé sur la croissance économique et sociale qui permettrait d'améliorer réellement la vie des gens sans compromettre davantage la situation financière de la province. De nombreuses idées de ce plan seraient financées par des économies réinvesties.
- Le parti chercherait également à moderniser la loi sur l'administration financière afin d'aider la province à répondre à ses besoins en matière de dette aujourd'hui, tout en lui permettant de réduire le fardeau global de la dette demain.

Le budget provincial 2021 du parti prévoyait des déficits aux niveaux suivants jusqu'en 2026, avec un objectif d'excédent en 2026-27 :

*2021-22 826 millions de dollars

*2022-23 587 millions de dollars

Les responsabilités de l'État sont les suivantes

- veiller à ce que tous les individus soient en mesure de réaliser pleinement leur potentiel, en maintenant un cadre capable de fournir tous les biens matériels, moraux et spirituels nécessaires au bien commun
- harmoniser les différents intérêts des secteurs de la société avec les exigences de la justice, y compris en particulier la conciliation de la propriété privée des biens avec le bien commun
- ordonner la société non seulement en fonction des désirs de la majorité, mais aussi du bien effectif de tous les membres de la communauté, y compris les minorités.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 168

Le rôle de l'Église

L'Église ne souhaite pas exercer un pouvoir politique ni éliminer la liberté d'opinion des catholiques sur des questions contingentes. Elle entend plutôt - comme c'est sa fonction propre - instruire et éclairer la conscience des fidèles, en particulier de ceux qui sont engagés dans la vie politique, afin que leur action serve toujours à la promotion intégrale de la personne humaine et du bien commun. La doctrine sociale de l'Église n'est pas une intrusion dans le gouvernement des différents pays. Il s'agit du devoir de cohérence morale du laïc catholique, trouvé dans sa conscience, qui est une et indivisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 571*

Impôts et gestion de la fonction

L'administration publique à tous les niveaux - national, régional, communautaire - doit être orientée vers le service des citoyens, en tant que gestionnaire des ressources du peuple, qu'elle doit administrer en vue du bien commun.

Les impôts

Les recettes fiscales et les dépenses publiques revêtent une importance économique cruciale pour toute communauté civile et politique. L'objectif à atteindre est celui d'un financement public capable de devenir un instrument de développement et de solidarité. Un financement public juste, efficace et efficient aura des effets très positifs sur l'économie, car il favorisera la croissance de l'emploi et soutiendra les activités des entreprises et des associations, et contribuera à accroître la crédibilité de l'État en tant que garant des systèmes d'assurance et de protection sociale qui visent avant tout à protéger les membres les plus faibles de la société.

Les dépenses publiques sont orientées vers le bien commun lorsque certains principes fondamentaux sont respectés : le paiement des impôts dans le cadre du devoir de solidarité ; une application raisonnable et équitable des impôts ; la précision et l'intégrité dans l'administration et la distribution des ressources publiques.

- *2023-24 377 millions de dollars
- *2024-25 314 millions de dollars
- *2025-26 88 millions de dollars

Le budget 2025 du parti fournit le résumé suivant de la santé financière de la province :

- le déficit provincial a diminué au cours de son mandat, passant de 1,5 milliard de dollars en 2020-21 à 372 millions de dollars estimés en 2025-26.
- Contributions de 108 millions de dollars au Fonds pour l'avenir de Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui porte le total des contributions à 467 millions de dollars. Ces contributions cumulées au Fonds d'avenir jusqu'en 2029-30 devraient s'élèver à 1,3 milliard de dollars. Cet investissement sera utilisé pour le remboursement de la dette et les opportunités futures.
- Au cours de l'année 2024-25, les premières transactions ont été effectuées sur le marché européen des capitaux, en s'appuyant sur le lancement du programme d'emprunt européen à la Bourse de Londres.
- La Banque a renforcé ses liquidités, de sorte que ses réserves de trésorerie sont disponibles pour faire face à ses obligations.
- Signature d'un protocole d'entente avec le Québec pour résilier et remplacer le contrat du cours supérieur du fleuve Churchill de 1969, développer l'île Gull et augmenter la capacité de l'usine de Churchill Falls. Cela se traduira par des recettes totales de plus de 225 milliards de dollars pour le trésor provincial pendant la durée des accords.
- Le gouvernement provincial prévoit les recettes et les dépenses totales suivantes pour la période 2025-2030 :

	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30
Revenue	10,670	10,819	10,726	11,150	11,391
Less: Oil Risk Adjustment	-	20	40	55	75
Expenses					
Base Expenses	10,365	10,281	10,224	10,303	10,332
100% Funded	677	422	412	411	413
Surplus (Deficit)	(372)	96	51	381	571

Source : Budget 2025 de Terre-Neuve-et-Labrador

Réforme démocratique

Dans sa lettre de mandat pour 2021, le parti a chargé le ministre de la Justice et de la Sécurité publique de diriger un examen de la loi sur les élections afin d'élaborer une législation moderne qui garantisse l'accès au vote pour les habitants de la province, et de collaborer avec le leader du gouvernement à la Chambre pour diriger les efforts de réforme démocratique.

Relations intergouvernementales

Communautés

Le plus récent énoncé de la plateforme du parti (daté de 2019) stipule que :

- le secteur communautaire joue un rôle vital, apportant une valeur sociale et économique importante et durable aux communautés de la province. Le secteur emploie plus de 16 000 Terre-Neuviens et Labradorians, et apporte un soutien très diversifié aux personnes et aux communautés.
- Il préconise de travailler avec des organisations à fort potentiel dont l'impact peut être étendu, en exploitant leurs avantages économiques et sociaux, y compris la création d'un incubateur et d'un accélérateur pour stimuler, faire croître et améliorer le secteur communautaire et favoriser l'innovation sociale, complétés par un soutien holistique au secteur communautaire.

Des municipalités fortes et durables

La déclaration de programme la plus récente du parti (datée de 2019) stipule que :

Dans la redistribution des ressources, les dépenses publiques doivent respecter les principes de solidarité, d'égalité et de valorisation des talents. Elle doit également accorder une plus grande attention aux familles, en leur consacrant un montant adéquat de ressources (). Dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable devant le peuple. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 355, 408, 412.

Réforme démocratique

Les organes représentatifs doivent être soumis à un contrôle social efficace. Ce contrôle peut s'exercer surtout par des élections libres qui permettent de choisir et de changer les représentants.

L'obligation pour les élus de rendre compte de leur travail - qui est garantie par le respect des conditions électorales - est un élément constitutif de la représentation démocratique.

Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est l'une des plus graves. S'il n'y a pas de vérité ultime pour guider et orienter l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être manipulées pour des raisons de pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en totalitarisme. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 406-412

Coopération et respect entre les partis

Les partis politiques ont pour mission de favoriser une large participation et de rendre les responsabilités publiques accessibles à tous. Les partis politiques sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile, en les orientant vers le bien commun... Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 407, 413

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et peuples autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisation et d'assistance sociale, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et industrie et de le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus

-Les communautés durables sont la pierre angulaire de la province. Les gouvernements locaux fournissent les services les plus proches de la population de Terre-Neuve-et-Labrador.

-Au cours de son mandat, il a augmenté le soutien aux municipalités et continuera à collaborer avec les parties prenantes pour s'assurer qu'elles restent fortes et durables.

Il préconise d'encourager les communautés à explorer la régionalisation et à chercher à partager les services, réduisant ainsi les coûts et améliorant les résultats, et à cette fin, il continuera à travailler en partenariat avec les municipalités et le gouvernement fédéral pour garantir des communautés durables dans l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador.

-Afin de donner aux conseils les moyens d'agir et d'assurer un leadership local responsable, il s'engage à introduire une législation municipale moderne, sur la base de consultations approfondies avec les parties prenantes.

Le discours sur le budget 2025 du parti indique qu'afin de soutenir les municipalités et d'aider à fournir des services importants aux résidents, le parti a alloué : -187,5 millions de dollars pour le financement de programmes et de subventions, y compris les subventions de fonctionnement municipales, les subventions d'aide spéciale, le programme d'amélioration de l'emploi dans les collectivités, la taxe provinciale sur l'essence et le Fonds du Canada pour le développement communautaire.

-225 000 \$ pour la formation des pompiers volontaires.

-508 000 \$ pour des initiatives d'amélioration de l'eau potable.

-350 000 \$ pour des initiatives visant à soutenir les élections municipales générales de 2025.

-100 000 dollars pour la surveillance des eaux usées.

-75 000 dollars pour marquer le 100e anniversaire de l'obtention par les femmes du droit de vote et d'exercer une fonction publique.

-Pour les organisations communautaires qui contribuent au bien-être social et économique des communautés, plus de 100 millions de dollars de subventions.

-Pour compléter les 382,6 millions de dollars alloués au cours des cinq dernières années à près de 750 projets de génie civil lourd, y compris l'eau, les égouts et les infrastructures routières, le soutien aux projets actuellement en cours de construction, et 280 projets totalisant 334 millions de dollars en phase d'approbation ou de conception.

Tribunaux et sécurité publique

La déclaration la plus récente de la plate-forme du parti (datée de 2019) stipule que :

-le soutien et le développement de pratiques correctionnelles modernes sont essentiels pour obtenir des résultats positifs pour les personnes qui se trouvent dans le système de justice pénale.

-Il préconise la construction d'un nouveau pénitencier qui devrait commencer en 2022 et être achevé en 2024-25, et la mise en œuvre de programmes améliorés, de loisirs et de services de santé mentale pour mieux soutenir les détenus et améliorer les conditions de travail des employés.

Le discours sur le budget 2025 du parti indique qu'il a alloué :

-32,8 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour réaménager le bâtiment Martin Gallant à Stephenville Crossing.

-17,5 millions de dollars pour poursuivre l'approvisionnement du remplacement du pénitencier de Sa Majesté et pour apporter des améliorations temporaires à l'infrastructure jusqu'à ce que le remplacement ait lieu.

-4,5 millions de dollars pourachever le réaménagement de l'établissement pénitentiaire du Labrador.

Justice réparatrice

Le dernier énoncé du programme du parti (daté de 2019) stipule que :

-il croit que le cœur d'une société civile bienveillante est le développement de relations authentiques et d'empathie avec les autres. Le gouvernement du Canada intègre des options et des pratiques de justice réparatrice dans le cadre du système de justice pénale, mais la justice réparatrice dans l'éducation traite du développement de relations fondamentales en tant que manière d'être. De nombreux établissements d'enseignement ont commencé à mettre en œuvre des pratiques de justice réparatrice dans le cadre d'une approche holistique des étudiants et du corps enseignant visant à améliorer le climat scolaire, à développer des relations significatives et à améliorer l'environnement d'apprentissage de l'école.

-Le Little Book of Restorative Justice in Education définit la RJE comme ... *facilitant les communautés d'apprentissage qui nourrissent la capacité des gens à s'engager les uns avec les autres et avec leur environnement d'une manière qui soutient et respecte la dignité et la valeur inhérentes de tous* (Evans & Vaandering, Restorative Justice in Education, 2016).

-La Commission s'engage à poursuivre sa collaboration avec l'expertise établie à l'Université Memorial afin d'améliorer la formation des enseignants aux principes de la justice réparatrice. Il s'efforcera de poursuivre la mise en œuvre de ces principes dans toutes les écoles de la province afin de favoriser des relations saines fondées sur le respect fondamental de tous les membres de la communauté scolaire et de soutenir l'élaboration de politiques et de pratiques qui renforcent les comportements inclusifs.

grande et plus élevée ce que peuvent faire des organisations plus petites et subordonnées. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 185

Paix et bon ordre

Commerce interprovincial et international

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, discrimine les produits provenant des pays les plus pauvres et entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays.

La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner l'importance des critères éthiques qui devraient constituer la base des relations économiques internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être corrigés en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la dignité humaine des travailleurs au-dessus de tout. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 370, 321, 364.

"L'ouverture au monde" est une expression qui a été cooptée par le secteur économique et financier et qui est désormais utilisée exclusivement pour désigner l'ouverture aux intérêts étrangers ou la liberté des puissances économiques d'investir sans obstacles ni complications dans tous les pays. Les conflits locaux et le mépris du bien commun sont exploités par l'économie mondiale pour imposer un modèle culturel unique. Cette culture unifie le monde, mais divise les personnes et les nations, car "la mondialisation croissante de la société fait de nous des voisins, mais pas des frères".

Nous sommes plus seuls que jamais dans un monde de plus en plus massifié qui favorise les intérêts individuels et affaiblit la dimension communautaire de la vie. Il existe en effet des marchés où les individus deviennent de simples consommateurs ou des spectateurs. En règle générale, l'avancée de ce type de mondialisation renforce l'identité des plus puissants, qui peuvent se protéger, mais elle tend à diminuer l'identité des régions plus faibles et plus pauvres, les rendant plus vulnérables et plus dépendantes. Ainsi, la vie politique devient de plus en plus fragile face aux puissances économiques transnationales qui opèrent selon le principe "diviser pour régner". Pape François, *Fratelli tutti*, 12

Justice pénale et sécurité publique

Le discours sur le budget 2025 du parti indique que :

-le groupe de travail sur la transformation des services de police, et ses nombreux engagements avec les partenaires communautaires, continue de donner des conseils sur les meilleures pratiques pour améliorer la sécurité publique et répondre aux besoins changeants des communautés provinciales. Près de 20 millions de dollars ont été investis sur deux ans pour soutenir de nouvelles initiatives de sécurité publique, en plus des 40 millions de dollars que le parti a ajoutés au budget au cours des cinq dernières années, qui ont été appliqués à la mise en place d'une unité de force opérationnelle mixte composée d'agents de la CNR et de la GRC pour cibler les activités d'application des lois sur les armes, les drogues et la contrebande et les activités d'intervention en cas d'incident critique.

Plus de 180 millions de dollars sont alloués chaque année aux services de police de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le budget 2025 prévoit cinq nouveaux agents de la GRC à Happy Valley-Goose Bay et 10 nouveaux agents de la CNR pour le nord-est d'Avalon, ainsi que la formation continue des policiers, la fourniture d'équipements essentiels, l'amélioration du parc automobile et les besoins opérationnels.

-3,4 millions de dollars sont alloués dans le cadre d'un investissement de 24 millions de dollars pour de nouveaux outils et technologies visant à améliorer l'efficacité, ainsi que pour 25 nouveaux agents correctionnels, 18 nouveaux procureurs de la Couronne, 14 nouveaux shérifs adjoints et un gestionnaire de la sécurité des tribunaux pour le Labrador.

-Le budget de l'État prévoit 3,7 millions de dollars pour les véhicules et l'équipement de protection contre les incendies, et 3,5 millions de dollars pour l'aide d'urgence en cas de catastrophe, afin d'aider les propriétaires et les locataires, les petites entreprises, les organisations à but non lucratif et les coopératives, les autorités locales et le secteur public à faire face aux pertes et aux dommages non assurables causés par une catastrophe éligible.

-Le gouvernement fédéral honore la culture et le patrimoine des peuples autochtones et s'efforce d'agir sur les déterminants sociaux de la santé tels que l'éducation, la prévention de la violence et le développement économique en allouant près de 500 000 dollars à la création de communautés autochtones plus sûres et 5 millions de dollars à l'enquête en cours sur le traitement, l'expérience et les résultats des Innus dans le système de protection de l'enfance.

Violence sexiste

Le discours du parti sur le budget 2025 indique que :

-Grâce à des partenariats solides avec des groupes communautaires, des progrès sont réalisés dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence sexiste, qui en est à sa troisième année. Pour 2025, plus de 3,6 millions de dollars sont alloués pour continuer à mettre l'accent sur la sûreté et la sécurité des femmes, des peuples autochtones et des personnes de sexe différent. Ces efforts sont essentiels pour s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé de ces communautés.

-En outre, plus de 3 millions de dollars sont alloués chaque année aux organisations communautaires pour la mise en place de réseaux de soutien communautaire.

-En outre, un poste de sergent a été créé au sein du RNC pour s'occuper de cette question cruciale, et un nouveau poste de navigateur civil pour les services aux victimes a été créé pour l'unité de lutte contre la violence entre partenaires intimes du RNC, avec le soutien du Bureau des femmes et de l'égalité des sexes.



Valeurs du parti et objectif du gouvernement

La constitution du parti stipule que ses objectifs sont de promouvoir les principes de la démocratie sociale, à savoir : la conviction que le progrès social, économique et politique de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut être assuré que par l'application de principes sociaux et égalitaires à la gouvernance et à l'administration des affaires publiques.

-L'orientation de la production de biens et de services vers la satisfaction des besoins sociaux et individuels des personnes dans un cadre de durabilité économique et environnementale.

-Accepter que la dignité et la liberté de l'individu sont des droits fondamentaux qui doivent être maintenus et étendus à toutes les personnes, indépendamment de leur race, de leur origine ethnique, de leurs capacités, de leur religion, de leur sexe ou de leur orientation sexuelle.

-Accepter que l'abolition de la pauvreté et l'élimination de l'exploitation sont des objectifs réalisables et doivent être une priorité de tout gouvernement refléchi et compatissant.

-le droit du peuple à faire entendre sa voix dans les politiques publiques par le biais de la consultation et de la participation à tous les niveaux de la prise de décision publique.

-le droit des électeurs à une démocratie représentative et participative par le biais de la représentation proportionnelle.

Afin de protéger le bien commun, l'autorité publique légitime doit exercer le droit et le devoir d'infliger des peines en fonction de la gravité des crimes commis. L'État a la double responsabilité de décourager les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme et aux normes fondamentales de la vie civile, et de réparer, par le biais du système pénal, le désordre créé par l'activité criminelle... La punition ne sert pas seulement l'objectif de défendre l'ordre public et de garantir la sécurité des personnes ; elle devient aussi un instrument de correction du délinquant. L'objectif est double. D'une part, favoriser la réinsertion du condamné dans la société ; d'autre part, promouvoir une justice qui réconcilie, une justice capable de rétablir l'harmonie dans les relations sociales perturbées par l'acte criminel commis. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 402

Impôts, services, gestion et réforme

Revenus

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il préconise :

- l'augmentation des paiements de redevances pour les extracteurs de ressources naturelles de 3 % supplémentaires par an, et l'augmentation immédiate de leur taux d'imposition sur les sociétés à 20 %.

Services

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il s'oppose catégoriquement au démantèlement des services publics et à la vente des biens publics.

Élections municipales

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il :

- soutient la réforme de la législation régissant les municipalités, y compris la collaboration avec les gouvernements municipaux et les organisations communautaires pour renforcer l'autonomie des municipalités afin de fixer des normes électorales, y compris le renforcement des lois financières, l'octroi du droit de vote aux résidents permanents et l'autorisation d'alternatives au système de vote uninominal à un tour.

Tribunaux et sécurité publique

Travailleurs du sexe

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) stipule que :

- il s'engagera à croire que le travail du sexe est un travail, que les travailleurs du sexe sont des travailleurs et des personnes, et que les droits des travailleurs du sexe sont des droits de l'homme à protéger en vertu de la Charte des droits et libertés.

-Il s'engagera à modifier et/ou à abroger toutes les lois et réglementations provinciales relatives au travail du sexe.

-Il s'efforcera d'améliorer la vie des personnes qui participent et sont directement impliquées dans l'industrie du sexe, notamment en améliorant la sûreté, la sécurité et le bien-être social et économique des travailleurs du sexe dans la province.

-Il s'engagera à augmenter le financement des organisations à but non lucratif qui fournissent un soutien continu et sans jugement, une réduction des risques et des ressources aux personnes qui ont travaillé ou travaillent actuellement dans l'industrie du sexe, et à celles qui continuent à travailler dans l'industrie du sexe sans subir de pression pour abandonner leur choix de travail.

Elle s'engagera à faire pression pour que des changements soient apportés à la législation et aux réglementations municipales et fédérales pertinentes afin de refléter les objectifs énoncés ci-dessus.

Le cannabis

La dernière déclaration de politique générale publiée par le parti (datée de 2021) indique qu'il soutient :

- l'interdiction de l'utilisation des tests d'urine ou de follicules pileux sur les lieux de travail provinciaux, car ils sont discriminatoires à l'égard des consommateurs de cannabis à des fins médicales et récréatives ; et l'exploration de l'utilisation des tests salivaires, des tests de sobriété sur le terrain ou des technologies futures pour mieux déterminer l'état d'ébriété sur le lieu de travail.

-autoriser les bars/lounges à consommer du cannabis en toute sécurité pour les adultes ayant atteint l'âge légal.



Valeurs du parti et objectif du gouvernement

La constitution du parti (datée de 2020) stipule que :

- que la mission du parti comprendra la promotion de la démocratie et l'avancement des valeurs fondamentales et des politiques du parti.

-Les valeurs fondamentales du parti sont les suivantes

* la justice, le respect et la liberté.

*ouverture, transparence et responsabilité

- *responsabilité budgétaire.
- *une bonne gestion économique
- *Diversité.
- *une politique sociale progressiste.

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) identifie trois piliers soutenant ses propositions politiques :

- l'emploi et l'espoir.
- un mode de vie abordable
- un leadership honnête.

Impôts, services, gestion et réforme

Réforme

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique que :

- Les militants canadiens ont dressé une liste de questions qui, selon eux, devraient être abordées par toute juridiction soucieuse de réforme démocratique - des questions telles que l'honnêteté en politique, la surveillance, l'embauche au sein du gouvernement, la législation sur les consultations publiques, les dons politiques, les conflits d'intérêts, le lobbying, la réforme électorale, l'accès à l'information et la gestion fiscale.
- Si ces changements étaient apportés par n'importe quel gouvernement dans n'importe quelle juridiction, celle-ci deviendrait la première juridiction démocratique au monde.
- Le parti préconise des réformes dans tous ces domaines.

Promesses électorales et performances au pouvoir

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :

- promulguer la première loi canadienne sur l'honnêteté en politique afin de tenir les politiciens responsables des promesses faites que les électeurs considèrent raisonnablement comme solennelles et destinées à être respectées.
- promulguer une loi de "rappel" pour permettre aux électeurs de révoquer un député.

Période de questions et réponses parlementaires

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :

- Exiger des ministres qu'ils répondent aux questions qui leur sont posées et conduire le processus de réforme du règlement de la Chambre d'assemblée afin de rendre la période des questions plus responsable en tant que période des réponses.
- Interdire aux partis politiques de "fouetter" le vote pour le président de la Chambre.
- Faire pression pour que les signatures numériques soient acceptées pour les pétitions adressées à la Chambre d'assemblée.

Réforme électorale

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :

- réformer la législation sur les élections à date fixe afin de respecter le principe d'un préavis suffisant pour les élections tout en veillant à ce que les candidats potentiels disposent d'un temps suffisant pour se préparer. La disposition de l'actuelle loi sur la Chambre d'assemblée qui, dans les faits, permet au premier ministre de déclencher des élections à tout moment sera abrogée.
- Explorer les possibilités de garantir une meilleure représentation des femmes, des communautés autochtones et des minorités au sein de la Chambre d'assemblée.

Code de conduite et de responsabilité

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :

- commander une révision du code de conduite des membres de la Chambre d'assemblée pour s'assurer qu'il reflète mieux les attentes de la population à l'égard des membres élus.
- Supprimer le pouvoir du premier ministre de commander des enquêtes secrètes sur les députés qui sont signalées directement au premier ministre mais pas à la Chambre.
- Interdire l'ingérence politique dans les enquêtes sur le harcèlement.
- Établir une période de réflexion avant que les lobbyistes ne puissent occuper des postes clés dans le service public.

- Remplacer la Commission indépendante des nominations, qui sert d'écran de fumée, par une procédure véritablement indépendante, transparente et responsable pour la nomination des personnes à des postes de haut niveau dans la fonction publique, en faisant pleinement appel à la Commission du service public, qui est un organe non partisan.
- exiger la divulgation des principaux actionnaires des entreprises numérotées qui font des affaires avec le gouvernement ou qui bénéficient d'un financement public.
- Donner au défenseur des personnes âgées le pouvoir d'enquêter et de faire rapport, ce que la loi confère aux autres membres de la Chambre d'assemblée.
- Réduire les coûts de l'ATIPPA en publiant plus d'informations de manière proactive et systématique.
- Publier une lettre de mandat pour chaque ministre et lui demander de rendre compte de l'exécution de ce mandat.

Consultations publiques

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :

- créer une loi sur les consultations publiques pour définir l'obligation de consulter et décrire les mécanismes.
- Créer des forums permettant aux citoyens et aux groupes d'être consultés sur leurs préoccupations et leurs points de vue.
- Mieux utiliser les technologies de communication numérique pour améliorer l'engagement démocratique et l'échange d'informations.
- mettre en place un processus permettant de tirer parti de l'expertise particulière des responsables universitaires.
- mettre en place un processus permettant aux fonctionnaires de donner régulièrement leur avis sur les moyens de réformer le fonctionnement des pouvoirs publics et de renforcer la responsabilité.
- Consulter les municipalités sur les moyens de renforcer la prise de décision et l'engagement au niveau local.
- Mettre en place les mécanismes permettant d'informer le public sur les questions de gouvernance démocratique.
- Réformer la loi pour permettre les référendums et les plébiscites à l'initiative des citoyens et l'ajout de questions au bulletin de vote lors d'une élection générale.

Relations intergouvernementales

La publication la plus récente de la plate-forme du parti (datée de 2019) indique que :

- il préconise l'exclusion des revenus des ressources non renouvelables du calcul des paiements de transfert dans la formule de péréquation fédérale, comme c'est déjà le cas pour les revenus de l'hydroélectricité. La politique fédérale récompense une province comme le Québec qui tire des revenus de la vente d'hydroélectricité, et punit Terre-Neuve-et-Labrador pour les revenus tirés du pétrole offshore. Cette situation est artificielle et injuste.

Tribunaux et sécurité publique Rôle et objectif du gouvernement

L'un des trois piliers de la politique du parti, la publication la plus récente de sa plateforme (datée de 2019), identifie le fait de rendre la vie plus abordable pour aider à garder les jeunes dans la province, y compris en... -prévenant la violence grâce à un renouveau de l'éducation et de la formation :

- Prévenir la violence grâce à une stratégie renouvelée pour des communautés et des foyers plus sûrs.
- Fournir chaque année davantage de clôtures à originaux pour sauver des vies sur les routes provinciales.
- Développer un cadre fiscal municipal comme base de la croissance municipale.

La publication la plus récente du programme du parti (datée de 2019) indique qu'il s'engage à :

- renforcer les protections de la vie privée pour protéger les informations privées des individus et pénaliser ceux qui divulguent ces informations de manière malveillante ou par négligence grave.
- Légiférer pour superviser et réglementer la protection et l'utilisation des données des électeurs et des informations personnelles par les partis provinciaux.

Points à méditer : Le bon gouvernement

Envisagez de discuter des points suivants avec vos candidats locaux, vos représentants élus et les partis, et d'en discuter avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Le rôle et l'objectif du gouvernement

Les catholiques ont des idées précises sur le but de la vie et, à partir de ce but, sur les rôles appropriés de la société civile, du gouvernement et des autres institutions sociales. (<https://catholicconscience.org/catholiccivics/>)

1. Ces idées sont-elles partagées par la plupart des Canadiens ? Si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure pouvons-nous ou devrions-nous partager nos idées avec d'autres Canadiens ? Comment cela devrait-il se faire ?

2. Y a-t-il des valeurs partagées par la plupart des Canadiens ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles et comment influencent-elles le rôle du gouvernement et des autres institutions sociales ? Par exemple, qu'est-ce que nous nous devons les uns aux autres, et qu'est-ce que la réponse signifie pour le gouvernement, les organisations caritatives, les écoles, etc.
3. Est-il important pour une société de partager des valeurs communes ? Comment promouvoir des valeurs communes au sein d'une société ?

Le gouvernement du Canada a récemment publié un cadre pour la qualité de vie (<https://www160.statcan.gc.ca/infosheet-infosheet-eng.htm>) et a demandé à ses ministres que "dans l'ensemble de notre travail, nous restons déterminés à faire en sorte que les politiques publiques soient éclairées et élaborées dans une optique intersectionnelle, notamment en appliquant des cadres tels que l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et les indicateurs de la qualité de vie dans la prise de décision".

4. Dans quelle mesure le cadre de la qualité de vie est-il cohérent avec les principes et les valeurs de l'enseignement social catholique ?
1. Dans quelle mesure un cadre de qualité de vie s'applique-t-il, ou devrait-il s'appliquer, à la gouvernance provinciale comme à la gouvernance fédérale ?

Vérité, respect et bonne gouvernance

Chacune des lettres de mandat utilisées par le gouvernement fédéral pour donner des instructions à ses ministres au moment de la formation du gouvernement actuel expliquait ce qui suit : "Les Canadiens attendent de nous que nous travaillions dur, que nous parlions vrai et que nous nous engagions à promouvoir leurs intérêts et leurs aspirations. Lorsque nous commettions des erreurs - comme nous le ferons tous - les Canadiens attendent de nous que nous les reconnaissions et, surtout, que nous en tirions les leçons.

1. Cette norme a-t-elle été appliquée au gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador ?
2. Dans la mesure où ce n'est pas le cas, que peuvent ou doivent faire les électeurs de Terre-Neuve-et-Labrador pour encourager leurs gouvernements à l'appliquer ?

C'est une pratique malheureuse et presque universelle pour nos partis politiques, dans l'élaboration de leurs programmes et de leurs déclarations politiques, de se concentrer au moins autant sur ce qui ne va pas chez les autres partis que sur ce qui va bien chez eux.

3. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager les partis à chercher un terrain d'entente, à parler de l'autre de manière positive et constructive et à exprimer leurs suggestions d'amélioration dans le respect et la collaboration ?
4. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la recherche de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

Sécurité publique et responsabilité de protéger

Depuis 2021, au moins 85 églises catholiques ont été incendiées ou vandalisées au Canada (<https://canadiancatholicnews.ca/as-churches-continue-to-burn-its-time-catholics-mobilized-politically/>). Peu d'incidents de ce type ont donné lieu à des arrestations, ou même apparemment à des enquêtes sérieuses. Pourtant, tous les niveaux de gouvernement - municipal, fédéral, provincial - sont responsables de la protection des citoyens et de leurs biens. <https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/cp-pm/just/06.html>).

1. Les gouvernements du Canada ont-ils assumé leurs responsabilités en matière de protection des catholiques et d'autres personnes, y compris en ce qui concerne leur droit au culte ?
2. Depuis au moins 2005, les nations membres des Nations Unies, y compris le Canada, ont accepté le principe de leur responsabilité de protéger leurs citoyens. (<https://www.un.org/en/genocide-prevention/responsibility-protect/about>) Le Canada et ses provinces ont-ils assumé leurs responsabilités en matière de protection des fidèles ?
3. Dans la mesure où les gouvernements n'ont pas rempli leurs obligations, que peut-on ou doit-on faire ? Comment les catholiques peuvent-ils ou doivent-ils les encourager à le faire ?

Contrats ; partenariats public-privé

Les contrats et la coopération entre le gouvernement et les entreprises ou d'autres entités privées peuvent contribuer à la réalisation de grands projets communs. D'un autre côté, s'ils ne sont pas surveillés, ils peuvent devenir des instruments d'abus.

1. Dans quelle mesure les partenariats public-privé devraient-ils être autorisés, pour la recherche, le développement d'infrastructures ou d'autres objectifs ?
2. Quel(s) type(s) d'entité(s) faut-il prendre en considération lorsqu'on envisage de tels partenariats ? Des sociétés locales ou étrangères ? Des organisations à but non lucratif ou caritatives ?
3. Comment ces partenariats devraient-ils être contrôlés ou réglementés, afin de garantir le maintien de relations sans lien de dépendance et le respect des principes de subsidiarité ?

Responsabilité fiscale

Le tableau 4 ci-dessous est extrait du rapport *The Growing Debt Burden from Canadians : 2024 edition* (©2024 Fraser Institute ; <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/growing-debt-burden-for-canadians-2024.pdf>). Le rapport montre les dettes provinciales et fédérales après l'année fiscale 2023/24, et suggère qu'entre la dette provinciale et la dette fédérale, les contribuables de Terre-Neuve-et-Labrador seraient responsables d'une dette de plus de 67 000 \$ par résident provincial, à rembourser à un moment donné, selon les instructions du gouvernement.

Le dernier rapport du vérificateur général (<https://www.ag.gov.nl.ca/files/2024-Financial-Statement-Overview-Website.pdf>) indique que la dette provinciale a continué à augmenter à Terre-Neuve-et-Labrador et que "la province devrait également prévoir de devenir moins exposée à l'augmentation du coût des emprunts grâce à des stratégies conscientes visant à réduire sa dette".

1. Que disent ces chiffres aux citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador ? Qui sera finalement responsable du remboursement de la dette publique ? D'où viendra l'argent ?
2. Le rapport suggère que les citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador ont les niveaux d'endettement les plus élevés du Canada. Les électeurs ou les contribuables doivent-ils s'inquiéter ? Si oui, que peuvent-ils ou doivent-ils faire ?
3. Les générations futures d'électeurs, de contribuables ou de citoyens doivent-elles s'inquiéter ? Si oui, que peuvent-elles ou doivent-elles faire ?

Table 4: Combined Federal and Provincial Net Debt, 2023/24

PROVINCIAL NET DEBT (\$ BILLIONS)	FEDERAL PORTION OF NET DEBT (\$ BILLIONS)	COMBINED NET DEBT (\$ BILLIONS)	NET DEBT AS A PERCENTAGE OF GDP (%)	NET DEBT PER PERSON (\$)
BC	74.7	180.6	255.2	63.4
AB	40.8	154.5	195.3	42.9
SK	15.0	41.3	56.3	49.6
MB	33.1	48.4	81.4	92.0
ON	416.1	514.8	930.9	86.6
QC	217.9	299.7	517.6	93.1
NB	12.6	27.5	40.1	87.8
NS	19.5	34.5	54.0	96.8
PEI	2.7	5.7	8.4	86.9
NL	17.1	18.3	35.4	86.2

Note: The combined federal and provincial net debt is a total of provincial net debt and the federal portion. The federal net debt is allocated to each of the provinces based on a 5-year average (2018-2022) of their population as a share of Canada's total population.

Sources: Figure 1; Statistics Canada (2023a, 2022a, 2022b); Gu (2023); calculations by authors.

Institut Fraser, 2024